

DANS UN DISCOURS A LA NATION AMERICAINE

Eisenhower justifie de nouveau l'espionnage mais s'engage à rechercher encore la paix

Échos de la campagne

Des enquêteurs spéciaux ont envahi le comté de Saint-Hyacinthe il y a quelques jours, afin de prendre le pouls de l'opinion publique en vue des prochaines élections provinciales. Les rapports officiels indiqueraient une très forte avance du candidat du parti libéral dans cette circonscription, M. René Saint-Pierre. Député de Saint-Hyacinthe depuis 1956, président fondateur de la Fédération des commissions scolaires de la province de Québec, un homme d'une grande probité et fort estimé de la population maskoutaine, M. Saint-Pierre aura la tâche relativement facile contre un adversaire plutôt obscur...

M. Jean Lesage poursuit une tournée harassante. Lundi soir il adressait la parole à Lac Mégantic. Mardi matin, il prenait un hydravion pour Cabano et le Temiscouata; mardi soir il parla à Rivière-du-Loup et, après avoir pris l'Océan Lamée du Canadian National à 2 heures mercredi matin, pour arriver à Montréal hier avant-midi, il commençait aussitôt la tournée des comtés de Laval et de Bourget. Hier soir, il s'adressait aux électeurs de Laval à l'Abord-à-Plouffe et ce soir il adressera la parole à Sainte-Agathe. Demain soir, après avoir passé la journée dans la région de Montréal, il adressera la parole au cours d'un ralliement à Drummondville. Samedi matin, il prend l'avion pour Sept-Îles pour une tournée de la Côte Nord.

Parlant devant une foule d'environ 2.500 personnes à Rivière-du-Loup, mardi soir, M. Lesage, premier ministre du gouvernement québécois, a chargé la construction des routes provinciales qui passent à travers les villes et cités de la province. Il a également promis que les municipalités recevraient une ristourne sur les taxes que le gouvernement retire dans les villes pour que ces dernières puissent améliorer leur système de communications.

De passage dans le comté de Lotbinière, dimanche, un citoyen nous rapporte de Saint-Gilles, où le candidat libéral J.-A. Courteau tenait une assemblée, que les gens de l'endroit lui ont dit qu'ils n'avaient jamais vu un homme aussi nombreux et enthousiaste, ni plus significative. On sait que M. Raymond O'Hurley, député conservateur et ministre fédéral, s'abstient complètement de faire campagne pour le candidat de l'Union nationale, M. Bernatchez. Aussi la population fut-elle agréablement surprise par la présence de l'épouse du ministre à l'assemblée du candidat libéral. Elle fut encore plus à la fin de l'assemblée quand le fils du ministre, Dermot, fut le premier à aller féliciter M. Courteau.

M. Barrette est aujourd'hui dans le comté de Gaspé-Sud pour soutenir la candidature de M. Camille Pouliot, ministre de la chasse et des pêcheries. Vendredi, le premier ministre sera à Sept-Îles, dans le nouveau comté de Duplessis.

MM. Georges Lapalme, chef de l'opposition à l'Assemblée législative, et Me René Hamel, député de Saint-Maurice et candidat dans ce comté, entreprennent, d'ici quelques jours, une tournée électorale dans l'est de la province pendant que l'hon. Jean Lesage se dirige vers l'ouest du Québec. M. Lapalme parlera dimanche, le 29 mai, à Arthabaska, le 4 juin à Trois-Rivières, le 5 juin à Lévis, et le 6 juin à Laval. Pour sa part, M. René Hamel parlera demain soir à Matane, dimanche dans le comté de Matapédia et au Lac-des-Aigles, dans le comté de Rimouski, le 30 mai dans Temiscouata, le 31 mai dans le comté de Duplessis, et le 1er juin à Baie Comeau. MM. Lapalme et Hamel, de même que Me Gerin-Lajoie, dans le district de Montréal, vont continuer ainsi de tenir des assemblées dans toutes les régions de la province de Québec, jusqu'à la fin de la campagne électorale.

M. Germain Caron, député de Maskinongé, se réjouit de l'appui qu'il reçoit des membres du conseil de comté et des maires de son territoire. Les douze membres du conseil de comté ont en effet envoyé à M. Lesage, chef du parti libéral, et au candidat libéral René Bélard une requête les invitant à assurer l'élection par acclamation du député de l'Union nationale. De plus, tous les maires du comté auraient signé le bulletin de présentation du candidat Germain Caron. Aux dernières nouvelles et en dépit de ces démarches, le candidat libéral René-L. Bélard était toujours sur les rangs.

Le député conservateur fédéral Louis-Joseph Pigeon s'intéresse à l'Union nationale. Lundi prochain, il viendra parler en faveur du candidat de ce parti dans le comté de Bourget, M. Roméo McDuff, qui a un adversaire de taille à affronter en la personne du dynamique conseiller municipal de l'Action civique, Me Jean Meunier. M. Pigeon ferait partie des renforts appelés à la rescousse de l'U.N.

Il est abondamment question, dans tous les comtés, du livre des abbés Dion et O'Neill sur le chrétien et les élections. Le tirage de cet ouvrage catéchistique atteint 30.000 exemplaires. Tous les curés de la province, dit-on, en ont reçu un exemplaire. Il s'en trouve quelques-uns, peu nombreux heureusement, pour le retourner.

Le Dr Raoul Poulin, ancien député indépendant du comté de Beauce à la Chambre des communes, membre de la Ligue d'action civique, a accepté de porter la parole dimanche à Saint-Camille, comté de Bellechasse, en faveur du candidat libéral, le Dr Gustave Plante. Le Dr Poulin a toujours été un membre en vue du groupe nationaliste de la province de Québec.

Dans le comté de Gaspé-Sud la majorité des gens ont surnommé le Dr Camille Pouliot, le "ministre des avions". Le népotisme de ce ministre, qui a cédé un avion du gouvernement à son fils et lui a accordé d'importantes contrats, serait sur le point de mettre fin à sa carrière politique. Les gens de l'Union nationale ont affirmé au cours de la dernière session que Gaspé-Sud "vengerait l'honneur du ministre". Il semble plutôt que les électeurs de ce comté veulent venger... leur honneur.

Le Dr Léopold Larochelle, candidat indépendant dans le comté de Québec, a commencé sa campagne électorale. Il fait la lutte au candidat de l'Union nationale, M. Emile Rochette, et au candidat libéral, M. Bédard. Au cours d'une émission télévisée, hier soir, le docteur a dit qu'il ne se retirerait pas de la lutte. M. Rochette devra perdre ses illusions à ce sujet, a-t-il dit. La présence de ce puissant candidat devrait être suffisante pour assurer la victoire de M. Bédard.

Le ministre de l'Agriculture, M. Laurent Barré, lèvera demain une première pelle de terre pour marquer le début des travaux de construction de la nouvelle école d'agriculture d'Oka. La cérémonie qui débutera à 2 h. 30, sera présidée par l'abbé de la Trappe d'Oka.

M. Lucien Tremblay, le candidat de l'Union nationale dans Montréal-Maisonnette, devra lutter non seulement contre le candidat libéral, M. Marcel Dupré, mais encore contre un groupe d'anciens partisans. En effet, il est question de deux autres candidats Union nationale dans ce comté. Il s'agit de dénommés Beaulieu et Messier. Ce dernier aurait l'appui de nul autre que Frank Hanley, qui s'est rendu célèbre, entre autres exploits, en livrant un combat de boxe contre le député sortant de Maisonnette, M. Lucien Tremblay. La première ronde a eu lieu au Château Frontenac. Frank Hanley aurait décidé de livrer la deuxième dans le comté même de son adversaire.

WASHINGTON. — Dans un discours à l'adresse de la nation américaine, le président Eisenhower s'est de nouveau employé hier soir à justifier les vols d'espionnage et à défendre l'attitude prise par son gouvernement dans cette affaire. Faisant état des critiques formulées contre l'administration républicaine à cet égard, notamment la décision d'envoyer un avion en territoire soviétique quelques jours avant la conférence au sommet, ainsi que les déclarations contradictoires du secrétaire d'Etat, le chef de la Maison Blanche a déclaré ce qui suit :

"Quant au moment choisi (pour le vol d'espionnage), la question se posait en réalité de savoir s'il serait mis un terme au programme et si l'on devait renoncer à recueillir d'importantes renseignements qui étaient essentiels et qu'il n'aurait vraisemblablement pas été possible d'obtenir par la suite, du moins à brève échéance. Le programme fut donc maintenu. La vérité pure et simple est la suivante: lorsque des missions de renseignements sont nécessaires à une nation, il n'est pas de moment opportun pour relâcher la vigilance."

Mais il est d'autres passages de cet important discours qui autorisent à penser que le président pourrait envisager de nouveaux entretiens avec M. Khrouchtchev malgré les propos particulièrement hostiles du premier ministre soviétique à l'endroit de M. Eisenhower. "Mes concitoyens," dit le chef de la Maison Blanche, "je me suis engagé il y a longtemps envers vous en disant que j'irais n'importe où pour encourager la cause de la paix. Je reste fidèle à mon engagement de rechercher une paix de dignité, d'amitié, d'honneur, de justice."

Après avoir déclaré qu'il "nous devons maintenir notre puissance" le président a ajouté: "Nous devons continuer à traiter sur une base d'affaires avec les chefs soviétiques à l'égard des questions en suspens, à améliorer le climat des relations entre notre peuple et le peuple soviétique, en montrant clairement que la voie de la raison et du bon sens est toujours ouverte si seulement les Soviétiques veulent s'y engager."

"Je pense, a-t-il poursuivi, que nous ne devons pas tout porter au passif. Il est plusieurs choses qui peuvent être portées à l'actif". Le président a toutefois reconnu que, par suite de l'échec du sommet, "il nous faut enregistrer un recul dans une certaine mesure".

Mais il convient aussi de noter, a-t-il dit, que M. Khrouchtchev "n'a pas démasqué le stade des invectives: une méthode éprouvée des Soviétiques pour atteindre un objectif immédiat". Le président a consacré une grande partie de son discours à l'incident aérien et aux nombreuses circonstances qui ont

précédé et suivi cette affaire. Il a rappelé qu'en dépit des déclarations américaines suivant lesquelles les vols d'espionnage n'étaient pas effectués à des fins agressives, les Soviétiques persistent encore dans leur sentiment d'amertume. Il a évoqué la proposition relative au plan de "ciel ouvert", soumise voici cinq ans, et prévoyant l'inspection aérienne réciproque des installations au sol. Cette proposition, a-t-il dit, tient toujours. Sur ce point, M. Eisenhower a confirmé que son gouvernement soumettra sa proposition aux Nations Unies en temps utile, en prenant soin de recommander que l'ONU se charge d'assurer ces reconnaissances aériennes. Et si les Nations Unies acceptaient cette proposition, a-t-il dit, les Etats-Unis seraient disposés à pourvoir, en partie aux besoins d'avions et d'équipement.

A ce propos, le chef des services de presse de la Maison Blanche a déclaré que les Etats-Unis pourraient fournir des avions U-2.

Le chef de la Maison Blanche a répété que l'espionnage est nécessaire pour les besoins de la sécurité nationale. Mais il a tenu à souligner qu'il avait notifié à M. Khrouchtchev à Paris que les survols du territoire soviétique avaient cessé et qu'ils ne reprendraient pas.

Commentant le premier communiqué du gouvernement américain, communiqué annonçant que cet avion n'effectuait qu'une mission scientifique de caractère météorologique et s'était apparemment écarté de sa route accidentellement, le président a justifié la décision prise ce jour-là.

"Quant au premier communiqué de notre gouvernement au sujet de ce vol, il fut émis pour protéger le pilote, sa mission et nos services de renseignements, à l'heure où les faits n'étaient pas encore bien connus."

"Les premiers renseignements relatifs à l'échec de cette mission n'indiquaient pas si le pilote était toujours vivant. S'il cherchait à s'évader, s'il tentait de se soustraire à l'interrogatoire, ou encore si l'avion et le pilote avaient été anéantis. La protection de notre système de renseignements et du pilote, de même que le caractère secret de la mission de l'appareil, paraissent

étaient alors impérieux. Il convient de rappeler que ces vols, au cours d'une longue période, nous ont procuré des renseignements de la plus haute importance pour la sécurité nationale. Les succès ont été simplement remarquables."

Par la suite, d'expliquer le président, les circonstances de l'affaire ont été connues, ce qui motive les communiqués subséquents. Quant aux raisons pour lesquelles les vols ont ensuite été arrêtés, le président a déclaré :

"Manifestement, leur utilité était compromise. Au surplus, le fait de poursuivre ces missions particulières dans ces conditions nouvelles ne pouvait que compliquer les relations de certains de nos alliés avec les Soviétiques. En outre, de nouvelles techniques, hors celles des avions, sont constamment mises au point." (ici, le président faisait évidemment allusion aux satellites pourvus des instruments nécessaires pour détecter tout lancement de projectile: le Midas lancé mardi).

M. Eisenhower a expliqué que l'arrêt des vols de reconnaissance n'avait pas été publiquement annoncé jusqu'à ce qu'il rencontre le premier ministre Khrouchtchev à Paris, parce que le chef de la Maison Blanche tenait à le faire savoir personnellement au sommet, en même temps que les autres propositions qu'il avait préparées.

L'insistance avec laquelle M. Khrouchtchev a exigé des excuses publiques à Paris, a-t-il dit, a torpillé la conférence au sommet. "Il apparaît que les Soviétiques avaient décidé, avant même que la délégation russe n'ait quitté Moscou, que mon voyage en Union soviétique devait être annulé et que rien de constructif ne sortirait de leur thèse à la conférence au sommet."

Le président a fait l'éloge du président de Gaulle et du premier ministre Macmillan dont il a exprimé la solidarité avec les Etats-Unis en dépit des efforts soviétiques pour diviser le camp occidental.

(suite à la page 2)

SI OTTAWA LEVAIT LA LIMITE DE \$1.50 PAR TÊTE Les universités canadiennes pourraient obtenir \$10,000,000 de plus par année

OTTAWA. — Si toutes les provinces adoptaient comme la province de Québec la nouvelle formule des subventions fédérales aux universités et si le gouvernement fédéral renonçait à imposer une limite de \$1.50 par tête, les sommes versées aux universités pourraient augmenter de 40 pour cent.

Des calculs prouvant cette affirmation ont été fournis hier au sénateur libéral William Wall à la séance du comité sénatorial des banques et seront incorporés aux dossiers du Sénat aujourd'hui.

La législation, déjà approuvée aux Communes, permet à la province de Québec et à toutes les provinces d'obtenir, sur cet exemple d'assumer le paiement des subventions que verse présentement le trésor fédéral par l'entremise de la Fondation des universités canadiennes.

Pour assumer le paiement de ces subventions, le Québec augmente sa taxe sur les corporations dans la proportion d'un pour cent.

D'autre part, le gouvernement fédéral permettra aux corporations concernées de déduire un montant correspondant de l'impôt qu'elles doivent payer au gouvernement d'Ottawa.

Dans le Québec, le produit de cette taxe excéderait par \$2.350.000 le coût de ces subventions calculées au taux de \$1.50 par tête de population provinciale. Le trésor fédéral récupérerait cette somme en la déduisant d'autres paiements fédéraux versés à la province.

L'Ontario et le Québec sont présentement les deux seules provinces canadiennes à percevoir une taxe sur les corporations, mais toutes les provinces ont le droit de le faire en vertu des ententes fédérales-provinciales sur le partage des sources de taxation.

La plupart des autres provinces ont jugé que les frais d'administration seraient beaucoup trop élevés en relation des revenus à en retirer.

Le comité sénatorial a approuvé hier le projet de loi autorisant Québec et toute autre province à se prévaloir de la nouvelle formule. Le bill devrait subir sa troisième et dernière lecture aujourd'hui au Sénat, avant que la sanction royale lui donne force de loi.

Le sénateur Wall, ancien principal d'école à Winnipeg qui a déjà étudié l'administration scolaire aux universités américaines Yale et Harvard, a déclaré au cours d'une entrevue que la prochaine manière d'augmenter les subventions aux universités

sera probablement de consacrer un point du pourcentage de la taxe sur les corporations à travers tout le Canada à soutenir les institutions de haut savoir, avec \$1.50 par tête comme minimum.

C'est M. John Garner, spécialiste du ministère des finances en relations fiscales fédérales-provinciales, qui a fourni des chiffres à M. Wall.

Basée sur \$1.50 par tête, les subventions fédérales aux universités atteindraient \$26,112,000 cette année. Mais si l'on consacrait aux universités seulement un point de pourcentage de la taxe sur les corporations au Canada, ces subventions pourraient atteindre \$35,580,000.

Les grandes provinces industrielles y gagneraient le plus. Les universités du Québec recevraient \$8,849,000 au lieu de \$7,498,500; celles de l'Ontario, \$15,706,000 au lieu de \$8,928,000; celles de l'Alberta, \$2,254,000 au lieu de \$1,864,500; celles de la Colombie-Britannique, \$3,416,000 au lieu de \$2,355,000.

(suite à la page 2)

POUR TENIR LEURS PROMESSES ELECTORALES

M. Barrette: les libéraux devront doubler les taxes

ILES-DE-LA-MADELINE (DNC). — Si les promesses électorales de M. Jean Lesage étaient mises en application "les taxes seraient doublées" dans le Québec, a déclaré hier M. Antonio Barrette, qui rendait visite aux Madelinots.

Parlant du projet libéral d'augmenter de \$10.00 par mois certaines pensions, le premier ministre a dit que personne mieux que ceux qui ont créé les lois sociales du Québec n'est qualifié pour les rendre encore plus généreuses, dès que cela sera possible. Or toutes ces lois ont été votées par l'Union nationale.

M. Barrette a parlé devant un millier de personnes. Cet auditoire s'est montré sympathique, mais peu enthousiaste. Les électeurs des Iles ont d'ailleurs la

réputation d'écouter poliment tous les orateurs politiques qui viennent les visiter, quitte ensuite à porter leur propre jugement.

Hier c'était fête. M. Hormidas Langlais, — qu'on a gratifié du titre de "Père des Iles-de-la-Madeleine", — célébrait le 25e anniversaire de sa première campagne électorale dans ce comté du golfe du Saint-Laurent. C'était en 1935. Il n'obtint alors, qu'une minorité de votes; un an plus tard il était élu et

(suite à la page 2)

On réclame la tenue immédiate d'une enquête

Les hôpitaux canadiens ont-ils assez de lits pour répondre à la demande?

OTTAWA (DNC). — Le Comité parlementaire des prévisions de dépenses, qui a scruté cette année, les crédits du ministère de la santé et du bien-être social, a recommandé hier qu'une enquête soit immédiatement entreprise, aux trois paliers fédéral, provincial et municipal pour déterminer l'ampleur des besoins du Canada en ce qui concerne le nombre de lits d'hôpitaux capable de satisfaire à la demande actuelle et prévisible.

Le comité a aussi recommandé une étude fédérale-provinciale sur le problème des facilités hospitalières destinées aux malades chroniques. Dans le même domaine, le comité recommande que les provinces soient encouragées par le pouvoir central à créer des centres spéciaux de diagnostic pour éviter l'encombrement des hôpitaux et laisser dans ceux-ci la place aux malades recon-

Bien qu'il reconnaisse que ce domaine est de juridiction provinciale, le comité s'élève fortement contre la politique des "hôpitaux fermés" pratiquée par certaines institutions. L'organisme fait remarquer que le fédéral est indirectement intéressé au problème, puisqu'il fournit des octrois de construction pour les institutions hospitalières.

Dans le secteur des maladies mentales, le comité recomman-

de une plus grande coopération entre le fédéral et les provinces pour le dépistage de ces maladies, la formation de spécialistes et la poursuite des recherches dans le domaine des méthodes curatives.

Le comité s'inquiète en particulier du nombre des malades hospitalisés (70,000) et du nombre des enfants souffrant de troubles émotionnels. Bien que ce secteur soit de juridiction

(suite à la page 2)

Washington ne soumettra pas sa proposition de "ciel ouvert"

NATIONS UNIES. — L'ambassadeur des Etats-Unis aux Nations Unies, M. Henry Cabot Lodge, a déclaré hier soir que la nouvelle proposition du président Eisenhower, relative à cette proposition au sujet de la conférence au sommet et il a en fait état dans la déclaration qu'il publia le jour de l'échec.

Il s'agit d'une version nouvelle de son "Open Sky Plan" de 1955. Mais les Soviétiques l'ont rejeté en 1955. Ils ont aussi repoussé officiellement la dernière version.

M. Marcel Lambert, secrétaire parlementaire du ministre du revenu, a déclaré qu'il s'informerait auprès de Radio-Canada

contre une attaque surprise dans tout pays qui consentirait à se soumettre à ce régime.

Le président Eisenhower se proposait de soumettre cette proposition au cours de la conférence au sommet et il a en fait état dans la déclaration qu'il publia le jour de l'échec. Il s'agit d'une version nouvelle de son "Open Sky Plan" de 1955. Mais les Soviétiques l'ont rejeté en 1955. Ils ont aussi repoussé officiellement la dernière version.

Mise aux voix aujourd'hui
NATIONS UNIES. — Sur les instances du ministre des affaires étrangères d'URSS, et malgré les protestations de M. Cabot Lodge, délégué des Etats-Unis, le président du Conseil de sécurité, sir Claude Correa (du Ceylan) a ajourné le débat hier

avant la mise aux voix de la résolution soviétique tendant à condamner les vols d'espionnage américain. Mais il ne fait plus aucun doute que la motion sera repoussée. La reprise de la séance a été fixée à 10h30 ce matin.

M. Gromyko a réclamé ce délai pour mettre au point l'intervention finale qu'il se propose de faire avant le vote; mais les observateurs s'accordent à penser que le véritable motif du ministre est ailleurs: il voulait entendre le discours prononcé hier soir par le président Eisenhower. On croit savoir que la délégation soviétique s'opposait à ce qu'il évite d'assumer un échec quelques heures avant le discours du président, ce qui aurait permis à celui-ci de signaler une victoire américaine à l'O.N.U.

Ayant rappelé que la session extraordinaire du Conseil s'était ouverte lundi après-midi, M. Lodge a fait observer que toutes les opinions ont pu s'exprimer et que le Conseil risquerait d'impressionner défavorablement l'opinion mondiale s'il ne disposait pas rapidement de la question dont il est saisi.

Hier, les délégués de la Tunisie, de l'Equateur et de Ceylan sont intervenus. Rappelons que ces trois pays, de même que l'Argentine, ont déposé un projet de résolution qui prie instamment les quatre Grands de reprendre leurs entretiens au sommet avec le concours des Nations Unies.

Les délégués des onze Etats membres ayant exprimé leurs points de vue, il apparaît évident maintenant que l'Union soviétique ne pourra compter

que sur l'appui de la Pologne. On prévoit que Ceylan et la Tunisie s'abstiendront. Les délégués des pays non communistes ont été unanimes à rejeter la thèse soviétique selon laquelle le vol d'espionnage de la fédération soviétique par le pou-

voir central à créer des centres spéciaux de diagnostic pour éviter l'encombrement des hôpitaux et laisser dans ceux-ci la place aux malades recon-

naissance qu'il évite d'assumer un échec quelques heures avant le discours du président, ce qui aurait permis à celui-ci de signaler une victoire américaine à l'O.N.U.

qu'elle ne se répéterait plus. "C'était une expression de regret d'un grand homme n'a pas à rougir... Certes, une fois cette assurance donnée, la conférence au sommet aurait pu continuer."

M. Correa a toutefois formulé de vives critiques contre Washington.

"Il était déjà mauvais de se faire prendre à violer l'intégrité territoriale d'un autre Etat; mais il y a pire encore, c'est la faiblesse bourgeoise qui consiste, non seulement à justifier la violation, mais encore (au début) à indiquer que ces violations se répèteront. Nous réproprons fortement l'acte qui entraîne le vol de l'avion U-2, en particulier à la veille du sommet..."

Certes, l'espionnage existe depuis toujours et continuera d'exister... (suite à la page 2)

Les contours du pays en sont transformés

Trois violents tremblements de terre ont secoué le Chili hier

SANTIAGO, Chili — Trois violents tremblements de terre et de nouveaux raz de marée sont venus aggraver la situation hier au Chili. Un septième volcan est entré en éruption par suite des secousses telluriques et les contours même du pays ont été transformés par le cataclysme qui a débuté samedi dernier.

Les autorités rapportent à l'heure actuelle presque 2.000 morts et disparus; mais elles s'attendent que le nombre des victimes sera encore plus grand quand elles recevront des nouvelles des régions qui sont encore isolées à cause de la rupture des communications. Le nombre des sans-logis s'élève peut-être à deux millions. Le ministre de l'Intérieur a fait savoir que les dégâts se chiffrent par plusieurs centaines de millions de dollars.

Les raz de marée ont semé la panique parmi la population sur une distance de plus de 750 milles le long de la côte. On a signalé que les vagues atteignaient jusqu'à 100 pieds de hauteur à Talcahuano.

Le ministre de l'Intérieur a annoncé que les 150 habitants de l'une des petites îles chiliennes manquant à l'appel à la suite d'un raz de marée. Le gouvernement a été dans l'impossibilité de recevoir de nouvelles de 23 autres îles de cet archipel.

On rapporte une modification géographique de la région de la province de Cauhin, où le nouveau volcan a commencé à cracher de la lave et de la fumée. Le ministre de l'Intérieur a précisé qu'une bande de terre d'une longueur de 25 milles et ayant jusqu'à 1.000 pieds de largeur a été engloutie.

Deux nouveaux lacs se sont formés dans les Landes près du Lac Rinihue. Des masses de terre et de roc se sont détachées des montagnes et se sont effondrées dans la vallée.

Des pilotes d'avion ont affirmé que la fumée et la cendre crachées par les volcans en éruption, s'élevaient jusqu'à une hauteur de 21.000 pieds.

De Tokyo on signale que les secouristes ont continué hier soir à dénombrer les cadavres le long du littoral oriental du Japon.

La police a compté 90 morts, 85 disparus, et 855 blessés, mais le ministère du bien-être fixe le bilan tragique à 139 morts. Trente villes et deux villages, ou plus de 150.000 personnes ont perdu leur foyer, ont été placés par le ministère du bien-être sous l'empire de la loi des secours en temps de désastre.

Une association reliée à l'industrie des perles évalué à \$14.500.000 les pertes causées à cette industrie. Le ministère de l'Agriculture a fait savoir que les dégâts aux fermes et à l'industrie de la pêche dépassaient \$14.400.000. Les dommages à la propriété publique sont évalués à \$2.750.000.

Pendant ce temps, à Honolulu, le gouverneur d'Hawaii, M. William Quinn, a proclamé l'Etat tout entier zone de désastre et a fait appel au président Eisenhower pour obtenir l'aide du gouvernement fédéral.

Par ailleurs, l'agence soviétique TASS a fait savoir de son côté que des raz de marée avaient touché les rives de la Sibirie, mais qu'ils avaient peu d'intensité.

Homologation rescindée à la demande de l'U. de M.

Afin de permettre à l'Université de Montréal de poursuivre son programme d'expansion, le comité exécutif recommandera au Conseil de rescinder une résolution du 5 septembre 1956 décrétant l'homologation et l'expropriation de certains immeubles en vue de l'ouverture d'une rue à l'arrière de l'édifice actuel de l'université.

Dans une lettre adressée à l'administration municipale, le secrétaire général de l'université, M. Marc Jarry a demandé la levée de cette homologation car "il s'avère maintenant nécessaire, pour l'université, en outre d'agrandir les édifices existants, de construire, entre autres, des immeubles pour héberger la faculté de médecine, un hôpital, des instituts de cardiologie et de microbiologie, une

bibliothèque, des résidences, et de plus, d'accommoder d'autres facultés, d'aménager des terrains de jeux et de stationnement".

Dans ce but, le Conseil des gouverneurs de l'université de Montréal désire que l'université acquière, par voie d'expropriation ou de gré à gré, certains immeubles situés entre autres sur le côté sud de la rue Guyard, entre les rues Desjardins et Louis-Colin, dans la cité de Montréal.

Or certains de ces immeubles étaient déjà affectés par la résolution du 5 septembre 1956. Pour se rendre aux desirs de la direction de l'université, le comité exécutif a décidé de recommander au Conseil l'abrogation de cette résolution.

M. Barrette: les libéraux...

(Suite de la 1ère page)

devait être sans interruption par la suite. "J'espère, a-t-il dit, que la Providence me permettra de compléter le rêve merveilleux que j'ai formé pour les Madelinots, rêve qui est déjà presque réalisé."

Trois ministres du gouvernement Barrette étaient présents: M. Antoine Rivard, procureur général; M. Camille Pouliot, ministre des pêcheries; et M. Armand Maltais, ministre d'Etat. Il y avait aussi M. Maurice Cloutier, candidat de l'Union nationale dans le comté de Québec-Centre.

C'est bien la preuve, a dit M. Barrette, que nous ne considérons pas que le gouvernement est en danger. Quatre ministres ont mis de côté leurs autres engagements pour venir participer à la fête si méritée que la population des îles fait à M. Langlais.

Il n'y aura plus jamais dans le Québec un seul cas de misère qui restera sans secours, il n'y aura pas un seul nécessaire qui demandera de l'aide sans recevoir une réponse favorable.

Les taxes

Nous avons fait toutes ces choses non seulement sans augmenter les taxes, mais en diminuant la dette de la province. Elle était de \$32.200.000 en 1954 et n'est plus que de \$30.900.000.

Si le parti libéral, d'autre part, mettait en application les promesses qu'il fait actuellement les taxes seraient doublées.

M. Barrette a dit que l'Union nationale, sans augmenter les taxes, a payé des pensions dont le total dépasse \$300 millions, sans compter \$300 autres millions obtenus du gouvernement fédéral par des ententes.

Nous avons aussi, dit-il, versé \$180 millions en prêts agricoles à 60.000 cultivateurs et construit, en moyenne, une école par jour.

L'autonomie

Le premier ministre a répété que pour M. Lesage la province de Québec c'est "un deuxième choix". Jamais, dit-il, il ne se serait devenu chef du parti libéral provincial s'il n'avait pas perdu son poste de ministre dans le cabinet fédéral. S'il avait pu rester ministre à Ottawa il aurait oublié la province de Québec, lui qui a fait partie du gouvernement le plus centralisateur depuis la Confédération.

M. Barrette a rappelé certaines déclarations de M. Lesage, dans lesquelles il faisait l'apologie de la politique fédérale des subsides.

Ces déclarations, dit-il, les trahiraient pendant toute sa carrière, mais le forçait à en faire un boulet rivé à sa cheville.

M. Barrette a ajouté que M. Georges Lapalme, et M. René Hamel, les deux "sous-chefs" du parti libéral ont eux aussi d'anciens députés fédéraux.

La "boîte à lunch"

Faisant un rapide historique de sa carrière, M. Barrette dit qu'il fut d'abord messager, puis technicien en mécanique, député, ministre du travail et premier ministre.

Dans le comté de Joliette, dit-il, on tente de me ridiculiser en me caricaturant en "boîte à lunch". Je voudrais que cette caricature du parti libéral soit reproduite à 100.000 exemplaires. Je suis fier de mon passé ouvrier et je suis fier de la confiance manifestée par tous mes collègues à l'endroit du plus humble d'entre eux.

La vérité, c'est que le parti libéral n'a pas un seul candidat ouvrier.

Le premier ministre a aussi fait les déclarations suivantes: Il faut de toute nécessité que la bataille de l'autonomie continue.

La preuve que l'Union nationale est indépendante des puissances d'argent, c'est qu'elle a choisi un ouvrier comme chef: La province de Québec est prête à travailler de concert avec les autres provinces et à accorder pleine et entière justice à tous les groupes ethniques à l'intérieur de ses frontières.

Les orateurs

Les autres orateurs furent: M. Armand Maltais, ministre d'Etat, qui a parlé du passé glorieux des Acadiens des îles et de leur carrière étonnante de M. Barrette; M. Didier Cyr, un Madelinot, qui a fait l'historique des 25 ans de vie politique de M. Langlais et lui a présenté, de même qu'à Mme Langlais, des souvenirs de la fête; et M. Antoine Rivard, qui a parlé de l'autonomie provinciale.

Avant cette assemblée le vice-chef général du diocèse de Gaspé, Mgr André Arsenault, P.D., curé de la Vierge, avait béni le nouveau pont qui relie Cap-aux-Meules et l'île du Harve aux Maisons.

Washington...

(Suite de la première page)

ter tant que l'humanité sera ce qu'elle est, a dit M. Corea pour qui le "sens moral" des nations est "affaibli" par l'espionnage.

Le délégué de la Tunisie, M. Mongi Slim, a prononcé un plaidoyer en faveur de la reprise des négociations à l'échelon le plus élevé afin d'empêcher le retour à la guerre froide. M. Slim s'est dit d'avis qu'il ne convient pas de considérer l'incident de l'U-2 comme un acte d'agression puisque "les éléments essentiels qui caractérisent un acte d'agression ne sont pas réunis".

Le délégué de Tunisie, à la manière d'une parenthèse, a signalé que des avions français participant à la guerre d'Algérie s'étaient rendus coupables d'agression envers la Tunisie. Bondissant de son siège, le délégué de la France, M. Armand Bérard, a vivement démenti cette accusation après avoir invoqué son droit de réplique.

Le délégué de l'Equateur, M. José Correa, a exhorté l'Union soviétique à ne pas mettre sa résolution au voix et il a fait état indirectement de la résolution des quatre pays, dont le sien, en exprimant l'espoir que la Russie "jugera bon de coopérer par une mesure de conciliation qui favorisera la sécurité collective".

On prévoit que la résolution des quatre (Tunisie, Ceylan, Argentine et Equateur) sera débattue dès aujourd'hui, une fois classée l'affaire de l'U-2.

Après avoir insisté sur le concours que les Nations Unies peuvent apporter au succès d'éventuelles négociations au sommet, le délégué de l'Equateur a rappelé que les petites puissances sont aussi soucieuses que les grandes d'éviter la guerre.

Il est dangereux, a-t-il dit, de s'en remettre aux seules grandes puissances pour les négociations. L'un de ces dangers, a-t-il précisé, c'est que les grandes puissances, en disposant des problèmes, risquent de négliger les intérêts des autres pays. L'autre danger, c'est que les contingences des relations qui existent, à tel moment précis, entre les grandes puissances peuvent nuire au succès de leurs pourparlers, surtout si ceux-ci ne se déroulent pas sous les auspices d'un organisme international.

"Aucun incident causé par l'une des grandes puissances ne devrait être exploité par l'autre pour mettre un terme à toutes négociations sur des problèmes aussi importants que la guerre et la paix."

Promesses, réalisations

Le premier ministre a dit que les citoyens des îles-de-la-Madeleine ont reçu \$3.977.000 du gouvernement actuel aux chapitres des pensions aux vieillards, aux mières nécessités, aux invalides. Quel bien cet argent a dû faire, dit-il, car il est entré dans les foyers où les besoins étaient les plus grands.

Le parti libéral fait des promesses. Quels sont ceux, pourtant, qui peuvent apporter du nouveau à ces lois, ceux qui les ont combattues, ou ceux qui les ont toutes, sans exception, proposées à la Chambre et les ont fait voter? S'il est possible de rendre ces lois encore plus généreuses ce sont ceux qui en ont été les initiateurs qui le feront.

M. Lesage prétend qu'il augmentera certaines pensions?

Il ne sait même pas, semble-t-il, ce que nous avons fait au cours de la dernière session. Les lois que nous avons fait voter représentent plus que toutes les promesses qu'il fait actuellement.

Nous avons, entre autres choses, adopté une loi qui permet au ministre du bien-être social de venir en aide à tous ceux qui sont dans l'indigence.

Si Ottawa devrait...

(Suite de la 1ère page)

Les universités manitobaines obtiendraient \$1.330.000 au lieu de \$1.327.500.

Dans les autres provinces, le produit de la taxe ne compenserait pas entièrement pour les subventions fédérales à l'échelle présente. Mais les explications fournies au sénateur Wall démontrent qu'il en coûterait seulement \$1.437.539 pour amener les cinq provinces en cause au minimum de \$1.500 par tête de travailleur.

Les subventions fédérales ont débuté durant l'exercice financier 1951-52, alors que toutes les provinces, le Québec compris, les acceptèrent. Les universités québécoises les refusèrent ensuite de 1952 à 1956, parce que le gouvernement provincial les considérait comme un empiètement sur l'autonomie provinciale en matière d'éducation. Durant ces quatre années, les subventions refusées, au montant de deux millions de dollars par année environ, retombèrent dans le trésor fédéral à la fin de chaque exercice financier.

Le sénateur Paul-Henri Bouffard, libéral de Québec, a fait savoir hier qu'il s'emploiera à obtenir le remboursement à la province de Québec de cette somme d'environ \$8 millions.

A partir de l'exercice financier 1956-1957, les subventions ont été remises au Conseil national des universités canadiennes et ensuite à la Fondation des universités canadiennes, organismes chargés de leur distribution. On a commencé cette année-là à garder en fiducie la part qui revenait au Québec.

Le sénateur Bouffard a annoncé qu'il proposerait bientôt à la Chambre haute demande au gouvernement de remettre aux universités du Québec les sommes qui étaient promises pour celles-ci de 1952 à 1955 inclusivement.

Les hôpitaux...

(Suite de la première page)

provinciale, le comité s'inquiète de la disproportion entre les cas de maladies mentales et les ressources des institutions qui s'en occupent. Il recommande donc une étude fédérale-provinciale des aspects scientifiques et administratifs des problèmes en cause.

Le comité recommande aussi qu'on fasse de nouveaux efforts pour assurer aux Indiens et aux Esquimaux tous les services médicaux nécessaires sur un pied comparable à ce qui existe pour les autres segments de la population.

En ce qui regarde l'aptitude physique des Canadiens, le comité s'en inquiète par suite du nombre de rejets décidés dans les centres de recrutement des forces armées. Il recommande qu'un programme national d'aptitude physique soit mis en force avec la coopération des sociétés médicales et des organismes publics.

Le traitement des narcomanes a fait l'objet de recommandations spécifiques du comité, lequel souhaite aussi que, par l'intermédiaire des Nations Unies, le gouvernement canadien demande que soit restreinte la demande mondiale pour fins médicales la culture de l'opium.

Le comité est d'avis que la loi des allocations familiales doit être amendée pour permettre le paiement d'allocations aux enfants des militaires en service à l'étranger devraient aussi, dit le comité, recevoir les allocations familiales alors qu'ils ne reçoivent présentement que les allocations dites de service.

Les aveugles et les handicapés ne devraient pas être assujettis à la vérification de leurs ressources.

VOYEZ LES VITRINES "PRELUDE D'UN MARIAGE" CHEZ EATON

sur toute la façade du magasin

Ainsi que celles du neuvième étage offrant d'innombrables suggestions pour cadeaux de nocce

SURVEILLEZ LES ROSES BLANCHES

dans tout le magasin. Elles indiquent les étalages dédiés à la mariée et vous feront reconnaître les Conseillères de la Mariée

EATON

Prelude d'un Mariage

... Plans élaborés avec l'aide de la Conseillère Eaton

Heureuse la Mariée qui se confie à l'habile direction de la Conseillère Eaton, car, au cours des ans, Eaton a acquis une grande expérience, aux points de vue étiquette, trousseau et une foule de riens du tout qui font le charme de la célébration nuptiale. En plus de vous conseiller et de vous aider dans le choix de votre toilette de mariée et de votre trousseau, nous serons heureux de contribuer aux détails suivants...

Votre GATEAU DE NOCE... décoré de façon exquise, de la grosseur et du modèle de votre choix. Autres confiseries également au "Petit Comptoir Bleu", rez-de-chaussée.

Votre PORTRAIT DE NOCE... et votre mariage photographié sera pour vous le plus beau des souvenirs. Confiez-en la réalisation au Studio du Portrait Eaton, neuvième étage.

Vos FAIRE-PART recevront toute l'attention qui leur est due et Eaton présente un très vaste choix de papier à lettres et de cartes pour la mariée... à la Papeterie, rez-de-chaussée.

Le LIVRE EATON de la Mariée... conçu pour vous mettre au courant d'une foule de détails au sujet de la cérémonie du mariage, de votre trousseau... Il vous sera gracieusement offert sur demande, au Bureau de la Mariée ou aux rayons concernant la Mariée.

MEUBLER SA MAISON EST UN ART... qui prend du temps, du goût et de l'expérience. Lorsque vous préparerez votre "petit nid" dans lequel vous rêvez de vivre, nous vous invitons à joindre à votre bon goût l'expérience des décorateurs EATON. Ils vous fourniront une foule d'idées et leurs connaissances peuvent vous épargner des erreurs coûteuses... en plus de vous épargner un temps précieux. Venez consulter les décorateurs Eaton, au cinquième étage.

Une visite au Bureau de la Mariée, cinquième étage ou un appel téléphonique à VI. 2-9331, local 506, vous inscrira auprès de la CONSEILLERE DE LA MARIÉE EATON.

T. EATON CO LIMITED
OF MONTREAL

EATON OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'A 9H.

Ouvert toute la journée le samedi de 9 heures à 5 h. 30

Dualité de...

(Suite de la page 3)

à faire croire que le Québec est dominé par le clergé. Si cette affirmation a pu paraître véridique à un certain moment, a-t-il dit, je ne crois pas, pour ma part, que cette état de chose existe encore de nos jours, même si le clergé continue d'exercer une forte influence sur la population québécoise, car les relations entre les laïcs et les membres du clergé ont été considérablement modifiées au cours des années.

Droits concédés

Le père Levesque a soutenu que les membres du clergé se limitent de plus en plus à leur propre champ d'action et qu'ils remettent petit à petit aux laïcs les tâches qu'ils ont dû eux-mêmes remplir pendant si longtemps à cause de certains facteurs historiques.

D'un autre côté, a-t-il ajouté, les laïcs acceptent leurs responsabilités avec empressement, tout en exploitant de moins en moins le prestige du clergé à leurs propres fins.

Le vice-président du Conseil des arts du Canada a dit qu'à la suite de la bataille des Plaines d'Abraham, alors que Montcalm fut défait par le général Wolfe, les 60.000 habitants français s'étaient volontairement retirés à l'écart pour former un groupe exclusif, dans le but de sauvegarder leurs droits, leur langue et leur foi.

Les Français de cette époque, a-t-il rappelé, ont lutté pendant de nombreuses années pour conserver leurs traditions qui différaient de celles du vainqueur.

Mais avec le temps, a affirmé le père Levesque, le vainqueur de 1759 en est venu à la conclusion qu'il n'y avait pas que les exploits militaires et il en est venu à reconnaître aux Canadiens français les privilèges constitutionnels et la liberté démocratique auxquels ils avaient droit.

Aujourd'hui, le Canada donne à l'univers le magnifique exemple de deux races qui ont déjà combattu l'une contre l'autre et qui sont unies dans l'esprit et la concorde afin de travailler ensemble au développement et au rayonnement de leur pays bien-aimé.

Si Ottawa devrait...

(Suite de la 1ère page)

Les universités manitobaines obtiendraient \$1.330.000 au lieu de \$1.327.500.

Dans les autres provinces, le produit de la taxe ne compenserait pas entièrement pour les subventions fédérales à l'échelle présente. Mais les explications fournies au sénateur Wall démontrent qu'il en coûterait seulement \$1.437.539 pour amener les cinq provinces en cause au minimum de \$1.500 par tête de travailleur.

Les subventions fédérales ont débuté durant l'exercice financier 1951-52, alors que toutes les provinces, le Québec compris, les acceptèrent. Les universités québécoises les refusèrent ensuite de 1952 à 1956, parce que le gouvernement provincial les considérait comme un empiètement sur l'autonomie provinciale en matière d'éducation. Durant ces quatre années, les subventions refusées, au montant de deux millions de dollars par année environ, retombèrent dans le trésor fédéral à la fin de chaque exercice financier.

Le sénateur Paul-Henri Bouffard, libéral de Québec, a fait savoir hier qu'il s'emploiera à obtenir le remboursement à la province de Québec de cette somme d'environ \$8 millions.

A partir de l'exercice financier 1956-1957, les subventions ont été remises au Conseil national des universités canadiennes et ensuite à la Fondation des universités canadiennes, organismes chargés de leur distribution. On a commencé cette année-là à garder en fiducie la part qui revenait au Québec.

Le sénateur Bouffard a annoncé qu'il proposerait bientôt à la Chambre haute demande au gouvernement de remettre aux universités du Québec les sommes qui étaient promises pour celles-ci de 1952 à 1955 inclusivement.

Washington...

(Suite de la première page)

ter tant que l'humanité sera ce qu'elle est, a dit M. Corea pour qui le "sens moral" des nations est "affaibli" par l'espionnage.

Le délégué de la Tunisie, M. Mongi Slim, a prononcé un plaidoyer en faveur de la reprise des négociations à l'échelon le plus élevé afin d'empêcher le retour à la guerre froide. M. Slim s'est dit d'avis qu'il ne convient pas de considérer l'incident de l'U-2 comme un acte d'agression puisque "les éléments essentiels qui caractérisent un acte d'agression ne sont pas réunis".

Le délégué de Tunisie, à la manière d'une parenthèse, a signalé que des avions français participant à la guerre d'Algérie s'étaient rendus coupables d'agression envers la Tunisie. Bondissant de son siège, le délégué de la France, M. Armand Bérard, a vivement démenti cette accusation après avoir invoqué son droit de réplique.

Le délégué de l'Equateur, M. José Correa, a exhorté l'Union soviétique à ne pas mettre sa résolution au voix et il a fait état indirectement de la résolution des quatre pays, dont le sien, en exprimant l'espoir que la Russie "jugera bon de coopérer par une mesure de conciliation qui favorisera la sécurité collective".

On prévoit que la résolution des quatre (Tunisie, Ceylan, Argentine et Equateur) sera débattue dès aujourd'hui, une fois classée l'affaire de l'U-2.

Après avoir insisté sur le concours que les Nations Unies peuvent apporter au succès d'éventuelles négociations au sommet, le délégué de l'Equateur a rappelé que les petites puissances sont aussi soucieuses que les grandes d'éviter la guerre.

Il est dangereux, a-t-il dit, de s'en remettre aux seules grandes puissances pour les négociations. L'un de ces dangers, a-t-il précisé, c'est que les grandes puissances, en disposant des problèmes, risquent de négliger les intérêts des autres pays. L'autre danger, c'est que les contingences des relations qui existent, à tel moment précis, entre les grandes puissances peuvent nuire au succès de leurs pourparlers, surtout si ceux-ci ne se déroulent pas sous les auspices d'un organisme international.

"Aucun incident causé par l'une des grandes puissances ne devrait être exploité par l'autre pour mettre un terme à toutes négociations sur des problèmes aussi importants que la guerre et la paix."

VOYEZ LES VITRINES "PRELUDE D'UN MARIAGE" CHEZ EATON

sur toute la façade du magasin

Ainsi que celles du neuvième étage offrant d'innombrables suggestions pour cadeaux de nocce

SURVEILLEZ LES ROSES BLANCHES

dans tout le magasin. Elles indiquent les étalages dédiés à la mariée et vous feront reconnaître les Conseillères de la Mariée

EATON

Prelude d'un Mariage

... Plans élaborés avec l'aide de la Conseillère Eaton

Heureuse la Mariée qui se confie à l'habile direction de la Conseillère Eaton, car, au cours des ans, Eaton a acquis une grande expérience, aux points de vue étiquette, trousseau et une foule de riens du tout qui font le charme de la célébration nuptiale. En plus de vous conseiller et de vous aider dans le choix de votre toilette de mariée et de votre trousseau, nous serons heureux de contribuer aux détails suivants...

Votre GATEAU DE NOCE... décoré de façon exquise, de la grosseur et du modèle de votre choix. Autres confiseries également au "Petit Comptoir Bleu", rez-de-chaussée.

Votre PORTRAIT DE NOCE... et votre mariage photographié sera pour vous le plus beau des souvenirs. Confiez-en la réalisation au Studio du Portrait Eaton, neuvième étage.

Vos FAIRE-PART recevront toute l'attention qui leur est due et Eaton présente un très vaste choix de papier à lettres et de cartes pour la mariée... à la Papeterie, rez-de-chaussée.

Le LIVRE EATON de la Mariée... conçu pour vous mettre au courant d'une foule de détails au sujet de la cérémonie du mariage, de votre trousseau... Il vous sera gracieusement offert sur demande, au Bureau de la Mariée ou aux rayons concernant la Mariée.

MEUBLER SA MAISON EST UN ART... qui prend du temps, du goût et de l'expérience. Lorsque vous préparerez votre "petit nid" dans lequel vous rêvez de vivre, nous vous invitons à joindre à votre bon goût l'expérience des décorateurs EATON. Ils vous fourniront une foule d'idées et leurs connaissances peuvent vous épargner des erreurs coûteuses... en plus de vous épargner un temps précieux. Venez consulter les décorateurs Eaton, au cinquième étage.

Une visite au Bureau de la Mariée, cinquième étage ou un appel téléphonique à VI. 2-9331, local 506, vous inscrira auprès de la CONSEILLERE DE LA MARIÉE EATON.

T. EATON CO LIMITED
OF MONTREAL



EATON

Prelude d'un Mariage

... Plans élaborés avec l'aide de la Conseillère Eaton

Heureuse la Mariée qui se confie à l'habile direction de la Conseillère Eaton, car, au cours des ans, Eaton a acquis une grande expérience, aux points de vue étiquette, trousseau et une foule de riens du tout qui font le charme de la célébration nuptiale. En plus de vous conseiller et de vous aider dans le choix de votre toilette de mariée et de votre trousseau, nous serons heureux de contribuer aux détails suivants...

Votre GATEAU DE NOCE... décoré de façon exquise, de la grosseur et du modèle de votre choix. Autres confiseries également au "Petit Comptoir Bleu", rez-de-chaussée.

Votre PORTRAIT DE NOCE... et votre mariage photographié sera pour vous le plus beau des souvenirs. Confiez-en la réalisation au Studio du Portrait Eaton, neuvième étage.

Vos FAIRE-PART recevront toute l'attention qui leur est due et Eaton présente un très vaste choix de papier à lettres et de cartes pour la mariée... à la Papeterie, rez-de-chaussée.

Le LIVRE EATON de la Mariée... conçu pour vous mettre au courant d'une foule de détails au sujet de la cérémonie du mariage, de votre trousseau... Il vous sera gracieusement offert sur demande, au Bureau de la Mariée ou aux rayons concernant la Mariée.

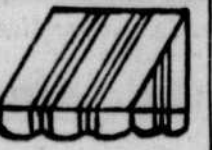
MEUBLER SA MAISON EST UN ART... qui prend du temps, du goût et de l'expérience. Lorsque vous préparerez votre "petit nid" dans lequel vous rêvez de vivre, nous vous invitons à joindre à votre bon goût l'expérience des décorateurs EATON. Ils vous fourniront une foule d'idées et leurs connaissances peuvent vous épargner des erreurs coûteuses... en plus de vous épargner un temps précieux. Venez consulter les décorateurs Eaton, au cinquième étage.

Une visite au Bureau de la Mariée, cinquième étage ou un appel téléphonique à VI. 2-9331, local 506, vous inscrira auprès de la CONSEILLERE DE LA MARIÉE EATON.

T. EATON CO LIMITED
OF MONTREAL

EATON OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'A 9H.

Ouvert toute la journée le samedi de 9 heures à 5 h. 30



La brutalité policière

Par Jacques HEBERT

Dans le passé j'ai souvent eu l'occasion de dénoncer l'attitude agressive de la police provinciale à l'égard de citoyens paisibles et la brutalité, qu'elle manifeste souvent à l'égard des prisonniers.

Le hasard a voulu que je me trouve au Palais de Justice, en compagnie de Pierre E. Trudeau, au moment où se déroulait une scène qui fut à la fois tragique et ridicule. Les journalistes, qui n'étaient pas présents, ont rapporté les faits en se basant sur la version de la police qui avait évidemment intérêt à les dénigrer pour se donner le beau rôle et se distribuer, à bon compte, des prix de bravoure.

A titre de témoin oculaire, il me paraît utile de rétablir les faits.

Vendredi dernier vers 2 h. 30, j'allais entrer dans le Palais de Justice quand se présenta un homme qui se disait être un nommé Jean-Guy Brisson, un détenu qui venait d'échapper à la police alors qu'il était dans la boîte des accusés.

L'homme eut le temps de trébucher sur le palier, de se relever, de traverser la rue Notre-Dame et de disparaître avant que n'apparaisse un agent de police, qui n'avait pas du tout envie de courir. De la porte du Palais, il regarda courir le fuyard et vint à se saisir.

Après avoir entendu un coup de feu, Pierre E. Trudeau et moi sommes entrés dans le hall du palais pour constater qu'un autre détenu qui avait pris la fuite (Claude Nadeau) venait d'être abattu, vraisemblablement à bout portant, par un agent qui n'avait pas, lui non plus, envie de courir. Blessé au mollet, Nadeau baignait dans une mare de sang. Trois policiers l'immobilisèrent et l'un d'eux en lui enfouissant son genou dans l'abdomen et non dans l'aine comme l'a prétendu par la suite le sergent Montpetit. "Je voulais arrêter l'hémorragie. Je n'ai fait que sauver la vie d'un être humain", a déclaré le modeste sergent. C'est touchant, mais c'est faux.

Après avoir reconstruit la blessée, ce que les policiers se gardaient bien de faire, Trudeau a dit au sergent, très poliment: "Vous voyez bien que le blessé ne résiste plus. Il ne peut pas se sauver. Pourriez-vous peser un peu moins fort sur son ventre?"

Au lieu d'obtempérer, le policier repoussa Trudeau assez grossièrement, du geste et de la voix. D'autres agents de police s'approchèrent et ordonnèrent à Trudeau de s'en aller. Trudeau recula de quelques pas tout en disant qu'il était innocent et qu'il avait certes le droit d'être là que les autres "civils" qui entouraient le blessé.

Les agents se mirent à l'injurier et le repoussèrent brutalement. Un officier ordonna alors à ses hommes d'emmener Trudeau dans les cellules. Trudeau demanda seulement qu'on le laisse marcher vers les cellules, sans être bousculé davantage.

Trois agents sautèrent sur Trudeau et le poussèrent littéralement en direction du couloir, alors qu'il n'avait pas refusé d'aller.

J'ai vu Trudeau jusqu'aux cellules, ce qui m'a permis d'entendre les injures et les menaces proférées par les sbires devenus furieux. Dans le couloir ils lui passèrent les menottes, qu'on serra le plus possible, il ne sans dire, ce qui permit de tordre le poignet d'un prisonnier sans effort. "Tu n'as rien dit, n'est-ce pas?" hurlait un des agents.

De suite, Trudeau me raconta plus tard que les injures et les menaces s'intensifiaient dès que la porte de la cellule se referma. Il n'y avait plus de témoin. "Je pourrais vous poursuivre", dit Trudeau aux agents. "Essayez pour voir. Tu ne vas pas prouver!" répondirent-ils, ce qui, j'espère ne pourra étonner personne.

Grâce à Me Fred Kaufman, un avocat que je rencontrai dans le hall du Palais, Trudeau put être libéré cinquante minutes plus tard, sans qu'une plainte ait été portée contre lui.

Voilà les faits. Ce qui frappe, dans tout cela, c'est de voir avec quel féroce les policiers se sont jetés sur Trudeau alors qu'un détenu qui n'avait eu le courage de courir après un détenu qui se sauvait en plein jour, rue Notre-Dame. Et ce ne sont pas les agents de police qui manquent au Palais!

Ce qui frappe aussi, c'est de voir qu'on préfère tirer dans le dos des gens plutôt que de courir après, risquant de tuer un détenu "considéré comme innocent" jusqu'à preuve du contraire, selon la loi, risquant aussi de tuer un des nombreux passants qui se trouvaient, comme Trudeau et moi, près de l'entrée du Palais de Justice.

Enfin ce coup de revolver est un geste de lâcheté si on considère que le dit Claude Nadeau était de toute évidence...

(Suite à la page 5)

517,000 chômeurs au Canada

OTTAWA. — Une baisse moindre que d'ordinaire dans le nombre des chômeurs canadiens entre la mi-mars et la mi-avril a permis de situer le nombre des sans-travail à 517.000 le 23 avril, a annoncé, hier, le gouvernement.

Cette baisse de 49.000 par rapport au total de 566.000 — le sommet pour l'hiver — enregistre le 19 mars laisse le nombre de sans travail plus élevé qu'il ne l'était à la mi-avril de l'an dernier, alors qu'il était de 445.000. Cette année, à la même époque, on en comptait 72.000 de plus.

Le rapport publié par le Bureau de la statistique précise que la baisse du chômage pour le mois a été moindre que les améliorations saisonnières de l'emploi pour les périodes correspondantes de 1958 et 1959. L'an dernier, le nombre de sans travail a baissé de 80.000 depuis la mi-mars jusqu'à la mi-avril.

Le rapport, basé sur un relevé mensuel de la force ouvrière au pays, montre que le nombre de personnes ayant des emplois s'est élevé de 74.000

au cours du mois. Il atteignait 5.742.000 le 23 avril. Ce chiffre se compare à l'augmentation de 112.000 pour le mois correspondant de 1959. Le gros de l'accroissement dans le nombre d'emplois a été enregistré dans l'embauche sur les fermes, où il a été de 32.000 plus élevé que l'an dernier.

Bureau de placement

Le gouvernement rapporte également aujourd'hui que 737.225 personnes avaient inscrit des demandes d'emplois aux bureaux du Service national de placement en date du 21 avril. C'était 43.436 de moins qu'à la même date du mois précédent, mais 53.526 de plus qu'à la date correspondante de 1959.

La somme de ces demandes d'emploi ne peut être considérée comme norme exacte de la situation de l'embauche, étant donné qu'elle comprend un nombre inconnu de personnes cherchant à changer de travail et d'autres qui se sont déjà trouvées de l'emploi depuis l'inscription de leur demande.

La force ouvrière au pays se chiffre à 6.259.000. Le nombre approximatif de 517.000 chômeurs à la mi-avril représente 8,3 pour cent de cette force. Ce pourcentage était de 7,3 pour cent en avril 1959, alors que la force ouvrière se chiffrait à 6.109.000. En avril 1958 — une année de records d'après-guerre pour le chômage — ce pourcentage s'établissait à 8,6 pour cent.

Note gouvernementale

Une note explicative du gouvernement accompagne ces statistiques. La note explique que près de la moitié de la baisse dans le nombre des sans travail

durant le mois et jusqu'à la mi-avril a été enregistrée dans le Québec. Parmi les gens en quête d'emploi, on comptait 464.000 hommes et 53.000 femmes.

Un peu moins de la moitié des sans-travail sont en quête d'emplois depuis trois mois ou moins; 37 pour cent ne travaillent pas depuis quatre à six mois et 12 pour cent sont sans travail depuis plus de six mois.

En plus du nombre de sans-travail à la mi-avril, 34.000 autres personnes avaient été mises à pied temporairement, soit 12.000 de plus que l'an dernier. Quelque 84.000 ouvriers étaient employés moins de 35 heures par semaine, soit 8.000 de plus qu'à la date correspondante de l'an dernier.

Le nombre des emplois dans le Québec à la mi-avril était de 1.536.000, soit sensiblement le même que l'an dernier à la même date, après un accroissement mensuel de 19.000, ce qui est inférieur à la normale. Presque tout l'accroissement a été enregistré ailleurs que dans l'agriculture. L'embauche dans l'industrie du bois a diminué.

En Ontario

Le total des emplois a augmenté de 20.000 en Ontario au cours du mois d'avril. A la mi-avril, cette province comptait 2.212.000 travailleurs. Toutefois, il s'est effectué 24.000 personnes de plus sur les fermes, ce qui a partiellement compensé, pour l'accroissement dans le nombre de mises à pied faites dans les autres domaines de l'industrie. Pour les quatre premiers mois de l'année, le taux d'emploi a été de quatre pour cent plus élevé que celui de l'an dernier, cependant qu'il est demeuré sensiblement le même dans les manufactures.

LE CHOMAGE

La moitié du déclin dans le Québec

Par Clément BROWN

OTTAWA. — C'est dans la province de Québec que le chômage hivernal cause ses plus terribles méfaits. C'est aussi dans cette province que la reprise est la plus rapide. Les statistiques du chômage, publiées hier par le ministère du travail, en font foi.

Près de la moitié des 54.000 nouveaux emplois occupés en avril, par rapport à mars, sont allés à la province de Québec. Toutefois, on note que l'augmentation de l'embauche a été moindre que d'habitude. En avril, on comptait 1.536.000 personnes occupant un emploi dans le Québec, soit 19.000 de plus que pendant le mois précédent. L'embauche agricole est demeurée stationnaire mais un léger regain s'est fait sentir dans quelques autres secteurs.

En attendant la période du flottage du bois, l'industrie forestière a licencié, cette année, un plus grand nombre d'ouvriers que d'habitude et les scieries ont été moins actives que par le passé. La construction a démarré lentement, à cause de la faiblesse du secteur de l'habitation. Par contre, les mines ont été fort actives, avec des gains un peu partout. Les textiles primaires se sont également bien comportés par rapport aux périodes correspondantes des années passées. D'autre part, l'industrie du vêtement et celle du cuir ont été passablement affectées par des mises à pied temporaire. L'aéronautique et les chantiers maritimes ont été actifs et l'ouverture de la navigation a redonné du travail aux marins et aux débardeurs.

Dans l'ensemble de la province, le chômage a diminué un peu partout mais sur un rythme plus lent que d'habitude.

Quant aux inscriptions québécoises au service national du placement, elles accusent une diminution de 12.922 personnes entre mars et avril mais une augmentation de 13.149 personnes entre avril 1959 et avril 1960.

Le 21 avril 1960, on comptait 264.747 inscriptions dans le Québec contre 277.769 en mars. Par contre, l'an dernier, à pareille date, le nombre des inscriptions se chiffrait par 251.698 personnes.

Pour la ville de Montréal, on notait 80.960 personnes inscrites au bureau du service national du placement en avril 1960, soit environ 7.000 de moins que la même date l'an dernier. Pour la ville de Québec, la différence était de 2.000 environ, avril 1960 étant plus favorable que mars mais moins favorable qu'avril 1959.

On peut donc conclure par ces chiffres, qui remontent déjà à un mois, que le chômage saisonnier s'efface graduellement avec le retour du printemps dans notre province. Toutefois, le chômage permanent demeure à l'état endémique avec une lente reprise économique dans quelques secteurs mais un taux d'embauche qui laisse de nombreux laissés-pour compte.

Un diagnostic et un traitement précoces offrent la meilleure chance de guérison des maladies mentales. Aux premiers symptômes de troubles mentaux, le malade doit avoir recours aux services d'un médecin ou d'une clinique d'hygiène mentale.



RALLIE AUX LIBÉRAUX — M. Louis Quévillon, à gauche, ex-maire de Valleyfield et organisateur de l'Union nationale depuis plusieurs années, s'est rallié lundi dernier à la cause du candidat libéral Gérard Cadieux, dans Beauharnois. Il serre ici la main du candidat libéral.

IMMEUBLES FEDÉRAUX

A Québec: on demande balayeurs bilingues

OTTAWA. — M. Robert Lafrenière, conservateur de Québec-Montmorency, a demandé hier au gouvernement s'il est dans l'habitude de la commission du service civil d'exiger le bilinguisme des personnes proposées à l'entretien des édifices fédéraux. M. Lafrenière soulignait que la commission, dans une circulaire d'offre d'emploi, exigeait le bilinguisme des personnes qui seraient affectées au nettoyage des édifices fédéraux dans la ville de Québec. Je voudrais savoir, demanda M. Lafrenière, si la commission a les mêmes exigences pour la même catégorie d'emplois dans les autres villes du pays. M. Léon Balcer, secrétaire d'Etat, a déclaré qu'il n'était pas au courant de la circulaire de la commission mais qu'à première vue, les exigences de celle-ci semblaient ridicules. Le ministre fera rapport ultérieurement.

Mont-Royal paiera son eau 10 cents de plus le 1000 gallons

Le comité exécutif a approuvé hier le nouveau contrat pour la fourniture de l'eau à Ville Mont-Royal.

Si ce contrat est accepté par le Conseil municipal, cette municipalité de banlieue utilisera l'eau de Montréal aux mêmes conditions que Ville St-Laurent, soit 25 cents du 1000 gallons pour les premiers 600.000,000 de gallons.

Ce contrat est rétroactif au 1er novembre dernier. En vertu de l'ancien contrat Ville Mont-Royal payait 15 cents du 1000 gallons.

En vertu du nouveau contrat le coût de l'eau pour le deuxième 600.000,000 de gallons sera de 20 cents le 1000 gallons et toute consommation supérieure coûtera 18,5 le 1000 gallons.

De plus, la Cité de Montréal s'engage à vendre à Ville Mont-Royal deux conduites d'eau de 12 pouces dans Côte de Liesse et le boulevard, Décarie pour la somme de \$60.000.

Amendements au fonds de pension des pompiers

Le comité exécutif a approuvé hier une recommandation du comité du fonds de pension des pompiers recommandant que tout pompier qui devient invalide à la suite de blessures reçues dans l'exercice de ses fonctions ait droit à une pension annuelle équivalente au montant le plus élevé de 60 p. de la moyenne de traitement de ses cinq dernières années de service ou de 2 pour cent de la moyenne de son traitement annuel durant ses 5 dernières années de service, multipliée par le nombre total de ses années de service.

Le comité a aussi approuvé une seconde recommandation qui stipule que la veuve d'un pompier qui décède sur les lieux d'un incendie ou d'un sinistre ou qui décède accidentellement dans l'exercice de ses fonctions, ou qui décède par suite de blessures reçues dans l'exercice de ses fonctions, reçoit, sa vie durant, et tant qu'elle garde viduité, la moitié de la pension à laquelle le pompier aurait eu droit s'il n'eût été mis à sa retraite pour cause d'invalidité.

Ces deux recommandations doivent recevoir l'approbation du Congrès municipal, avant leur entrée en vigueur.

DANS BEAUHARNOIS

L'Union nationale perd un de ses meilleurs organisateurs

M. Louis Quévillon qui fut maire de Valleyfield durant six ans et échoua durant 9 ans, a déclaré, lundi le 23 mai dernier qu'il appuyait le candidat libéral M. Gérard Cadieux dans la présente campagne électorale.

Le geste de M. Quévillon qui est un des principaux organisateurs de l'Union nationale depuis longtemps et qui fut candidat à la convention conservatrice de 1958, porte un dur coup aux tentatives que fait actuellement le candidat de l'Union nationale pour se faire réélire.

Dans sa déclaration, M. Quévillon dit qu'il veut désapprouver par son attitude les agissements de ceux qu'il qualifie de "Union nationale des scandales".

"Avec tout le monde" a continué M. Quévillon "je trouve qu'il est temps que ça change. Ceux qui ne connaissent bien savent combien je suis dévoué pour la population. J'ai toujours désiré servir loyalement et honnêtement mes concitoyens, mon dévouement est connu de tous, et je crois que mes services ont été appréciés. Seul le député de l'U. N. dans Beauharnois n'a pas semblé approuver mes faits et gestes. Son attitude partait avant les dernières élections m'a grandement déçu ainsi qu'à mes nombreux amis. Il aurait sans doute préféré que je me plie aux exigences de sa politique et ainsi abdiquer mes principes. Pour ces raisons et pour bien d'autres que j'aurai l'occasion de dévoiler en public, je déclare appuyer le candidat libéral dans Beauharnois, M. Gérard Cadieux. Malgré certaines divergences d'idées, Gérard Cadieux est un ami personnel, qui durant mon stage à la mairie m'a toujours offert sa collaboration. Son chef Jean Lesage et la vaillante équipe qui l'entoure, méritent la confiance de la population. Enfin le programme du parti libéral cette année attire à lui seul le support de tous les gens bien pensants.

Je suis donc en faveur du candidat Gérard Cadieux, et je désire le voir triompher le 22 juin prochain. Je suis aussi très heureux de constater que Me Albert Lemieux m'a précédé dans cette voie, et je termine en faisant un appel à tous mes amis et anciens supporters leur demandant de bien vouloir en 1960 appuyer le parti libéral et son candidat dans Beauharnois, Gérard Cadieux.

LE P. LEVESQUE A TORONTO:

Dualité de culture: un trésor

TORONTO. — Le très révérend père Georges-Henri Levesque, de Québec, a déclaré hier que les francophones et les anglophones canadiens ne comprennent pas suffisamment les avantages d'une dualité de culture.

Prenant la parole à Toronto, devant les membres de l'Association canadienne des assureurs-vie, le père Levesque, vice-président du Conseil des arts du Canada, a dit qu'on n'obtiendrait une véritable démocratie canadienne que lorsque la population prendra conscience de la diversité des éléments qui la composent.

Si la dualité de culture peut poser un certain problème, a-t-il ajouté, il existe, d'autre part un trésor commun que trop peu de Canadiens se donnent la peine de découvrir. Certains observateurs, a-t-il poursuivi, ont souvent blâmé les Canadiens français de leur passivité, mais ces derniers font maintenant preuve d'un esprit d'initiative.

A titre d'exemple, le père Levesque a fait remarquer que les Canadiens français se sont libérés eux-mêmes du complexe d'infériorité numérique qui a souvent paralysé leur activité dans le passé.

Le père dominicain a souligné qu'il parlait au nom des 5.500.000 Canadiens français du Québec. Il y en a environ 700.000 en Ontario, 350.000 dans les Maritimes et 400.000 dans l'Ouest canadien.

Il a ensuite parlé des nombreux contacts qui ont circulé à travers le Canada et tendant à l'unité nationale.

(suite à la page 2)

Mgr Lemieux à Mexico

Mexico — Mgr Joseph Marie Lemieux, archevêque d'Ottawa, est arrivé hier à Mexico, venant de Rio de Janeiro. Il a été accueilli à l'aéroport par le primat de l'Eglise du Mexique, Mgr Darío Miranda, ainsi que d'autres dignitaires et prélats de l'Eglise. Mgr Lemieux doit s'entretenir avec le cardinal José Garibi Rivera. L'archevêque d'Ottawa participera à diverses manifestations religieuses.

Professeur demandé

Professeur possédant de 3 à 5 années d'expérience, demande pour septembre, classe de 7e et 8e années, garçons. Références exigées. Salaire raisonnable. S'adresser à D. R. Gauthier, sec. tré. Sainte-Julie-de-Verchères. Tél. 85

La CMM demande à Québec de prendre à sa charge l'entretien du boulevard

La Corporation de Montréal métropolitain a adopté à l'unanimité, hier après-midi, une résolution priant le gouvernement de la province de Québec de prendre à sa charge le coût de l'entretien des voies rapides du boulevard Métropolitain. Cependant, au cours de la même séance, la Corporation a ouvert des soumissions pour l'entretien de ces voies rapides. Un porte-parole de la Corporation a expliqué qu'en attendant la décision du gouvernement provincial, la Corporation aura recours à l'entrepreneur privé pour l'entretien des voies rapides. Ce travail de nettoyage et de lavage de la chaussée ne sera fait cependant que sur demande.

A MONTREAL

Les syndicats ne s'opposent pas au suffrage universel

Le porte-parole du Conseil central des syndicats nationaux devant la Commission Champagne a déclaré hier que si la commission décide de recommander le suffrage universel à Montréal il est convaincu que les syndicats ne s'y opposeront pas.

Le mémoire du Conseil central suggère que le cens électoral soit conféré à tous les payeurs de taxes d'eau ou foncières de la cité de Montréal et que chaque électeur ait droit de vote dans chacun des districts où il paie la taxe.

Questionné par M. Gérard Picard sur l'opportunité de donner à certains contribuables le droit de voter plusieurs fois, M. Jean Paul Lefebvre a dit que le comité qui a rédigé le mémoire du Conseil central est d'opinion qu'en politique municipale les problèmes de quartiers comptent pour beaucoup. "Nous croyons donc juste", dit-il, "que celui qui paie la taxe dans plusieurs districts ait droit de vote dans chacun de ces districts".

Le président de la Commission, le juge Paul Champagne lui a alors demandé si le Conseil central avait considéré l'opportunité d'établir le suffrage universel.

"Nous ne sommes pas allés jusque là" de répondre M. Lefebvre, "mais je suis convaincu que si votre commission décide de recommander le suffrage universel les syndicats nationaux ne s'y opposeront certainement pas".

M. Lefebvre a insisté sur la création d'un conseil économique et social dont les membres seraient nommés par les collèges professoraux des universités de Montréal et McGill; le Conseil central des syndicats nationaux de Montréal (CTCN); le Conseil du travail de Montréal (CTC); la Chambre de commerce de Montréal et le Montreal Board of Trade.

Il a précisé que dans l'esprit du conseil central ce conseil économique et social n'aurait aucun pouvoir de veto.

"Nous avions d'abord songé à un comité de révision ou de censure, mais après avoir étudié le problème lors du congrès des syndicats nous en sommes venus à la conclusion que ce Conseil ne devrait être qu'un organisme consultatif qui ferait des recommandations sur les grands problèmes: santé, bien-être social, les parcs, etc. Ainsi ce conseil économique et social plutôt qu'exercer un rôle négatif de censure jouerait un rôle positif".

Le mémoire du Conseil central des syndicats nationaux suggère l'abolition des trois classes

de conseillers. Le Conseil serait formé d'environ 50 conseillers élus et du maire. Le président du comité exécutif serait désigné par le Conseil et après son élection choisirait lui-même les six autres membres de l'exécutif.

Le Conseil central des syndicats nationaux demande à la Commission de faire des recommandations pour assurer la tenue d'élections honnêtes. Il suggère en particulier que les pénalités prévues soient rendues plus sévères.

La Ligue des propriétaires de Montréal

Au cours de cette audience publique, la Commission Champagne a aussi entendu les re-

présentants de la Ligue des propriétaires de Montréal qui recommandent que l'on maintienne la classe "C" mais que le nombre de conseillers soit réduit.

La ligue suggère que 45 conseillers soient élus dans 15 districts de trois quartiers chacun (les candidats devant être propriétaires) et que 12 conseillers soient nommés par des corps publics.

La ligue recommande que le maire soit le grand responsable de l'administration et qu'il cumule les fonctions de maire et de président du comité exécutif. L'administration serait formée de 11 commissaires et du maire qui auraient chacun la responsabilité d'un ou plusieurs services municipaux.



Le Dr Pierre Lapointe (centre-gauche), médecin et professeur d'histoire au collège Saint-Denis, et M. Marc-André Berthiaume (extrême-droite), titulaire de la chaire de syntaxe à cette même institution, étaient les hôtes d'une réception offerte en leur honneur mardi soir, au Cercle universitaire, par les autorités du collège. L'université de Montréal vient, en effet, de décerner au Dr Lapointe le prix Parizeau, accordé à l'un de ses anciens qui s'est distingué par ses initiatives d'ordre intellectuel, tandis que M. Berthiaume a remporté le premier prix au concours des jeunes auteurs organisé par Radio-Canada, section des textes dramatiques de 30 minutes. A l'extrême-gauche, Me Jean-Jules Guilbault, directeur des relations extérieures du collège Saint-Denis, et, au centre-droit, le directeur de cette institution laïque, le Dr Gilles Moreau.



A vendre, meublée ou non, maison pierres et briques. 13 1/2 pièces, plus 2 chambres de bain; 2 cuisines, 4 toilettes, 3 solariums, foyer naturel, foyer électrique, chauffage automatique, cave finie 8 pieds, buanderie. Terrain 150 x 350, beaux arbres, jardin, garage-remise. Idéal pour pension de personnes âgées ou autres. 25 milles de Montréal. Conditions faciles. Pas d'agent. Ecrire à M. Fontaine, C.P. 93 ou téléphonez à LU. 9-7604, Marieville.

"Le Devoir" est imprimé au No 414 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditeur. Directeur-gérant: Gérard Filion. "Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Association des journaux de langue française, de la Canadian Daily Newspaper Publishers Association, de la Canadian Press Association, de l'Association des journaux de langue française et de l'Association des journaux de langue française. Les informations locales que "Le Devoir" publie, sous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservées.

Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an): MONTREAL et banlieues, \$20.00; CANADA hors Montreal et banlieues, \$25.00; États-Unis et Empire Britannique, \$20.00; Union Postale, \$20.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: Victor 4-3361*

LE DEVOIR, MONTREAL, JEUDI, 26 MAI 1960

Je plaide coupable

Donc, M. Jean-Noël Tremblay, député conservateur de Roberval, accuse M. Jean-Louis Gagnon d'avoir défendu à la radio et à la télévision des idées "qui ont été contredites à la Chambre par le premier ministre et par le chef de l'opposition libérale".

Il s'agit d'une émission de Radio-Canada (lundi après-midi), centrée sur les discours de MM. Gromyko et Cabot Lodge au Conseil de sécurité. Il est vrai que M. Gagnon y a défendu des idées différentes de celles de MM. Diefenbaker et Pearson. Mais il n'était pas seul à le faire. La plupart des commentateurs, sur un point ou sur un autre, en ont fait autant au réseau français; M. Chevrier assure que les commentateurs du réseau anglais se sont permis la même incartade. En tout cas, à l'accusation du député de Roberval, je tiens à plaider publiquement coupable, car moi aussi, au cours de la même émission, je me suis écarté de la ligne officielle. Et chaque fois que je l'estimerai nécessaire, j'ai l'intention de recommencer.

Est-ce que Radio-Canada nous avait autorisés à "critiquer la politique étrangère des États-Unis, à attaquer les membres de l'OTAN et à faire l'éloge de M. Gromyko"? Les choses ne se passent pas ainsi. Quand Radio-Canada invite des commentateurs, la Société n'établit pas une orthodoxie préalable à laquelle ils seraient soumis: elle les invite à formuler leurs opinions, dont elle n'est évidemment pas solidaire. C'est de cette façon que, mardi soir, le chanoine Groulx a parlé de Dollard des Ormeaux. Il s'est trouvé, lundi après-midi, que personne (à ma connaissance) n'a attaqué les membres de l'OTAN, bien au contraire; que personne n'a fait l'éloge de M. Gromyko, à moins qu'on n'appelle "faire son bon" d'enregistrer son extrême habileté; mais que tous les commentateurs, avec plus ou moins de vigueur ou d'acharnement, ont formulé des critiques sévères contre la politique étrangère des États-Unis.

Donc leurs idées ne coïncidaient pas toujours, et parfois elles contredisaient les prises de position de MM. Diefenbaker et de M. Pearson.

Et puis après?

Les citoyens canadiens, les journalistes, les commentateurs sont-ils enchaînés aux idées des deux grands partis? Leur serait-il interdit, selon le député Jean-Noël Tremblay, de formuler à l'endroit de la politique étrangère des États-Unis des critiques fort voisines de celles qu'a formulées M. Adlai Stevenson — candidat d'hier et d'aujourd'hui à la présidence des États-Unis, peut-être candidat de demain, peut-être même président de demain?

Ou encore, d'après M. Tremblay, Radio-Canada doit-elle adopter sur ces grands thèmes les positions officielles, et ne point permettre qu'on en devie? Estime-t-il que la fonction d'une radio-télévision d'État est de propager les idées de l'État? N'oublions pas que M. Tremblay est député, membre du parti gouvernemental, qu'il demande une enquête sommaire et l'obtient sur le champ.

MM. Diefenbaker et Pearson établissent-ils à la Chambre les règles d'une pensée politique à laquelle les Canadiens, surtout quand ils s'expriment à Radio-Canada, doivent obéir aveuglément?

Notez que dans le cas présent, il eût fallu que les commentateurs fussent doués de prescience. Car, commentant l'événement à mesure, ils ne pouvaient savoir ce qu'en diraient MM. Diefenbaker et Pearson. Devaient-ils se taire et attendre que les oracles aient parlé?

Que font MM. Noël Tremblay et ses pareils de l'indépendance de pensée et de la liberté de parole que nous défendons contre les totalitarismes? Doivent-elles s'entendre, selon eux, de la manière suivante: que désormais le gouvernement doive autoriser Radio-Canada à autoriser les commentateurs à déclarer ce que pensent MM. Diefenbaker et Pearson?

En 1942, au plébiscite sur la conscription, les quatre partis fédéraux demandaient au peuple canadien de voter OUI. À l'époque, c'est-à-dire en temps de guerre, seuls purent parler à Radio-Canada les représentants des quatre partis, donc les partisans du OUI. Est-ce à cette situation que M. Jean-Noël Tremblay et ses pareils veulent revenir? Je lui ferai remarquer que cette fois-là l'immense majorité des Québécois vota NON quand même.

À quoi vise-t-il? À embarrasser Radio-Canada, en fonction d'une attitude qui, elle, n'a pas dévié depuis au moins deux ans? À intimider les commentateurs de l'avenir, à les surveiller de telle sorte qu'ils se sentent ligotés et incapables d'une pensée personnelle? À transformer la radio et la télévision d'État, au moins le réseau français, en haut-parleur de la pensée politique officielle?

Si tel est son but, pourquoi se gêner? Pourquoi parler à la fois de M. Diefenbaker et de M. Pearson? Le chef du parti libéral n'est après tout qu'un minoritaire, et c'est M. Diefenbaker qui est le gouvernement. M. Tremblay manifeste trop de timidité: qu'il supprime donc aussi M. Pearson, lequel ne pense pas toujours comme M. Diefenbaker. Alors la situation sera claire, le pays unanime, et ainsi unifiés, nous serons bien plus forts pour défendre la liberté contre M. Khrouchtchev.

André LAURENDEAU

Blocs-Notes

Adultères fictifs

Un article publié par Mlle Charlotte Whitton dans le "Citizen" d'Ottawa a eu un écho au Sénat la semaine dernière. Mlle Whitton parlait d'un programme qui devait passer au réseau anglais de Radio-Canada, et où l'on devait interviewer un secrétaire qui gagne \$70 par semaine dans son emploi régulier et \$100 par soir en jouant le rôle de co-défenderesse lorsqu'on désire obtenir la preuve qu'il doit étayer les demandes de divorce.

Le problème n'est pas nouveau ni particulier au Canada. L'on dénonce depuis longtemps ces mises en scène dont l'objet est d'établir une présomption d'adultère. Des détectives vont constater qu'un homme marié se trouve dans une chambre d'hôtel avec une femme qui n'est pas la sienne, et lorsque l'épouse demande le divorce, ces témoins viennent attester devant le comité du Sénat, ou devant le tribunal selon le cas, avoir vu le couple, ordinairement en robes de chambre.

Mme Muriel McQueen Ferguson, sénateur libéral, a demandé au leader du gouvernement au Sénat de s'enquérir de la possibilité de traduire en justice cette secrétaire, et elle a cité le commentaire de Mlle Whitton: "Si, comme l'explication de l'émission le donne à entendre, elle rend de faux témoignages moyennant paiement, elle et ceux qui font partie de son groupe sont passibles d'être accusés du délit tant de conspiration que de parjure en vertu de nos lois et il faudrait les en accuser et les poursuivre."

Parjures en série

Dans plusieurs États des États-Unis, notamment New York, où comme au Canada le divorce n'est accordé que pour motif d'adultère, cette pratique des adultères simulés paraît courante. Avec une preuve fautive, des conjoints peuvent obtenir des tribunaux

l'équivalent d'un divorce par consentement mutuel.

C'est tellement connu que cette pratique a fait l'objet d'un film: "Secrets d'alcôve", réalisé en France en 1953 par Henri Decoin, et dont la version anglaise a pour titre: "The Bed". Quatre voyageurs arrêtés dans une auberge se racontent des histoires de lits, dont l'un se déroule aux États-Unis. D'accord avec sa femme, un mari qui veut divorcer décide de fabriquer un adultère; une agence spécialisée se charge de lui fournir une employée consciencieuse qui, devant témoins, prendra les poses les plus aguichantes. Ce film, coté "à déconseiller", est passé à la télévision canadienne.

Devant une pratique qui contournait la loi au moyen de parjures en série, les partisans du divorce plus facile demandent qu'on reconnaisse d'autres motifs de divorce que l'adultère, puisque cela conduit au mépris de la loi et à des actes criminels. Ce ne serait pas un remède, car à moins d'aller jusqu'au divorce par consentement mutuel, d'autres trucs seront mis au point pour contourner la loi. Si l'on admet le grief de cruauté, les conjoints qui veulent divorcer pourront établir des preuves de cruauté qui seront simulées.

La sénateur Ferguson a ajouté, quant à l'émission qui avait provoqué son intervention: "Comme moi, une foule de personnes sont d'avis que la glorification du crime et de la violence au cinéma et à la télévision contribuent certainement à la délinquance juvénile qui, nous devons l'avouer, ne diminue pas. Cette émission ne suggérerait-elle pas à certaines jeunes femmes, dont un bon nombre éprouvent de la difficulté à vivre avec leurs maigres salaires, de gagner de l'argent d'une manière semblable? De toute façon, ce sujet, à mon avis, ne convient pas du tout pour un programme de télévision". Cette conclusion de Mme Ferguson paraît valoir tout autant contre la télédiffusion du film "Secrets d'alcôve".

Le divorce

Cette année, deux députés P.S.D., MM. Frank Howard et Arnold Peters, ont adopté et continué une tactique d'obstruction contre les bills de divorce présentés au parlement canadien. Leur but est de rendre la situation tellement impraticable que l'on finisse par imposer des tribunaux de divorce aux deux provinces qui n'en ont pas: Québec et Terre-Neuve, afin de débarrasser le parlement de cette tâche détestable.

Notons toutefois que les tribunaux ne suppriment pas la plaie des adultères fictifs mis en preuve par des parjures. L'expérience, en particulier les critiques formulées à New-York, démontrent que ces preuves fabriquées peuvent réussir à tromper un tribunal autant qu'un comité de sénateurs.

Mais le but ultime de ceux qui veulent nous imposer des tribunaux de divorce, c'est de faire admettre ensuite toute une série de motifs en plus

Lettres au "Devoir"

Le chanoine Groulx et Dollard

Monsieur le directeur,

Le Canada-Français, c'est entendu, n'a plus d'autre "mission" que celle de mourir. On devrait au moins lui laisser le plaisir de mourir un peu en beauté, par exemple dans le linéaire d'une histoire marquée de quelques exploits.

Or je lis dans l'ouvrage de Claude de Bonnaville Histoire du Canada Français, publié dans la première série des Études coloniales aux Presses universitaires de France: "Tel fut l'affaire du Long saut, le plus glorieux peut-être et certainement le plus extraordinaire épisode des annales de la Nouvelle-France, la plus pure, la plus éclatante manifestation de mysticisme agissant, de surhumanité et de sur-naturel." Preuve étrangère que tout n'est pas "mythe" dans ce que racontent nos historiens ou nos manuels d'histoire. Rien, n'empêche que l'exploit du Long saut trouve tous les dix ans des destructeurs, prétentieux ou ignares...

Une fois de plus notre plus grand maître d'histoire a dû mettre la main à l'oeuvre pour rétablir le fait ancien. Selon sa manière habituelle, qui est celle d'un archiviste doublé

d'un "humaniste", le chanoine Groulx refait l'examen des documents, les analyse, les compare, puis les interprète selon la rigueur d'une méthode qui tient compte de tout l'homme. Il fait bon, par exemple, lui entendre dire que l'exploit en question est tout autant celui de tout un milieu (le Ville-Marie de l'époque héroïque) que celui d'un homme ou d'un petit groupe. Remarquons encore que les héros du Long saut n'étaient pas des petits jeunes gens, facilement inflammables: c'étaient des hommes de 25 à 30 ans (moyenne d'âge, 26 ans); et le genre de vie du milieu méritait son homme bien avant l'âge.

Dollard est-il un mythe fait avancer le sujet en réunissant, contre les objections nouvelles (?), toutes les pièces dans une démonstration parfaite. Au lieu, bien, ceux qui veulent encore espérer, malgré la capitulation générale de 1960, confondront dans une même vénération les héros d'il y a trois siècles et le maître sans égal qui, à quatre-vingts ans, les retire patiemment du doute des faibles ou du mépris des médiocres.

Gustave Lamarche, c.s.v. Joliette.

Pas un mot en anglais

Monsieur le directeur,

J'aimerais exprimer ma désapprobation de ce que je considère comme une négligence malheureuse de la part des chefs des deux principaux partis politiques du Québec durant les discours d'ouverture de leur campagne électorale.

Ni M. Lesage, chef du parti libéral, ni M. Barrette, premier ministre et chef de l'Union nationale n'ont prononcé un seul mot en anglais. Je sais que les deux hommes parlaient dans un milieu typiquement français. Cependant, il me semble que s'ils avaient prononcé quelques mots dans l'autre langue officielle du pays, cela aurait été beaucoup plus convenable. Je suis convaincu que nous sommes maintenant arrivés à

un point de notre développement national, où l'on constate une coopération sans précédent entre les deux groupes ethniques du pays. Il y a eu dans le passé des faux pas, des incompréhensions, et des fautes des deux côtés. Mais, il me semble que maintenant, plus que jamais auparavant, il est important d'entretenir et de renforcer cet esprit de coopération.

Le premier ministre, M. Barrette, disait récemment, dans un discours devant les membres de l'Union nationale à Montréal, que si les Canadiens veulent parachever l'unité nationale, il faut d'abord qu'il y ait unité entre les deux groupes culturels du Québec.

Je suis de tout coeur avec lui!

Donald HENDRY

Artiste et révolutionnaire

Laïc un tel,

Je viens seconder votre lettre parue dans le "Devoir" de vendredi le 13 mai 1960.

Je suis aussi un ancien professeur laïc de Montréal, comme différence, j'enseignais à des sous-doués, adolescents de douze à seize ans. J'avais libre choix du programme des matières théoriques.

J'étais aussi à mes débuts dans l'enseignement, j'étais tout feu, tout flamme, mais j'ai été mis à la porte de l'école, à la fin de l'année scolaire, pour deux raisons: "J'étais trop artiste, mes méthodes d'enseignement étaient révolutionnaires".

Artiste, parce que je me servais du dessin comme moyen de dépeindre quelques troubles émotifs ou psychologiques.

Révolutionnaire, parce que j'avais mis au programme cinq à dix minutes de culture physique entre deux périodes exigeant plus de concentration chez les élèves.

Au dire de l'autorité, ces enfants un peu "arriérés" n'avaient pas besoin de découvrir le beau, voir la musique simple, par exemple, "pourvu qu'elles fussent en mesure de gagner leur vie c'était l'essentiel".

Que des adolescents soient en mesure de gagner leur vie, j'étais parfaitement d'accord, mais de là à ne pas essayer de leur faire aimer quelque chose... l'expérience d'éducateurs intelligents m'avaient appris autrement.

Je restai donc en désaccord avec l'autorité et continuai de répondre aux mille et une questions des esprits avides de connaître le beau!

Voilà! on me présente à la fin de l'année une feuille rédigée comme suit: "Je donne ma démission pour des raisons personnelles". Il ne me restait plus qu'à signer, l'autorité avait décidé!

Depuis ce temps, je n'enseigne plus, j'attends d'être en mesure de faire approuver mes idées. D'ici là, peut-être des personnes bien placées se décideront à parler. Le "Devoir" aidera sûrement j'en suis convaincu.

Un ancien professeur.

Le ton est déplaisant

Monsieur le directeur,

Dans la colonne: "Echos de la campagne", samedi, 14 mai, premier paragraphe, est-ce que vous blâmez la religieuse enseignante qui apprend à ses élèves le nom des ministres du gouvernement ou si vous blâmez les ministres de payer, aux journaux, une annonce publiant leurs noms, portrait et biographie?

Je ne trouve rien de répréhensible ni dans l'un ni dans l'autre. Je trouve seulement répréhensible qu'on glisse, comme par hasard, le nom d'une religieuse, dans cet article. Est-ce que Le Devoir a envie de mêler, dans la présente campagne, la politique,

le clergé et la religion? C'est difficile de demander à un reporter de ne pas être subtil, mais dans vos articles, il se glisse plus d'ambiguïté que de subtilité. Le ton, en général, est déplaisant. On fait des allusions, des accusations sans fondement et on profite de toutes les occasions pour monter les classes les unes contre les autres et surtout détruire l'autorité établie.

L'article en question, n'est pas typique de cette attitude que je reproche au Devoir, mais dans le moment, il me la rappelle.

Je demeure votre dévoué Dr A. Gosselet.

Heureusement

Monsieur le directeur,

La nation canadienne-française a fait encore une fois être le dindon de la farce. L'an dernier, c'était à l'occasion du deuxième centenaire de la défaite des plaines d'Abraham. Heureusement que les protestations indignées avaient fait abandonner la société Saint-Jean-Baptiste le projet de participer à cette humiliante célébration.

Cette fois-ci, c'est le bureau des expositions universelles qui a aidé la cause canadienne-française en n'attribuant pas à Montréal le lieu de l'exposition de 1967 pour la célébration du centenaire de la Confédération. À cette occasion, on aurait exalté la bonne entente et l'égalité entre les deux races, quand

l'on sait que les Canadiens français sont traités dans les provinces anglaises à peu près comme les Noirs aux États-Unis; ce fut la constatation de François Jean-Marie Domenach lors de sa récente visite au Canada. Tant que les Canadiens français ne seront pas à tous les points de vue sur un pied d'égalité avec les Anglo-Canadiens, il ne faut pas concevoir le système fédératif comme le système idéal au Canada. La meilleure solution, à mon avis, serait de donner à la province de Québec son indépendance politique complète sous le nom de République de Laurentie.

A bon entendre, salut!

Pierre-Claude CIMON Québec

de l'adultère. À mesure qu'on rend le divorce plus facile, cette plaie sociale devient plus redoutable. La seule vraie solution c'est de restaurer l'indissolubilité du mariage.

Selon une dépêche de la Presse canadienne, lundi, le gouvernement de Diefenbaker n'aurait pas l'intention d'intervenir, ni pour briser l'obstruction des députés P.S.D. contre les bills de divorce, ni pour proposer une autre méthode d'en disposer. C'est une attitude sage. Le gouverne-

ment n'a aucune obligation de faire adopter ces bills si les députés n'en veulent pas; il s'agit de lois spéciales dans chaque cas, de sorte que les requérants n'y ont pas un droit strict; d'autre part, le gouvernement n'a pas le droit de violer unilatéralement le compromis de 1867 pour imposer au Québec des tribunaux de divorce, car ce serait entamer le principe fondamental de notre législation qui proclame l'indissolubilité du mariage dans le Québec.

P. S.



J'en connais qui seraient plutôt dans l'eau bouillante

Une mauvaise plaisanterie

On célébrait lundi le tricentenaire de l'exploit du Long saut. La manifestation de Carillon fut contremandée à cause de la pluie. Des milliers de participants se rendirent au parc Lafontaine pour y entendre le cardinal Léger, le chanoine Groulx, le maire de Montréal, des représentants du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial, des députés, des porte-parole de l'A.J.C.

Voici ce que devient l'événement dans "La Presse" de mardi.

En première page, un cadre sur trois colonnes présente, dans un grand déploiement typographique, qu'à Carillon, la pluie chasse les patriotes et qu'à Montréal la police chasse les manifestants — voir en page 24.

Voyons donc en page 24. Le reporter est vraiment fier de sa trouvaille, car des titres sur huit colonnes résident, après un sous-titre: "En souvenir d'il y a 300 ans, au Long saut...". Pendant qu'à Carillon, la pluie chasse les patriotes... à Montréal, la police met fin à un défilé de manifestants anti-Dollard.

Il s'agit de deux manchettes qui coupent la page.

La moitié supérieure illustre "la pluie". C'est-à-dire que quatre énormes photos établissent qu'il n'y avait personne à Carillon. Des légendes l'expliquent au surplus à ceux qui n'auraient pas voulu comprendre: "Des centaines (des milliers) à soutenir le curé Joseph Saint-Martin, c.s.c. de patriotes qu'on attendait dimanche à Carillon, sur la rive nord de l'Outaouais, aucun ne s'est présenté", etc.

Eh quoi! il a plu.

Passons maintenant à la manifestation qui a groupé "2,000 personnes" et une "dizaine" de contre-manifestants. Ici encore, quatre photos, dont trois sur la contre-manifestation. Quant au compte rendu lui-même, il dépasse à peine la demi-colonne, et débute ainsi: "Dollard, c'est un faux dollar — Dollard voulait des fourrures, etc." Bien entendu, tout l'espace étant mangé comme on vient de le voir, il n'en reste plus pour résumer les discours. "La Presse" se contente d'énumérer les orateurs, dont on apprend exactement ceci: "Toutes ces interventions, à un degré ou à un autre, s'inspirent de la thèse du chanoine Lionel Groulx sur l'homme du Long saut".

Quand des collégiens, dans leur journal, font un blague de cette sorte, on trouve qu'ils y vont un peu fort, puis on leur pardonne assez volontiers leur impertinence. Mais "La Presse" n'est pas, que nous sachions, un journal de carabins. Le lecteur du "plus grand quotidien français d'Amérique" a le droit d'être mis en présence de l'événement.

Je m'étonne du fanatisme que cette page 24 révèle. "La Presse" traite Dollard comme Montréal-Matin traite Jean Lesage: évidemment, c'est reconnaître que "l'homme du Long saut" demeure un vivant parmi nous, mais c'est l'aborder avec une partialité et une étroitesse d'esprit qu'on n'attend pas d'un journal libéral.

Qu'un reporter fasse la part du feu — en dirait mieux dans le cas présent, la part du feu — c'est légitime. Il est anormal que le feu mange tout l'espace. Un tricentenaire reste un tricentenaire: on doit le traiter avec un minimum de dignité. Fallait-il à tout prix que "La Presse" ait, elle aussi, sa Plus belle de cèans?

ANDRÉ LAURENDEAU

Le régime électoral de l'assemblée des "six"

Par Norman LAYBOURN

STRASBOURG, 18 mai. — L'Assemblée parlementaire européenne des Six a adopté mardi, à l'issue d'un débat prolongé et animé, au cours duquel elle s'est prononcée sur 46 amendements, un projet de convention qui prévoit l'élection de ses membres au suffrage universel direct. Le projet nécessite encore l'approbation des conseils des ministres des communautés et des parlements nationaux. Les premières élections pourraient avoir lieu fin 1962 — début 1963 au plus tard.

Si quinze parlementaires se sont abstenus lors du vote — les douze socialistes allemands, un socialiste belge, ainsi qu'un démocrate chrétien allemand et un italien, — ils estiment que le projet est insuffisant. Tous les représentants sont d'avis que la construction de l'Europe est urgente et qu'à la suite de ce vote, qui intervient après les importantes décisions prises à Luxembourg et à Bruxelles, les Six se sont fermement engagés dans la voie de l'unification rapide de l'Europe.

Selon le projet de convention, le nombre des représen-

tants à l'Assemblée des Six doit être triplé, passant de 142 actuellement à 426. Sélectionnant, contre certaines critiques, un des quatre rapporteurs, M. Maurice Faure a affirmé qu'un député pour 800,000 habitants pendant la période transitoire (qui commencerait avec l'application de cette convention, et qui prendrait fin avec la réalisation complète du Marché commun), et un pour 500,000 habitants ultérieurement, ne lui semble nullement exagéré. Selon le projet, chacun des Trois Grands (France, République fédérale d'Allemagne, Italie)

Tolérance étonnante

Monsieur le directeur,

Je suis toujours étonné et ébahi de constater la tolérance qu'on accorde aux camions d'un magasin de meubles à un coin stratégique de Montréal tel que Ste-Catherine et St-Urbain entre 8h30 et 10 heures du matin alors que l'affluence est à son maximum.

J'ai maintes fois compté jusqu'à dix camions stationnés des deux côtés de cette intersection qui devient à double sens à cet endroit en dépit des nombreuses affiches

pour les autobus et la défense formelle de stationner en tout temps des deux côtés.

S'il ne s'agissait que de voitures ordinaires peut-être pourrions-nous les ignorer mais lorsqu'il s'agit de camions monstrueux et que ceux-ci stationnent dans les deux sens de la rue, on se demande pourquoi la Cité dépense des millions pour améliorer la circulation.

J-Raoul BERNIER 459, rue St-Sulpice, Montréal

L'ACTUALITÉ

Les trois croches

Les trois grands de l'Union nationale, voilà une trouvaille publicitaire qui ne manque pas d'originalité. C'est à la fois digne et ingénieux. Associer deux premiers ministres défunts à celui qui est en fonction trouve une résonance sympathique chez ceux qui se cherchent des raisons de voter bleu.

Mais la formule prête aisément à la parodie. Normand Hudon l'a vite saisi. Il nous a donné les trois petits de l'Union nationale, avec Ti-Toine comme prototype et les trois gros avec Cuséau comme modèle.

Pourquoi pas nous crayonner les trois épais? Le choix serait facile: il me vient tout de suite à l'esprit les noms de Barré, Bourque et Elie.

Ensuite ce serait les trois durs: Bellemare, Caron et Johnson. Des ténors qui font leurs durs.

Les trois niais seraient faciles à trouver: je suggère Thibault, Riendeau et Ladouceur.

Les trois plorines? Facile à deviner: Pouliot, Talbot et Beaulieu.

Restent les trois croches. Qui osera les nommer? Pas

moi, certes, car je m'y connais en propos libellés. Je zis par expérience que s'offrir à une chance de vous conduire devant les tribunaux. Alors soyons prudent.

Mais au fait, donner les noms des trois croches pourrait faire des jaloux. Car la "crochitude" est bien portée dans le milieu et assure de l'avancement.

Alors soyons gentil pour tout le monde et ne nous tous les croches dans l'anonymat d'un soupir.

La RABASTALIERE

Eichmann a un visage neuf mais une photo l'a trahi

NEW YORK — Benjamin Epstein, directeur national de la ligue contre la diffamation, a déclaré à la TV que Adolf Eichmann a été capturé grâce à Tuvia Friedman, directeur du centre de documentation sur les crimes de guerre des nazis, à Haïfa, en Israël. Friedman aurait été informé par les autorités de l'Allemagne occidentale que Eichman, un ingénieur avant de devenir chef nazi, travaillait pour une compagnie pétrolière anglaise, à Kuweit, sous un nom d'emprunt et un visage neuf obtenu par chirurgie plastique. Une femme aurait fourni à Friedman une photo d'Eichmann tel qu'il est aujourd'hui, ce qui a permis de l'appréhender.

A Solinger, près de Cologne, le registraire a révélé que Eichmann était né à cet endroit, le 19 mars 1906, d'une mère catholique romaine et d'un père protestant. Hier, certaines rumeurs avaient laissé entendre que Eichmann était né en Palestine et probablement Juif lui-même.

JERUSALEM — Des milliers de Juifs, survivants des camps d'extermination nazis, discutent toujours avec autant d'émotion la nouvelle qu'Adolf Eichmann, qui serait responsable du meurtre de 6,000,000 de Juifs, a été capturé et conduit en Israël pour y subir son procès.

On croit que l'homme à tout faire d'Adolf Hitler sera jugé dans quelques mois dans le secteur israélien de Jérusalem. Vu que les salles d'audience sont trop petites en Israël pour permettre à l'armée des journalistes de couvrir le procès, on rapporte que les autorités songent à utiliser une salle publique.

Le ministre de la Justice Pinhas Rosen a reçu hier un télégramme de New York de la part de Robert Kemper, ancien procureur en chef aux procès de Nuremberg, offrant de mettre à la disposition de l'Etat juif un grand nombre de documents non publiés jusqu'ici au sujet des crimes de guerre des nazis.

On rapporte aussi de Bonn que le gouvernement de l'Allemagne de l'Ouest souhaite amener Eichmann devant ses tribunaux. Un porte-parole du gouvernement a affirmé que l'Allemagne fédérale désirerait aider Israël à préparer le procès.

Le candidat du comté de Chambly



Me Jean Bruneau, candidat officiel de l'Union nationale dans le comté de Chambly, lors des prochaines élections provinciales du 22 juin. (Annonce)

Le faux serment est un sacrilège

"Le serment": Le serment est un acte religieux puisqu'il appelle Dieu lui-même en témoignage. Il faut lui conserver son caractère tout à fait sacré. On ne doit l'exiger ou le prêter que pour des raisons sérieuses. Le faux serment est un sacrilège et constitue une faute des plus graves. (Extrait du "Prône sur les élections de S. Em. le cardinal Léger")

La brutalité...

(Suite de la page 3)
dence sans arme puisqu'il venait de quitter les cellules. "C'est un criminel dangereux" m'expliqua un agent



Aux quatre coins du monde

Afrique du Sud : une violente manifestation est signalée dans le Pondoland

DURBAN, Afrique du Sud — Des escouades de police ont patrouillé hier les districts de Bizana et de Lusikisiki, de la région de Pondoland, dans l'est de la province du Cap, où trois Noirs ont été tués et cinq autres blessés au cours de luttes entre tribus durant la fin de semaine. Les nouvelles de ces désordres survenus dans cette région reculée viennent tout juste d'atteindre Durban. Le major P. J. Ebersohn, commandant du district, a rapporté que tout était redevenu tranquille hier soir. Un Noir a été abattu et trois autres ont été blessés par la police lorsqu'une bande de manifestants a refusé de se disperser. On ne connaît pas en détails les causes de ces échauffourées, mais il semble que des bandes de rebelles aient attaqué les villages qui favorisent le "programme gouvernemental d'amélioration des terres". Plusieurs Noirs de l'endroit estiment qu'on devrait leur accorder la permission de faire paître leur bétail à l'endroit qu'ils désirent, et ils s'opposent au clôturage ou à toute autre mesure restrictive. Les bandes de rebelles ont attaqué à l'aide d'armes à feu, de sagaies et de couteaux, et ont incendié au moins cinq villages.

Corée : le commandant des forces de l'ONU met les autorités en garde contre les changements dans les cadres de l'armée

TOKYO. — Le commandant américain des forces des Nations Unies en Corée a mis hier le gouvernement sud-coréen en garde contre le danger d'effectuer trop de changements dans le haut commandement de l'armée coréenne. Le général Carter B. Magruder, dans un communiqué de presse, note que le chef d'état-major de l'armée et son adjoint ont déjà été limogés et que "tous les commandants des postes d'importance" ont également décidé de remettre leur démission. Il ajoute que le gouvernement a décidé de ne pas laisser les commandants d'importance secondaire prendre leur retraite. "Du point de vue de commandant des forces des Nations Unies et en qualité de responsable de la sécurité en Corée, je crois que c'est une décision sage qu'a prise le gouvernement", a déclaré Magruder. "J'espère sincèrement que l'armée coréenne ne sera pas démembrée davantage", a-t-il ajouté. L'armée coréenne compte 500,000 hommes et il incombe au général Magruder de garder ces troupes en forme pour parer à toute attaque que les communistes du nord pourraient décider de déclencher.

Yougoslavie : message d'une froideur inusitée de "K" à Tito, pour ses 68 ans

BELGRADE. — Le président Tito, qui célébrait son 68^e anniversaire de naissance mardi, a reçu un message des le-

en guise d'excuse.

La responsabilité de la police me paraît alors plus flagrante : si cet individu était dangereux, la police devait s'assurer qu'il ne lui échapperait pas. Il aurait fallu doubler tripler la garde au besoin. Par son incurie, la police a donné à Nadeau et

à ses compagnons la chance de fuir. Et ensuite, elle se croit justifiée de risquer de le tuer et de tuer des innocents ! On a dit qu'une nation ne valait pas plus que sa justice, pas plus que sa police. Décidément nous ne valons pas cher !

ders soviétiques, un message d'une froideur inusitée. Le premier ministre Khrouchtchev et Leonid Brezhnev, nouveau président de l'Union soviétique, avaient tous deux réuni leurs félicitations dans un seul télégramme se lisant comme suit : "Acceptez nos sincères félicitations à l'occasion de votre anniversaire, de même que nos meilleurs vœux de succès et de bien-être pour les populations fraternelles de Yougoslavie." Habituellement le premier ministre et le président soviétiques expédient des messages de félicitations séparés et les rédigeaient en termes plus enthousiastes. Les observateurs soulignent que le message ne mentionne nullement Tito en tant que chef du parti communiste yougoslave et omet les habituels vœux protocolaires ayant trait au bonheur et à la santé du récipiendaire.

Inde : les alpinistes indiens à mille pieds du sommet de l'Everest

NOUVELLE DELHI. — Une expédition indienne en route pour le sommet du mont Everest devait l'atteindre hier ou aujourd'hui, mande le ministère de la défense. Le brigadier Gyan Singh, chef de l'expédition, a révélé la semaine dernière qu'il avait établi un dernier camp à 1,000 pieds du sommet. Le plus haut pic du mont Everest est d'une hauteur de 29,002 pieds. Le brigadier Singh avait alors déclaré qu'il attendait le bon temps pour entreprendre la dernière étape et qu'il espérait pouvoir atteindre le sommet avant une équipe sino-soviétique qui s'avance de l'autre côté. Aux dernières nouvelles, l'équipe communiste était en panne à quelque 5,000 pieds du sommet, paralysée par les déficiences de son équipement à oxygène.

Pologne : l'ambassadeur du Canada a présenté ses lettres de créance

VARSOVIE. — Le premier ambassadeur du Canada en Pologne, M. Gordon Southam, a présenté ses lettres de créance au président du conseil de l'Etat polonais, M. Aleksander Zawadzki. Selon l'agence de nouvelles polonaises, PAP, le nouvel ambassadeur canadien à Varsovie a dit à M. Zawadzki qu'en dépit des nombreux reculs et des désappointements qui se sont manifestés sur la scène internationale depuis quelque temps, le gouvernement du Canada, qui a une confiance inébranlable dans la cause de la paix mondiale, est plus déterminé que jamais à orienter ses efforts pour la victoire de

cette cause. Dans sa réponse à l'ambassadeur canadien, M. Zawadzki lui a dit qu'il espérait que les relations entre le Canada et la Pologne s'amélioreraient pour que la paix règne dans le monde et pour que les deux nations se rapprochent de plus en plus dans l'amitié et la compréhension. M. Southam était le chargé d'affaires du Canada à Varsovie, avant que les deux pays n'élevassent leurs légations respectives au rang d'ambassades.

Formose : les Chinois recommencent à bombarder les îles Matsou et Quemoy

TAIPEI. — Après un silence de trois mois, les canons communistes ont bombardé les îles Matsou, détenues par les nationalistes, pendant deux jours. Un porte-parole nationaliste a parlé de possibilité d'une attaque sur les petites îles à l'extrémité nord du détroit de Formose. Le ministère de la défense rapporte que les communistes, de leurs postes sur le continent, ont tiré 16 coups mardi et 39 hier sur l'île Kouteng, d'une superficie de trois cinquièmes de mille carré et la plus vulnérable des îles Matsou. Les communistes ont également tiré 49 obus hier sur les îles Quemoy, l'autre bastion nationaliste au large du continent, à quelque 150 milles au sud des îles Matsou. Les nationalistes sont en garde contre la possibilité d'une nouvelle attaque en masse des îles Quemoy maintenant que la conférence au sommet a échoué à Paris.

Tchécoslovaquie : M. et Mme Cyrus Eaton sont les invités du président Novotny

PRAGUE. — M. et Mme Cyrus Eaton ont été hier les hôtes du président de la Tchécoslovaquie, Antonin Novotny, au château de Prague. L'agence officielle de nouvelles CTK a rapporté que le magnat de l'acier et son épouse se sont entretenus "longuement et cordialement" avec le président. L'agence soutient que M. Eaton aurait déclaré au cours d'une conférence de presse qu'il espérait le rapprochement des relations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique malgré la rupture de la conférence au sommet. "L'industriel d'origine canadienne a ajouté", poursuit l'agence CTK, "que les élections présidentielles aux Etats-Unis apporteront un changement favorable dans la politique américaine, en renouvelant le personnel du secrétariat d'Etat, des ambassades et des ministères, qui se doivent de maintenir les relations américaines avec les autres pays et le monde socialiste communiste".

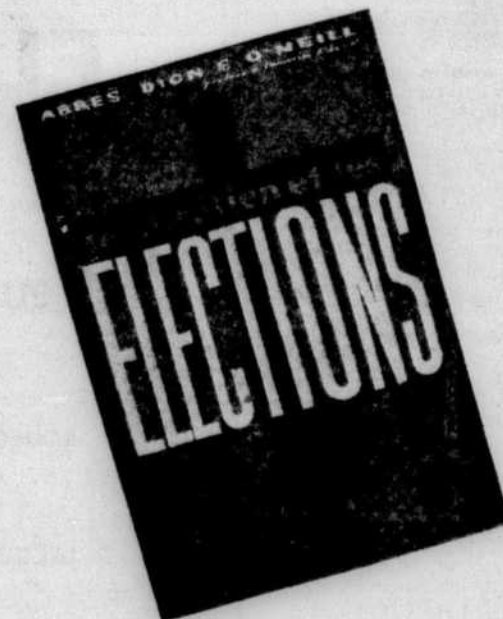
Dépêche hors sac...

TOKYO. — La police détient un adolescent opposé à la signature du nouveau traité de sécurité nippo-américain et qui a confessé ouvertement qu'il se proposait d'assassiner le premier ministre Nobusuke Kishi. La police a confisqué un revolver et un couteau appartenant au jeune ouvrier de 18 ans, lorsque ce dernier a été arrêté près de la résidence du premier ministre.

AUX EDITIONS DE L'HOMME

8e édition (moins de trois semaines après le lancement)

30^e MILLE



Le livre que tous les électeurs consciencieux doivent lire et faire lire

LE CHRETIEN ET LES ELECTIONS

PAR LES ABBES DION ET O'NEILL

Préface du chanoine Armand Racicot

Prix populaire: \$1.00

(Sur demande : prix spéciaux pour quantités)

EN VENTE PARTOUT

dans les librairies et les dépôts de journaux de la province

COMMANDES POSTALES

DECOUPEZ ET POSTEZ

Agence de Distribution Populaire Enrg.
1130 est, rue Leguachetière
Montréal

Ci-inclus \$ pour exemplaires de

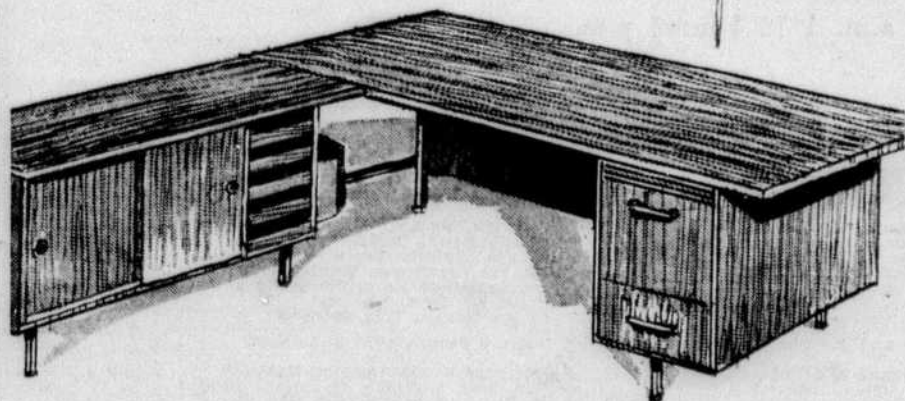
"LE CHRETIEN ET LES ELECTIONS"

(Nom en lettres moulées)

(Adresse)

(Ville)

POUR VOTRE BUREAU



Un meuble de prestige et de très grande commodité. Noyer avec structure d'acier-pôle. Un compartiment fermé par 3 portes coulissantes, 5 tiroirs, panier à papier à gauche et 2 tiroirs à droite dont l'un est pour filière. Tablette d'extension.

\$200.00

N. G. Valiquette Ltée 915 STE-CATHERINE E. VI. 2-8811

Etat d'urgence dans l'une des provinces du Congo Belge

LEOPOLDVILLE. — Le collège exécutif, qui assure l'administration du Congo belge jusqu'à l'indépendance, prévue pour le 30 juin, a proclamé l'état d'urgence dans la région de Mainema, province de Kivu, par suite des actes de violence qui ont marqué les élections dans ce secteur.

Un communiqué précise que plusieurs électeurs ont été victimes d'intimidation et d'actes de violence.

On signale que 18 indigènes ont perdu la vie au cours d'un conflit entre les tribus Lulua et Luluba. Il semble que les guerriers de la tribu Baluba ont lancé une attaque surprise contre l'un des villages de la tribu Lulua. Plus de 200 maisons et huttes ont été incendiées.

AVIS DE DECES

FORTIER — A l'hôpital Maisonneuve de Montréal, le 24 mai 1960 à l'âge de 67 ans, est décédé, Paul Fortier, époux en 1ères noces de Renée Lacoste et en 2e noces de Laurette Lacoste, demeurant à St-Jovite. Les funérailles auront lieu samedi le 28 mai et le service sera célébré à 10 h. 30 à l'église St-Jovite. Et de là au cimetière de l'Annonciation, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

magie de l'été

Habits légers comme la plume et d'entretien facile comportant tous les "trucs" du confort en confection.

Bien loin d'être une illusion, votre confort devient la plus agréable réalité avec un habit choisi parmi notre vaste collection. Comme tous les tours de passe-passe, c'est simple si vous connaissez l'astuce.

Les fameux tailleurs de nos ateliers modernes savent tous les secrets de l'élégance !

Venez ! Laissez-nous vous montrer comment être au diapason de la belle saison ! Choix dernier cri d'habits d'été

"Country Squire" Lavez et portez \$57.50
Tropical tout laine \$65. Mohair et laine \$69.50
Fin Mohair chevreau \$85.

Max Beauvais
385 rue St. Jacques O.



Heures d'affaires: 9 a.m. à 5.30 p.m. tous les jours. — Samedi à 1h. p.m. — Une heure de stationnement gratuit à nos clients.

SI L'ON VEUT DES ELECTIONS DEMOCRATIQUES ET MORALES, LE 22 JUIN

"On n'a pas le droit de ne considérer que son intérêt personnel"

— Le R. P. Richard Arès, s.j.

"On n'a pas le droit, le jour des élections, de ne considérer que son intérêt personnel, que l'intérêt de sa famille, de son parti ou de sa classe sociale. On n'a pas le droit, non plus, de mettre sa conscience à l'écart, encore moins aux enchères, de lui appliquer un bâillon, fût-il d'argent, et de n'écouter que la voix de ses passions et de son ambition."

"Se parjurer, vendre son vote, se livrer à des violences ou au trafic des votes, que ce soit pour de l'argent, de l'alcool, une situation ou des honneurs, autant d'actes contraires à la morale du bien commun et à la morale de la vraie démocratie, autant d'actes qui tuent chez les citoyens le respect d'eux-mêmes et des autres, en même temps que le souci de l'intérêt général et le sens des devoirs qu'impose à chacun la vie politique."

"Il n'est pas digne de vivre en démocratie le peuple qui s'adonne à de telles pratiques, ou même les suppose sans rien dire ni rien faire pour y remédier; ce qu'il mérite alors, c'est de perdre cette liberté dont il abuse, c'est d'être gouverné par la force, de subir la domination des maîtres qu'il aspire à se donner."

Voilà ce qu'a affirmé ces jours derniers le président des Semaines sociales du Canada, le R.P.

Un vote démocratique

Rappelant tout d'abord que "l'acte principal et central" de toute élection est le vote, le père Arès déclare que "pour qu'il soit démocratique, il faut que toutes les dispositions soient prises pour en assurer la liberté et l'impartialité, et cela avant, pendant et après. Sera donc et devra donc être considéré comme anti-démocratique tout ce

qui viole cette liberté et cette impartialité, soit dans l'énumération et l'inscription des électeurs, soit dans la confection des listes électorales, soit dans le mode de vote, soit dans le comptage des votes, etc."

Soulignant que pour que ce régime politique qui est la démocratie fonctionne bien, il ne suffit pas que les structures extérieures, les cadres, soient démocratiques, le père Arès affirme qu'"il faut encore que l'esprit qui anime chacun des citoyens le soit aussi".

"Des cadres extérieurs, des structures légales assurant toutes les garanties voulues à l'exercice de la liberté ne pourront jamais remplacer chez le citoyen la prise de conscience de ses responsabilités d'homme libre", soutient-il.

La liberté politique

Puisque "être libre, c'est être responsable", poursuit-il, "un peuple ne peut prétendre jouir des libertés que lui offre le régime démocratique que s'il accepte en même temps les responsabilités qui y sont attachées. Être libre pour un peuple ou, ce qui revient au même, vivre en démocratie, c'est assumer la conduite de sa vie et la responsabilité de son destin c'est penser par lui-même ses propres problèmes, participer au gouvernement de sa vie publique, soutenir et animer de son action les structures sociales et les institutions politiques, devenues le prolongement et l'expression de sa liberté."

"Or, cette prise de conscience des responsabilités de la liberté politique, c'est surtout en période électorale qu'elle doit être la plus vive chez tous les citoyens", de continuer le père Arès. Et, s'adressant à ses auditeurs, il ajoute: "Parce que vous vivez en régime démocratique, la responsabilité vous incombe de vous intéresser à vos affaires, de penser par vous-mêmes vos problèmes, de décider de l'orientation de votre vie publique bref de vous conduire en homme libre."

"Et se conduire en homme libre durant la campagne électorale, précise le conférencier, cela signifie et exige en particulier deux choses: c'est d'abord se faire à soi-même une opinion d'homme libre, et c'est ensuite l'exprimer soi-même en homme libre."

Une opinion personnelle

Reconnaissant qu'"il n'est pas toujours facile, surtout en période électorale, de se faire une opinion personnelle, une opinion d'homme libre sur les événements, les hommes et les partis", le père Arès n'en signale pas moins que "c'est là une condition requise au bon fonctionnement de la démocratie".

L'un des objectifs que doit se proposer toute campagne électorale véritablement démocratique, ajoute-t-il, est précisément de "mettre le citoyen toujours plus en mesure d'avoir une opinion personnelle propre" de façon à ce qu'il puisse "porter sur les choses et les hommes, un jugement personnel, c'est-à-dire un jugement qui découle de l'abord et avant tout de convictions intimes, rationnelles et librement réfléchies".

Le conférencier fait alors remarquer que "ce n'est là que le premier pas, car ce jugement, cette opinion personnelle, il faudra aussi l'exprimer au jour des élections. Le citoyen responsable ne se contente pas de penser et de juger par lui-même, il agit et formule sa pensée par son vote."

"Pour faire valoir leurs vues, pour protéger et défendre leurs intérêts communs", souligne-t-il encore, les citoyens qui vivent en régime démocratique "n'ont, en somme, qu'une arme positive et efficace: leur bulletin de vote. Si, par inertie, paresse, incompréhension, ils refusent de l'employer, ils abdiquent précisément leur qualité de citoyens, cessent de se conduire en hommes libres, et méritent en définitive d'être privés de cette liberté dont ils n'ont pas le courage de se servir."

"Être politiquement libre, c'est être politiquement responsable, poursuit-il. Liberté et responsabilité sont solidaires, et si l'on veut séparer la première de la seconde, on en prépare la ruine."

Des élections morales

Et le père Arès continue, parlant du vote: "Cette tâche" difficile, les citoyens s'en acquitteront d'autant mieux qu'ils respectent davantage, en accomplissant, les exigences de la morale." Et s'élevant contre ceux qui refusent de rapprocher la morale religieuse de la vie politique, il affirme: "Une démocratie sans morale ne peut que "crever" et qu'engendrer de la pourriture, surtout en période électorale."

Se posant "la question fondamentale" et se demandant quel est bien le but de la vie politique, le conférencier poursuit: "La morale traditionnelle enseigne que la vie politique a pour fin de mieux assurer le bien commun de la collectivité et qu'en conséquence la liberté politique n'est rien, ou n'est qu'une liberté corrompue, si elle n'est pas orientée vers le bien commun à sauvegarder et à promouvoir, si elle n'est pas du même coup ordonnée et réglée dans son exercice par la grande vertu qui a le bien commun pour objet: la justice sociale."

Le conférencier affirme, quelques instants plus tard: "Des élections qui acceptent les exigences de cette morale, de la morale chrétienne, ont toutes les chances d'être en même temps démocratiques. De quoi s'agit-il en effet? Il s'agit pour le peuple, non de se donner des maîtres irresponsables, mais de désigner les gérants du bien commun. Or la morale du bien commun ne tolère pas en cette matière n'im-

porte quel mode d'élection, et elle ne s'accommode pas de n'importe quel candidat, pas plus que la démocratie d'ailleurs."

Qualité des candidats

"Cela veut dire tout d'abord qu'il ne suffit pas de voter n'importe comment, de continuer le père Arès, il faut le faire en homme libre et responsable, en homme dont la liberté est orientée vers le bien commun." C'est alors que le président des Semaines sociales du Canada déclare qu'on n'a pas le droit de ne considérer que son intérêt personnel le jour des élections, tel que cité au début de cet article.

Abordant ensuite la question de la qualité des candidats, le conférencier poursuit: "La démocratie ne peut vivre et fonctionner que dans un climat de vertu, que là où prédomine la contrainte morale sur la force physique. Voilà pourquoi ses premiers ennemis, même s'ils multiplient par ailleurs leurs professions de foi démocratique, sont tous ceux qui, par leurs paroles et leurs actes, contribuent à obscurcir, à fausser ou même à ruiner le sens moral chez le peuple; tous ceux qui, par exemple, en période électorale, encouragent, suscitent ou se permettent eux-mêmes des violences, des injustices, des calomnies à l'égard de leurs adversaires, ou poussent à la fraude, au vol et à la corruption, le jour même du vote."

"La démocratie ne pouvant fonctionner harmonieusement que dans un climat de vertu et

de moralité, réitère le père Arès, plus les présentes élections seront morales et plus elles seront démocratiques. Aussi est-ce un devoir pour tous les citoyens et tous les chrétiens de travailler à leur assurer ce caractère."

Crise du civisme

"On parle volontier chez nous d'une crise du civisme poursuit-il. Je pense pour ma part que la crise est beaucoup plus profonde, qu'elle est d'abord une crise du sens moral et du devoir à accomplir. Tant qu'une multitude de citoyens se contentera de jouir des privilèges de la liberté politique sans en assumer pleinement les responsabilités correspondantes, la démocratie ne pourra que mal aller et se corrompre chez nous, et cela d'autant plus que les hommes de sens moral abandonnent le champ de la vie politique aux beaux parleurs au cerveau vide et aux organisateurs d'élections sans scrupule ni conscience."

Et le père Arès de continuer: "Vous me direz peut-être, après m'avoir entendu exposer les exigences tant de la démocratie que de la morale en temps d'élections, ainsi que leurs rapports réciproques et intimes, vous me direz peut-être: tout cela est fort beau, mais tout cela constitue un idéal difficilement réalisable."

"Je vous répondrai tout d'abord que ce qui distingue l'homme de l'animal, c'est que l'homme peut se donner et poursuivre un idéal, alors que l'ani-

mal est irrémédiablement fixé dans son état et sa condition."

"Je vous répondrai ensuite que le rôle du chrétien n'a jamais été de se contenter de constater que le monde est mauvais sans rien faire pour le changer. Son rôle, le mien comme le vôtre, c'est de rendre meilleur le monde, de le racheter, d'y faire passer et accepter les grandes exigences de la justice et de la charité. Ce n'est pas au monde à dicter au chrétien sa conduite, c'est au chrétien à insuffler dans le monde l'esprit qui le changera."

Jusqu'au sacrifice de soi

Et le président des semaines sociales du Canada conclut: "En bref, le 22 juin, des élections démocratiques, vous en aurez, nous en aurons, dans la mesure où les gens du Québec non seulement sauront prendre conscience de leurs responsabilités de citoyens, mais encore se décideront à les assurer en hommes qui considèrent leur liberté non comme un dur et lourd fardeau à porter, mais comme le

plus précieux de leurs privilèges à exercer."

"Des élections morales, d'ajouter le père Arès, nous en aurons, vous en aurez, dans la mesure où les catholiques et les chrétiens du Québec, électeurs et candidats, se résoudront à vivre, même ce jour-là, l'évangile dont ils se réclament, dans la mesure où leur activité politique de ce jour-là s'inspirera non de cet amour de soi qui va jusqu'au mépris du prochain et de Dieu, du bien, du prochain et de Dieu qui va jusqu'au sacrifice de soi-même."

Les clients qui fréquentent les restaurants doivent remarquer si les ustensiles, les nappes, la vaisselle sont propres. Ils doivent noter également si les murs, les parquets et les salles de toilette sont hygiéniques. Comme la saleté et la négligence permettent aux microbes de se développer, il y a lieu d'avertir le service de santé local de toute absence d'hygiène.

AVIS

REVISION DES LISTES ELECTORALES

ELECTEURS et ELECTRICES

DISTRICT ELECTORAL DE CHAMBLY

Vous devez déposer vos demandes en inscription en radiation ou en correction à l'un des endroits suivants: — (le plus près de votre domicile)

Bureaux ouverts les 24, 25, 26, 27, 28 et 30 mai 1960 de 8 hrs A.M. à 10 hrs P.M.

CITE JACQUES-CARTIER: 181, rue Martin, 2230, chemin Du Tremblay, 210, rue Rouville, 2355, rue Ste-Hélène, 2383, chemin Chamblay, 1314, chemin Chamblay, 202, rue St-Denis, 501, Montée St-Hubert, VILLE ST-HUBERT: 80, rue St-Louis, VILLE LEMOYNE: 1786, rue King, CITE LAFLECHE: 763, rue, Ste-Hélène, VILLE MONTREAL-SUD:

ou au bureau du Président d'Election: 206, rue Labonté, Longueuil

N.B. — Tout électeur peut demander l'inscription de son nom sur la liste électorale de même que celui de ses proches parents domiciliés dans le même district électoral.

Publié par Marc Lamarre, président des élections du comté de Chamblay.

GAGNEZ cette RENAULT Dauphine



1er PRIX

Grand Concours Aerostable

2^{ème} PRIX- UNE SEMAINE POUR 2 A PARIS3^{ème} PRIX- UNE SEMAINE POUR 2 AUX BERMUDES

et 100 Bons d'achat de \$10.00 chacun chez Eaton

POUR PLUS DE DÉTAILS SUR CE CONCOURS, VEZ VOIR VOTRE AGENT RENAULT

BOULOGNE AUTOMOBILES LTEE
750, rue Victoria,
St-Lambert, Q.R. 1-5974

GARAGE WILLIE LIMITEE
3432, rue Masson,
Montréal R.A. 7-2828

VALLEY AUTO INC.
3478 boul. LaSalle, Verdun P.O. 9-3843
801, rue St-Louis, Lachine M.E. 7-3549

DARLINGTON MOTORS ENRG.
Claude Lalonde, Prop.,
6705, rue Darlington,
Montréal R.E. 1-1107

AUTOMOBILES RENAULT CANADA LIMITEE
8555, Devonshire Road, Montréal, R.I. 8-9661
1824 ouest, rue Ste-Catherine, Mtl, W.E. 7-9551

CHATEAUGUAY
MARC LABERGE INC.
Boul. Saint-Jean-Baptiste
Routes 3 et 4

SAINT-JEAN D'IBERVILLE
GARAGE DONAT GINGRAS
87, 21ème rue

SAINT-AGATHE DES MONTS
LEOPOLD LEGAULT
130, rue Saint-Vincent

SAINT-HYACINTHE
GENERAL AUTO PARTS INC.
2695 Desautels

L'ABORD A PLOUFFE
DUBUC PETROLEUM ENRG.
535 Boul. Labelle

PINCOURT
C. TREMBLAY AUTO ENRG.
100 Boul. Métropolitain

SAINT-JEROME
NICOLAS AUTOMOBILES LTEE
485, Boul. des Laurentides

VALLEYFIELD
MARTIN AUTO ELECTRIC
Chemin Laroque

Pour le district électoral de:

BOURGET

a) 8235, 106 Ave. Cité de St-Michel
3331, rue Bélair, Cité de St-Michel
11430, rue L'Archevêque, Montréal-Nord
3131, Boul. Liébert, Montréal
2875, rue Desormeaux, Montréal

b) ou au bureau du Président d'Election,

JACQUES-CARTIER

a) 1160, rue Clément, Ville St-Laurent
653, rue Buchanan, Ville St-Laurent
215, 48e Ave. Lachine
266, 10e Ave. Lachine
719, 4e Ave. Lachine
146, rue Stirling, Ville Lasalle
180, 65e Ave. Ville Lasalle

b) ou au bureau du Président d'Election

LAVAL

a) 579 est, rue Fleury, Montréal
2229 est, Boul. Gouin, Montréal
10741, rue St-Denis, Montréal
13770, rue Polihurst, Montréal
1710, ouest, Boul. Gouin, Montréal
8503, rue Lajeunesse, Montréal
9475, rue St-Urbain, Montréal

b) ou au bureau du Président d'Election

MAISONNEUVE

a) 2735, rue Langellier, App. 1, Montréal
2825, rue Lacordaire, Montréal
3430, rue Hochelaga, Montréal

b) ou au bureau du Président d'Election

MONTREAL - JEANNE-MANCE

a) 6223, rue Christophe-Colomb, Montréal
1491, rue Everett, Montréal
6433, 11e Ave. Rosemont, Montréal
8786, 12e Ave. Rosemont, Montréal

b) ou au bureau du Président d'Election

MONTREAL - LAURIER

a) 7452, rue Châteaubriand, Mtl
8336, rue Châteaubriand, Mtl

b) ou au bureau du Président d'Election

MONTREAL - MERCIER

a) 5057, rue Boyer, Montréal
4329, rue Fullum, Montréal

b) ou au bureau du Président d'Election

MONTREAL - NOTRE-DAME-DE-GRAVE

a) 62, Westminster Ave. Montréal-Ouest
5637, Westminster Ave Nord, Côte St-Luc
1028, Addington Ave, Montréal
4510, Oxford Ave, Montréal

b) ou au bureau du Président d'Election

MONTREAL - OUTREMONT

a) 683 Ave. Bloomfield, Outremont
687, Ave. Québec, App. 4, Outremont
60, rue Bellingham, Outremont
160 Ave. Appin, Ville Mont-Royal

b) ou au bureau du Président d'Election

MONTREAL - SAINTE-ANNE

a) 3547, rue Durocher, App. 1, Montréal
b) ou au bureau du Président d'Election

MONTREAL - SAINTE-MARIE

a) 1651, rue Plessis, Montréal
4922, rue Bordeaux, Montréal

b) ou au bureau du Président d'Election

MONTREAL - SAINT-HENRI

a) 5645, rue Laurendeau, Montréal
2822, rue Allard, Montréal

b) ou au bureau du Président d'Election

MONTREAL - SAINT-JACQUES

a) 3965, rue St-André, Montréal
b) ou au bureau du Président d'Election

MONTREAL - SAINT-LOUIS

a) 4372, rue Esplanade, Montréal
5480, rue Casgrain, Montréal

b) ou au bureau du Président d'Election

MONTREAL - VERDUN

a) 3426, ave Verdun, Verdun
4088, rue Edna, Verdun

b) ou au Bureau du Président d'Election

WESTMOUNT - SAINT-GEORGES

a) 4625 ouest, rue Sherbrooke, Westmount
2211 ouest, rue Dorchester, Montréal

b) ou au bureau du Président d'Election

N. B. — Tout électeur peut demander l'inscription de son nom sur la liste électorale de même que celui de ses proches parents domiciliés dans le même district électoral. "L'identité de cet électeur doit être attestée sous serment par au moins un témoin ayant la qualité d'électeur dans le même district électoral"

Publiée par le président général des élections



Le comité féminin du collège Saint-Denis offrira son 4e cocktail annuel au profit de la bibliothèque des étudiants, mardi 31 mai, de cinq heures à neuf au collège même, 4152 rue Saint-Denis. Le comité d'organisation de ce 4e réception se compose de Mmes Marcel Ostiguy, Lucien Desautels, Jean-Claude Saint-Denis et de Mlle Louise Beauregard.

De la musique gaie et colorée au prochain concert du "Choeur de France"

Le programme du 22e gala de chant français que le "Choeur de France" présentera le samedi soir 8 mai, à la salle du Gesù, sera particulièrement coloré et entraînant. En effet, le directeur de ce chœur mixte, M. José Delaquerrière, y a inscrit des pièces fort attrayantes et variées, dont il a fait lui-même les arrangements vocaux et aussi les paroles dans plusieurs cas.

Le "Choeur de France" chantera alors de jolies valse, dont C'est la Jeunesse qui chante (Estudiantina), de Waldteufel; une valse-musette (La guinguette au clair de lune), et même une samba très connue (La Samba brésilienne), sans oublier la Cigale du souvenir.

Les jeunes chanteurs et chanteuses du "Choeur de France" ne négligeront pas la belle et grande musique. A leur programme, figurent: Sonate au clair de lune de Beethoven, Réverie de Schumann, Noël de Gounod. Il y aura encore des airs entraînants: Si tous les gars du monde, Quand sur la route, La Romanesca, ainsi que les airs folkloriques. Les filles de La

Retraites et convention à Marie-Réparatrice

Il y aura des retraites fermées chez les religieuses de Marie-Réparatrice, 1025 ouest, boul. Mount-Royal, aux dates suivantes: du 3 au 5 juin, pour jeunes filles, prêchée par le Père Paul Fortin, S.J.; du 14 au 17 juillet, retraite d'orientation, prêchée par le Père Lambert, C.S.S.R.; du 22 au 24 juillet, retraite pour jeunes filles, prêchée par le Père André Dicot, S.S. CC. Le conventum des anciennes retraitées aura lieu dimanche, le 29 mai de 2h à 5h30. Informations: C.R.E.S.T. 1-0776.

Vente de fleurs chez les Guides

Le 26 mai prochain, fête de l'Ascension, les Guides catholiques de Montréal offriront au public Montréalais de jolies fleurs qu'elles ont elles-mêmes fabriquées et qui jetteront une note gaie et printanière à la boutonnière de votre nouveau costume. Elles vous les offriront avec un large sourire et vous offrande en retour sera vivement appréciée. Les fonds ainsi recueillis serviront à défrayer l'organisation de nombreux camps d'été et toutes les activités guidées pour l'année à venir.

Les jeunes reçoivent beaucoup de ce magnifique mouvement qui célèbre cette année son Jubilé d'or et qui s'épanouit de plus en plus dans le monde entier. C'est un bien fait pour la société.

Tous les Montréalais sont invités à se fleurir pour aider cette œuvre d'éducation populaire.

Aux anciennes de Villa-Maria

Le conventum annuel des anciennes de Villa Maria, aura lieu, jeudi le 2 juin, à 7 h. 30 du soir sous la présidence de la Révérende mère Ste-Marguerite du Rosaire, supérieure, de Mmes Jean-Marie Lachance et James Gallagher, présidentes de l'Amicale.

tantas aux lieux dimanche, le 29 mai de 2h à 5h30. Informations: C.R.E.S.T. 1-0776.

Le sens des responsabilités à développer en Amérique du Nord envers le reste du monde entier

Conférence de Mme Eleanor Roosevelt, invitée d'honneur du Conseil des femmes de la Chambre de commerce de Montréal — L'Amérique soumise à l'observation des peuples les plus lointains — L'aide insuffisante aux peuples dans le besoin et offensive culturelle à entreprendre parmi les peuples étrangers que courtisent les communistes

"Les développements survenus sur notre continent depuis les deux guerres mondiales font que les Etats-Unis et le Canada doivent assumer davantage leurs responsabilités envers le bien du monde entier. Nos pays qui ont envoyé des soldats partout sont les seuls à n'avoir pas souffert directement de la guerre, ce qui nous a permis de recommencer à construire et à progresser plus rapidement et c'est ainsi que nos deux pays portent beaucoup plus de responsabilités. Il y a des changements qu'on ne désire pas, mais qu'il faut faire devant nos nouvelles responsabilités si nous voulons être présents dans le monde de demain au moins autant que les peuples communistes".

Ainsi s'exprimait Mme Eleanor Roosevelt, mardi soir, au dîner-casualité organisé par le Conseil des femmes de la Chambre de Commerce de Montréal et dont elle était l'invitée d'honneur et la conférencière. Présidée par la présidente du Conseil, Mme Alice Saint-Arnaud, Mme Roosevelt a été remerciée par M. René Paré, président de la Chambre de Commerce de Montréal. Une magnifique création de l'artisanat québécois a été remise à Mme Roosevelt.

On avait annoncé une conférence sur "L'évolution de la femme aux Etats-Unis", le sujet de la conférence a porté sur la nécessité pour l'Amérique du Nord de savoir jouer son rôle dans le maintien de la paix dans le monde, aider de façon pratique les peuples souffrants quand nous avons trop à manger sur notre continent et l'urgence de préparer la jeunesse à affronter le monde de demain.

Eleanor Roosevelt

D'une famille de politiciens et de chefs d'Etat, Eleanor Roosevelt, sans faire carrière elle-même, c'est-à-dire, sans se faire élire, s'est toujours préoccupée des affaires de son pays et de la chose publique et, aujourd'hui, à l'âge où tant d'autres pensent à ménager leur retraite et leur repos, elle continue, non seulement de s'intéresser mais de travailler à une meilleure compréhension de la paix mondiale et des moyens à trouver pour porter secours aux peuples qui n'ont pas le minimum vital. Elle se dépense toujours pour l'Association américaine des Nations-Unies et le parti des démocrates et comme électeur, elle s'occupe activement des affaires du village voisin de son domaine de Hyde Park. Avant d'être, un jour, qu'elle avait manqué une assemblée municipale qui avait rejeté le budget scolaire, elle en fut inquiétée et se mit à la recherche des renseignements possibles sur l'affaire.

A 75 ans passés, comblée de décorations et de doctorats honorifiques, Mme Roosevelt continue de se documenter, d'étudier et de s'intéresser vivement aux questions scolaires comme aux questions mondiales.

Et c'était presque étonnant, l'autre soir, de voir cette femme d'un si grand âge, se précipiter, s'inquiéter et revenir avec insistance sur la préparation des jeunes Canadiens comme des jeunes Américains en face du monde de demain et du rôle qu'ils pourront ou non y jouer.

Dès le début de son allocution, Mme Roosevelt a fait allusion à l'intervention du Canada aux Nations Unies: "Vous y avez établi le leadership dont on avait besoin à ce moment-là", dit-elle. Je ne suis pas sûre que chez nous, aux Etats-Unis, on ait aussi bien réussi, a-t-elle ajouté. L'important, dit en résumé Mme Roosevelt, est de savoir qu'il y a ici des idées nouvelles qui peuvent aider le monde devant les menaces d'une troisième guerre. Parce qu'il faut travailler à la paix. A Chicago où j'ai rencontré le Père Pire qui venait de donner une conférence sur les tensions du monde, le Père m'a dit: "Il n'y a qu'une chose qui apportera la paix aux peuples du monde: il faut se comprendre et pour cela il faut changer le cœur des hommes". Et c'est avec la foi, continue-t-elle, que nous ferons ce qu'il faut faire. Le Père Pire, continue Mme Roosevelt, voyage, travaille et tâche de comprendre lui-même et de faire comprendre que les peuples peuvent vivre ensemble. A condition de trouver une formule applicable. Et ici, Mme Roosevelt regrette que cette conférence du Père Pire, à Chicago, n'ait pas eu dans les journaux les échos qu'elle méritait. (Notons que le Père Pire est l'auteur de "L'Europe du Cœur", le bâtisseur d'une dizaine de villages européens pour les réfugiés des camps, etc.)

Sens des responsabilités

Je suis certaine, dit encore la conférencière, qu'il faut, dans nos deux pays, développer le sens des responsabilités, non seulement pour nos affaires domestiques mais envers le monde entier. Nous avons eu tort de répandre, par exemple, la connaissance de certaines de nos méthodes économiques, particulièrement en ce qui regarde la culture de nos terres, de notre sol. En Asie et ailleurs, on m'a demandé: "Comment pouvez-vous 'payer' pour garder des terres improductives? Comment pouvez-vous faire ça quand il y a tant de gens dans le monde à mourir de faim?" Par la recherche en agriculture en collaboration avec les Nations Unies, il nous serait peut-être possible d'arriver à aider les autres pays. Notre climat à nous, nous permet de varier nos cultures; de nombreux pays ne peuvent pas le faire. C'est donc une responsabilité à prendre: comment, avec un don de Dieu, qui comprend le climat favorable, cultures variées, moissons abondantes, nous pouvons, nous devons aider les autres. Nous avons "trop", ils n'ont pas "assez".

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES

Horace Labrecque
et Fils Ltée
Courtiers d'Assurances
Agencés
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers
1411, rue Crémont
Victor 9-3331

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE BREVETS D'INVENTION
en tous pays
MARION, MARION ROBIC & BASTIEN
2100, rue DUMONT
MONTREAL 25

DACTYLOGRAPHES

DACTYLOGRAPHES "Tout pour le bureau"
Dactylographes machines à additionner, à écrire les chèques, filières, pupitres, armoires, etc.
Canada Dactylographe Inc.
Tél. V. 4-3491 R.T. Armand
41, rue St-Jacques, Montréal

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Saubegarde
MONTREAL

Hommage à une amie disparue

L'Action catholique du lundi, 21 mars, publiait en ces termes le décès de Mme Elzéar Campagna, à l'âge de 54 ans: "Femme d'une grande distinction, Mme Campagna était dévouée à plusieurs groupements de bienfaisance et de charité". Permettez-moi ici, à titre d'amie personnelle, de donner plus de précision concernant cette belle personnalité qui vient de nous quitter.

Dieu avait façonné cette femme avec beaucoup de soin et d'amour; c'était visible. Au physique, sa beauté, qui lui a été fidèle jusqu'à la tombe, et sa grande distinction lui conféraient une attitude d'élégance et de dignité, tant par sa coiffure personnelle que par la modestie de ses toilettes. Sans être mondaine, elle aimait passionnément la vie en profitant bien de tous ses avantages. Elle adorait la lecture, la musique et les beautés de la nature. Maintenant qu'elle est disparue, sa vie sur cette terre prend une grandeur nouvelle.

Je doute de mes qualifications pour entrer dans le plus intime de son âme et décrire une vie spirituelle aussi féconde et réussie. Fernande T. Campagna, douée d'une intelligence bien équilibrée, a compris très jeune que le bonheur ne découle pas seulement de la simple beauté physique et des plaisirs de la vie moderne, mais de la joie que l'on sème. Sa vie, elle l'a partagée équitablement entre son mari, ses enfants, ses petits-enfants (elle était une grande-maman adorable), ses amis, les malades, les missionnaires et les pauvres. Ces derniers surtout ont bien profité de l'idéal parfait qu'elle s'était tracé ici-bas, à savoir: amour de Dieu et du prochain, donc, de son esprit de charité et de dévouement infatigable, comme présidente de la Conférence féminine Saint-Vincent-de-Paul. Une semaine avant sa mort, sachant pourtant bien que sa santé lui échappait, elle visitait ses pauvres, leur apportant le support matériel et moral dont ils ont besoin et même son admiration. "Aimer le prochain n'est pas toujours un acte héroïque", me direz-vous, mais aimer le prochain dans les pauvres, c'est quelque chose de vraiment chrétien et l'âme de Mme Campagna en avait ces dimensions. Sa grande pitié était un témoignage tangible de sa foi vivante et de ses convictions chrétiennes.

Madame Campagna n'est plus, mais son souvenir demeure. L'exemple d'une vie si bien remplie est pour nous tous une leçon, une inspiration, un programme. Tout en étant assurées qu'une maman comme celle-là ne peut être qu'au ciel, n'oublions pas de lui donner la seule forme du souvenir qui compte vraiment là-haut: "une fervente prière".

Une amie,
CECILE L. SCOTT
Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Mites et anti-mites

Les vêtements de fibres synthétiques comme le "Terylene" sont évidemment à l'épreuve des mites, mais ceux de laine semblent leur proie favorite. Avant d'être rangée pour l'été, tous les vêtements doivent être nettoyés puis placés dans des sacs de plastique scellés. Une mise en garde cependant: les anti-mites contenant du paradichlorobenzène ont tendance à amoindrir les anses et cintres de plastique. Il ne faut donc pas en mettre dans les sacs. Mieux vaut placer un contenant de cet anti-mites sur le parquet du placard: les émanations garderont les mites à distance et n'affecteront aucunement le plastique à des températures ordinaires.

Conseil pratique

Maintenant que le chauffage n'est plus nécessaire, le temps est tout indiqué pour peindre les radiateurs. Et savez-vous qu'une brosse à bouteille est fort commode pour enduire les recoins difficiles d'accès? Evidemment, la même couleur que le mur camouflera un peu cet accessoire certes essentiel, mais fort peu esthétique.

Logement chauffé à louer

A Longueuil, 6 pièces, 2ème étage. Libre le 1er juin, \$85. par mois. Tél. OR. 4-8882.

Petites annonces du "Devoir"

APPARTEMENT OU LOGEMENT DEMANDE

Quatre pièces chauffées, bas ou deuxième étage, avec cuisine électrique, salle de bain, chauffage et garage de préférence. Entre boulevard IX et Guy, au nord de Sherbrooke. S'adresser à LA 2-6006 J.N.O.

ASSURANCES

ASSURANCE - AUTO
12 véhicules, sans intérêt. Tél. LA 4-5555, soir 7-2511. J.N.O.

A VENDRE OU A LOUER

A St-Jovite, près village. A vendre ou à louer, camps neufs, 3 pièces, toutes commodités. S'adresser à Paul-Emile Lavoie, St-Jovite, C. Terrebonne. Tél. 604-8-2.

A VENDRE

Chevrolet 52, excellente condition, has millage, particulier. Besoin d'argent. Appelez après 8 heures. LA 3-6113.

ARTICLES A VENDRE

2 cadres, aquarelles, reproduction Icar, 20 x 25 — \$25. "Chesterfield", tapisserie bleu, 1 mètre, — \$75. Après 6 heures. V. 3-0854. 21-3-60

ATELIER DE MECANIQUE

45 ans
Lefebvre Frères Limitée
l'atelier mécanique connu
existe et continuera
UN. 1-7471

DEMANDE D'EMPLOI

Jeune femme, écrivain, connaissant sténographie et dactylographie, disposerait temps libre pour travaux de rédaction, bureau, dactylo dans bureaux ou à domicile. Madame Jodoin: OR. 1-9158. 21-3-60

CHALET A VENDRE

AU DOMAINE LAC PARÉ SEUL HOTEL CHALET

peut vous offrir un terrain avec chalet, sans courants, toilette intérieure, électricité, puits, chauffage gratuit. Termes selon votre budget.

Informations
L. 7-2353

Quantité limitée, premier arrivé, premier servi
21-3-60

GARAGE A LOUER

Rue Mesurier, arrière 3541, près Rachel, lumière, eau, \$5 par mois. RE. 8-1714. 21-3-60

GARDIENNE D'ENFANTS

Institutrice prendrait soin d'un enfant, à la campagne. Conditions à discuter. WE. 5-2312. 21-3-60

INSTITUTEURS DEMANDES

INSTITUTEUR ou INSTITUTEUR diplômés demandés. Années d'expérience reconnues. Ecole secondaire mixte. Mathématiques: 10e année et 2e année. Français: 10e année. Anglais: 10e année. S'adresser à: Commission scolaire de Malartic, C.P. 4077, Malartic, Qué.

LIVRES A VENDRE

Histoire, littérature, collection Nelson, édition de luxe, philosophie, théâtre, romans, classiques anglais. Après 6 heures. V. 3-0534. 21-3-60

PROPRIETE A VENDRE

BRUCHESI — 9380, près Charland, 2-5/2, neuve, semi-détachée, garage, système, cave, prix: \$15,500. Comptant \$5,000. Constructeur CR. 9-0405. 10-6-60

ROUSSET — 3385, au nord de Sherbrooke, 1-6, 2-3, neuve, semi-détachée, garage, système, cave, prix: \$22,500. Comptant: \$7,000. Constructeur CR. 9-0405. 10-6-60

PROPRIETE A VENDRE

ROUSSET 3335, nord de Sherbrooke, 2-5/2, neuve, semi-détachée, garage, système, cave, prix: \$22,500. Comptant: \$7,000. Constructeur CR. 9-0405. 10-6-60

TERRAIN A VENDRE

A Villa Jacques-Cartier, 30' x 80', avec petite maison, à bas prix, eau et électricité, téléphone après 6 heures (soir). OR. 4-8759. 21-3-60

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSET Transport. Déménagement, ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. DU. 1-3766 J.N.O. T-3569 Montréal.

TARIF

Annonces classées
434 Notre-Dame est
"Le Devoir" — V. 4-3361

(Commandes prises jusqu'à 4 heures la veille de la publication.)

ANNONCES ORDINAIRES. — Tarif minimum de 75c. pour 3 lignes (15 mots).

Compter 3 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots. Chaque nombre pour un mot. Pour les réponses devant être expédiées par la poste, ajouter 10c.

GROS CARACTÈRES. — Une ligne en caractères gothiques 12 point (20 lettres ou espaces) équivaut à 3 lignes.

Naissances, services, services anniversaires, grands-messes, remerciements pour condoléances, etc.: 3 cents la mot minimum \$1.00.

COURS DE VACANCES 1960

FACULTE DES LETRES

DU 4 JUILLET AU 18 AOUT
Maîtrise en arts en littératures française et anglaise
Toutes les inscriptions doivent être faites avant le 20 juin

CENTRE D'ETUDES SLAVES

DU 4 JUILLET AU 18 AOUT
Baccalauréat en arts (slavistique)
Maîtrise en arts
Préparation des professeurs de russe

FACULTE DES SCIENCES

DU 4 JUILLET AU 12 AOUT
Baccalauréat en sciences (Cours général)
Les nouveaux candidats doivent déposer une demande d'admission avant le 17 juin

FACULTE DE MUSIQUE

DU 15 AU 26 AOUT
Cours d'acoustique, d'interprétation gregorienne et d'analyse

Les inscriptions aux Cours de vacances pour le baccalauréat en arts (pour adultes) sont maintenant terminées

Adressez toute demande de renseignements, d'admission ou d'inscription au secrétaire de la faculté intéressée

UNIVERSITE DE MONTREAL
C. P. 6128 — MONTREAL 3

Quebec Power Company a vendu plus d'électricité, mais moins de gaz

POTINS FINANCIERS

Il y avait virement fort restreint, hier, sur la Bourse de Londres. Sur celle de N.Y., les cours paraissent hésitants, tandis que sur les Bourses de Montréal et de Toronto, ils étaient décidément irréguliers.

Les perspectives d'une hausse de 8 cts de l'heure pour les chemins avec impossibilité de compensation, vu que les taux de transport ne sauraient être haussés présentement aux E.-U. expliqueraient la lourdeur des chemins de fer, le groupe leader par excellence à Wall Street et dont l'influence affecte toute la liste mobilière.

Industrial Acceptance vient de hausser son dividende trimestriel à 45 cts l'action, payable le 30 juin aux actionnaires inscrits le 3 juin. Antérieurement, il était de 40 cts par 3 mois.

Dominion Securities effectue une offre secondaire de 60,000 actions de Crush International à \$8.00 l'action.

La Commission scolaire séparée catholique de la ville de Châteaufort vient d'adjuger une émission de \$126,000 d'obligations, 6 1/2 %, à J. F. Simard Compagnie Limitée. Ces valeurs sont offertes en coupures de \$500 et il a été adjugé un octroi de 83 %, plus \$38.00 par élève, par les autorités provinciales ontariennes.

Gunnar Mines réunit ses actionnaires, aujourd'hui, à Toronto et San Antonio Gold en fera autant à Winnipeg.

Il y aura conférence de presse, ce soir, à l'hôtel Reine-Elizabeth par les représentants de la Visking Company, une division de Union Carbide Canada Ltd.

Au dire du président de Black & Decker Mfg. Co. il ne saurait être question de fusion de l'entreprise avec Ingersoll-Rand Co.

Le président et les administrateurs de Chartered Trust Company ont donné une réception, hier, au St. James Club. Cette dernière fut précédée d'une visite à leur nouveau bureau local des plus modernes, boulevard Dorchester ouest. Comme on sait, antérieurement, la succursale locale de cette société de fiducie progressive, était située sur la rue St-Jacques. Une visite de leur nouveau bureau nous a permis de constater que la clientèle et le personnel sont assurés du maximum de services et de confort.

Fleetwood Corp. vient de déclarer son 1er dividende depuis la vente de 225,000 actions au public. Ce dividende de 13 1/2 cts l'action est payable le 15 juin aux actionnaires inscrits dans les livres de la compagnie demain.

Interprovincial Building Credits Ltd a eu un revenu net de \$93,249 durant l'exercice clos le 29 février.

1,668 actions ordinaires additionnelles, sans valeur au pair, de Nova Scotia Light and Power ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal, hier. Ces actions furent émises en vertu du plan d'option sur des actions de la compagnie, en faveur de ses employés.

1,500,000 actions ordinaires, d'une valeur au pair de \$3.00 chacune, de The Avalon Telephone Company Limited, dont 351,538 sont émises et en circulation et 1,148,462, inscrites sous réserve de leur avis d'émission, ont été inscrites à la section officielle de la Bourse Canadienne hier. Leur symbole sur le téléscripteur sera "AVN".

Le bulletin qui fait bonne contenance hier à la Bourse de New-York, qui présentait par ailleurs une allure irrégulière.

COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Finance Scolaire de Morin Heights, adjugée à René T. Leclerc Inc.

Les commissaires d'écoles protestantes pour la municipalité de Morin Heights, comté d'Argenteuil, ont vendu, récemment, 222,500 obligations en série. Un prix de 96.91 fut offert par la maison René T. Leclerc Inc., pour des titres à 6 % séries 1961-70, ce qui représente un coût net de 6.666 %. Le secrétaire de la province a accordé un octroi de \$123,690 pour cet emprunt. L'échéance de la dixième comprend un solde de \$82,500 à renouveler en 1970 pour un terme additionnel de dix ans. Les obligations sont datées du 1er mai 1960 et elles échouent au 1er mai 1970 inclusivement. Les titres peuvent être remboursés par anticipation après le 1er mai 1967. C'est pour des travaux d'agrandissement à l'école intermédiaire que les commissaires contractent cet emprunt, autorisé par une résolution en date du 22 février 1960. L'octroi de \$123,690 applicable en entier au service de l'émission est payable en cinq versements. Pour 1959-60, l'évaluation imposable de la commission scolaire se chiffre par \$270,900. Le 30 juin 1959, la dette consolidée nette de la corporation s'élevait à \$54,500.

Offre de 564,603 actions ordinaires de Greater Winnipeg Gas Co., à \$7.50 chacune

Nesbitt, Thomson and Company, Ltd. et Osler, Hammond & Nanton Limited sont à la tête du syndicat qui offre ces jours-ci 564,603 actions ordinaires, représentées par des certificats voting trust, de Greater Winnipeg Gas Company, à \$7.50 l'action. Ces actions furent, tout d'abord, offertes aux détenteurs de valeurs de la compagnie préexistantes au moyen de droits transférables. Les actionnaires inscrits le 18 mai recevront des droits d'achat à \$7.50 l'action, 3 actions additionnelles ordinaires pour chaque 5 actions détenues ou représentées par des certificats voting trusts. Ces droits expireront le 14 juin. Les détenteurs de warrants d'achats d'actions qui exerceront ces derniers et, par le fait même, se trouveront à devenir actionnaires avant le 7 juin, recevront aussi de nouveaux droits. La compagnie distribue le gaz naturel aux clients commerciaux, industriels et individuels résidant à Winnipeg, Saint-Boniface, St. James et East Kildonan ainsi que dans les municipalités environnantes. Leur population a augmenté de plus de 14 % au cours des derniers 5 ans et l'industrialisation est de plus en plus diversifiée. Le gaz naturel est fourni par la Trans-Canada Pipe Lines Limited, en vertu de contrats et les fonds provenant de la vente des actions précitées serviront aux besoins généraux de la Greater Winnipeg Gas Company.

La Standard Life Assurance a fait plus d'affaires l'an dernier au Canada

La Standard Life Assurance Company, dont le siège social se trouve en Ecosse, mais qui possède d'importantes succursales au Canada, a fait pour \$89,501,241 d'affaires nouvelles d'assurance-vie au pays durant l'exercice financier clos le 15 novembre 1959, soit 11 p.c. de plus que durant l'exercice antérieur. Au cours de l'année, son actif au pays a augmenté de \$30,000,000 à \$251,244,546, dont 29 p.c. était placé dans des valeurs industrielles, 13.1 p.c. dans des valeurs municipales, 19.3 p.c. dans les obligations gouvernementales, 24.9 p.c. dans des hypothèques, 10.1 p.c. dans des actions ordinaires, 1.7 p.c. dans des actions privilégiées et 1.9 p.c. dans des titres divers. Comme on le voit, le portefeuille est fort diversifié. Cette importante institution d'assurance fait des affaires en Angleterre, aux Indes Occidentales, en Irlande et au Paraguay, en plus d'en faire au Canada, d'où son caractère quelque peu international. Elle a vendu l'an dernier pour \$247,371,793 d'assurance-vie vs \$232,561,762 l'année précédente. Son actif global atteint les \$751,891,482 contre \$673,324,000 et elle a réalisé un taux d'intérêt moyen de 5.14 p.c. sur ses placements en 1959 vs 4.87 p.c. en 1958. De telles données dénotent une administration aussi habile que progressive. Comme on sait, un bureau principal au Canada se trouve rue Sherbrooke à Montréal et elle possède, en outre, une importante succursale locale, soit la Montreal-Cartier, dirigée par M. J.R. Archambault.

Le nouvel immeuble de la Banque Canadienne de Commerce, ici, sera complété en mai 1962

L'immeuble que la Banque Canadienne de Commerce est en train d'ériger au coin des rues Peel et le boulevard Dorchester va bon train. Déjà, la Dorchester Commerce Realty Ltd. a été désignée comme agent de location. Ce nouvel immeuble se trouve donc situé en plein cœur de Montréal et c'est à juste titre que l'endroit où il est érigé est considéré comme l'un des sites urbains les plus prestigieux au Canada. Le terrain a une superficie de 55,000 pieds carrés, dont 275 pieds rue Dorchester et 200 pieds rue Peel. 25,000 pieds sont réservés pour l'aménagement d'un square permettant un dégagement qui rehaussera l'apparence de l'immeuble dont le style est hardiment moderne. Il comptera 42 étages et il sera surmonté d'une tour qui atteindra une hauteur de 600 pieds. Sous le premier sous-sol se trouveront deux niveaux et demi, réservés aux automobiles. On prévoit le paragevement de ce nouvel immeuble imposant pour le 1er mai 1962. Il va sans dire que l'édifice sera entièrement climatisé et ce nouvel édifice constitue une nouvelle preuve de la confiance du monde de la finance en la Métropole du Canada, titre qu'elle devrait conserver encore longtemps, vu son site avantageux du point de vue géographique; ce qui en fait le premier port intérieur du monde et, aussi, vu sa double culture; ce qui en fera toujours la Mecque du Canada car les touristes américains ne cessent de rechercher quelque chose de différent du "melting pot" du pays voisin.

Marcel CLEMENT



Me. J. Albert Paquin, de Saint-Eustache, qui vient d'être nommé juge de la cour du bien-être social, à St-Jérôme. Il s'agit d'une nouvelle cour.

La cité adjuge une émission de \$28,000,000

Le Comité exécutif de la Cité de Montréal vient d'adjuger une émission de \$28,000,000 d'obligations, dont \$14,000,000 pour des travaux publics et \$14,000,000 pour améliorations locales. L'adjudication eut lieu en faveur de Smith Barney & Co et Dominion Securities Corporation. Il s'agit d'obligations à 5 3/8 p.c., au prix payable à la cité de \$98.63 et représentant un taux effectif de 5.5472 p.c. Trois groupes de soumissionnaires se sont disputés cette émission.

Bourse de New-York

Wall Street éprouvait des difficultés à garder ses positions.

NEW-YORK. — Les valeurs spatiales ont fait bonne contenance hier à la Bourse de New-York, qui présentait par ailleurs une allure irrégulière.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a baissé de .10 à 215.90.

Les sidérurgiques, les chemins de fer, les automobiles, les caoutchoutiers et les cuprifères présentaient une tendance générale à la baisse. Les produits pharmaceutiques et chimiques de même que les pétroliers étaient mixtes.

General Telephone and Electronic a été le stock le plus demandé, haussant de 2 1/4 à 31 1/2 sur un déplacement de 159,300 actions.

A la Bourse Américaine, dont le virement a été de 1,530,000 actions, les prix étaient à la hausse. Le marché des valeurs canadiennes était irrégulier.

Cours des changes

Le 25 mai 1960 (fermeture):	
New York, dollar	98 31/32
Angleterre, livre	2.7746
France, franc	2020
Belgique, franc	.0199
Italie, lire	.001599
Espagne, peseta	.0166
Suisse, franc	.2295
Hollande, florin	.2625
Norvège, couronne	.1388
Danemark, couronne	.1433
Suède, couronne	.1914
Allemagne, DM	.2374
Tchécoslovaquie, cou.	.1375
Mexique, peso	.0804
Venezuela, bolivar	.2979

Cours du dollar

MONTREAL. — Le dollar américain était à un escompte de 1.132 pour cent en devises canadiennes, en progrès de 1/4, hier, à la fermeture.

La livre sterling a haussé de 1/4 à \$2.77 9/16.

Le dollar américain: offert, 98 15/16; demandé, 99.

NEW-YORK. — Le dollar canadien a baissé hier de 19 64 à une prime de \$1.01 1/32 au regard de \$1.01 1/4, mercredi dernier.

La livre sterling était cotée à \$2.80 7/16, en progrès de 1/32.

A noter...

Le puits No 12, foré par Place Gas & Oil Co. Ltd., a donné des résultats le 22 mai, avec un débit de 900,000 pieds cubes de gaz naturel par jour, au dire de C.R.J. Smith, président.

Vanguard Explorations Ltd a fait savoir à la Bourse Canadienne que R. H. Scarlett & Co a levé et payé 50,000 actions additionnelles, à 25 cts l'action, représentées en vertu de leur accord conclu avec cette compagnie. Il a été pris 100,000 actions, en vertu de la 1ère option et il en reste 100,000 à 25 cts l'action, dues le 15 juillet 1960. Il y a donc, maintenant, 3,187,505 actions en circulation et il en reste 1,812,495 dans le trésor de la compagnie.

Dominion Textile Company Limited a avisé la Bourse de Montréal que 700 actions ordinaires ont été émises en vertu du plan d'option sur ses actions, stipulé dans le règlement XXXI; ce qui porte donc le total des actions entre les mains du public à 2,591,224.

La Montreal Trust Company a notifié la Bourse de Montréal que 2,075 actions d'une valeur au pair de \$5.00 chacune ont été émises le 24 mai 1960, en vertu des clauses du plan restrictif d'option sur des actions de l'entreprise; ce qui porte donc le total des actions en circulation à 405,150.

Durant le 1er trimestre

M. J.A. Fuller, président de la Quebec Power Company dans le Bulletin des Actionnaires déclare en partie ce qui suit:

Le bénéfice net des trois premiers mois de 1960 s'élève à \$395,600, une augmentation de 5.8 pour cent sur la période correspondante de 1959.

L'affectation aux actions ordinaires s'établit à 56.5 cts sur 697,001 actions en circulation le 31 mars, contre 53.8 cts l'action sur 690,088 actions à la même date l'an dernier.

Les recettes totales d'exploitation se chiffrent à \$4,282,647, en augmentation de 4.9 pour cent. Les ventes d'électricité marquent aussi une avance de 4.9 pour cent qui les porte à \$4,118,632, mais les ventes de gaz ont baissé de 4.3 pour cent et se chiffrent à \$112,321.

Les dépenses d'exploitation et d'entretien et les frais généraux ont légèrement diminué. La provision pour amortissement, les impôts sur le revenu et les autres taxes sont en hausse de même que les achats d'énergie. La demande d'électricité s'étant accrue, il a fallu, pour la satisfaire, accroître aussi nos achats d'énergie.

Exploitation

La livraison de 381 millions de kilowatt-heures au cours du trimestre représente une aug-

mentation de 4.9 pour cent. Ce rythme de progression, qui est un peu inférieur à celui du premier trimestre de 1959, s'explique par un certain ralentissement de la construction d'habitations et aussi par la saison exceptionnellement froide de l'an dernier, qui avait porté la consommation d'électricité à un niveau très élevé.

La charge infligée au réseau a touché une pointe de 303,025 kilowatts, qui dépasse de 11.4 pour cent la pointe touchée dans la même période de 1959.

Construction et entretien

En mars, une tempête de verglas, qui a duré 24 heures, a causé des dommages considérables aux lignes et cassé 625 poteaux. Le personnel de la Quebec Power et des équipes embauchées à d'autres compagnies se sont immédiatement mis à l'œuvre et, malgré l'ampleur des dégâts, ont pu rétablir le service rapidement à peu près partout pour que les abonnés en soient privés le moins longtemps possible.

Des immobilisations de \$3,600,000 figurent aux prévisions budgétaires et doivent porter sur des additions et améliorations à l'équipement. Les principales dépenses seront consacrées à l'extension et à l'amélioration du réseau de distribution.

Les événements internationaux influenceront les prix des produits agricoles du pays

Selon le dernier bulletin de la Banque de Montréal

MONTREAL, 25 mai. — Durant les mois qui viennent, les prix et la production agricoles au Canada seront peut-être plus influencés que ces dernières années par les événements internationaux. Ceci est l'avis exprimé dans la Revue de l'Agriculture de mai de la Banque de Montréal, qui vient de paraître.

La revue analyse la situation agricole actuelle et signale que les prix de vente ont baissé à mesure que les troupeaux s'accroissent au Canada et aux Etats-Unis. Elle fait aussi remarquer que depuis la mise en vigueur des paiements compensateurs, il y a une diminution des prix du porc et constate que les porcs des Etats-Unis peuvent maintenant être importés au Canada pour la première fois depuis 1952.

En ce qui concerne le blé, il est essentiel de considérer les perspectives de vente sous l'angle mondial, dit la revue, notamment si on pense aux gains d'après-guerre que les Etats-Unis ont enregistrés quant à leur part du marché mondial.

Les exportations totales de blé pour la présente campagne, dit la B de M, devraient approcher le chiffre de près de 300 millions de boisseaux de l'année précédente. Cela voudrait dire que l'exportation et la consommation intérieure excéderaient la récolte totale estimative, de sorte que le "report" enregistrerait de nouveau une diminution.

Rajustement de l'élevage

Au contraire des producteurs de blé qui considèrent l'offre et

Rapports financiers

Gordon McKay Co. Ltd., pour l'exercice terminé le 31 janvier, 1960: \$37,951, au regard de \$157,131 pour l'exercice précédent.

Hugh — Pam Porcupines Mines Ltd., pour l'exercice terminé le 31 décembre, 1959: déficit net de \$43,130 au regard de \$100,620 pour l'exercice précédent.

Woodward Stores Ltd., pour l'exercice terminé le 31 décembre, 1960: \$3,203,652, soit l'équivalent de \$1.15 l'action, au regard de \$3,723,043, ou \$1.37, pour l'exercice précédent.

Little Long Lac Gold Mines, pour l'exercice terminé le 31 décembre, 1959: \$67,358 au regard d'un déficit net de 86,446 pour l'exercice précédent.

Pacific Petroleum Ltd., pour l'exercice terminé le 29 février, 1960: \$3,903, au regard de \$2,757,125 pour l'exercice précédent.

St-Lawrence Cement Co., pour l'exercice terminé le 31 décembre, 1959: \$24,362 au regard de \$846,104 pour l'exercice précédent.

Cours des grains

CHICAGO. — Le maïs et le soya ont progressé hier à la faveur d'une reprise, qui a également bénéficié aux autres céréales.

On signale la vente de 750,000 boisseaux de blé dur à l'Inde. Le blé dur de deuxième qualité a cependant cédé plus de deux cents le boisseau.

Cours de l'or

PARIS. — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 35.10 nouveaux francs, sur le marché libre de l'or français. L'agile, pièce d'or américaine de 10, cotait 94.40 NF.

LONDRES. — Cote de l'once d'or fin, en argent américain, hier, sur le marché de l'or européen: \$35.10 à l'achat et \$35.11 à la vente. Prix de l'once de Troyes à la bourse londonienne de change: \$35.10-23-100, 250 shillings, à 3-4 pence.

DIVIDENDES

British American Bank Note Company Limited, 50 cts l'action, payable le 15 juin aux actionnaires inscrits le 1er juin.

Greyhound Lines of Canada Limited, 18 3/4 cts l'action, payable le 30 juin, aux actionnaires inscrits le 1er juin.

Imperial Life Acceptance Company of Canada, 60 cts l'action, payable le 1er juillet aux actionnaires inscrits le 17 juin.

Union Acceptance Corporation Limited, 7 1/2 cts l'action ordinaire, 15 cts la deuxième action privilégiée, payable le 15 juin, aux actionnaires inscrits le 1er juillet.

Upper Canada Mines Limited, 3 cts l'action, payable le 15 juin, aux actionnaires inscrits le 31 mai.

Canada Permanent Mortgage Corp., 50 cts, payable le 2 juillet, aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Dominion Scottish Investments Ltd., 40 cts, payable le 30 juin, aux actionnaires inscrits le 16 juin.

Dover Industries Ltd., 15 cts l'action ordinaire, payable le 1er septembre, aux actionnaires inscrits le 12 août; 15 cts l'action privilégiée, payable le 1er octobre, aux actionnaires inscrits le 12 septembre.

Gatineau Power Company, 40 cts l'action ordinaire, 15 cts l'action privilégiée 5 pour cent et \$1.38 l'action privilégiée 5 1/2 pour cent, tous payables le 1er juillet, aux actionnaires inscrits le 1er juin.

Great Lakes Power Corp. Ltd., 31 1/4 cts l'action privilégiée, payable le 30 juin, aux actionnaires inscrits le 1er juin.

Toronto General Trust Corp., 40 cts, payable le 2 juillet, aux actionnaires inscrits le 3 juin.

Victoria and Grey Trust Co., 35 cts, payable le 15 juin aux actionnaires inscrits le 27 mai.

Canada Permanent Mortgage Corp., 50 cts, payable le 2 juillet, aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Dominion Scottish Investments Ltd., 40 cts, payable le 30 juin, aux actionnaires inscrits le 16 juin.

Dover Industries Ltd., 15 cts l'action ordinaire, payable le 1er septembre, aux actionnaires inscrits le 12 août; 15 cts l'action privilégiée, payable le 1er octobre, aux actionnaires inscrits le 12 septembre.

Great Lakes Power Corp. Ltd., 31 1/4 cts l'action privilégiée, payable le 30 juin, aux actionnaires inscrits le 1er juin.

Bon trimestre pour Molson Brewery Ltd

62 cents par action A et B vs 48 cents en 1959

Molson's Brewery Limited fait parvenir ce matin à ses actionnaires son rapport couvrant ses activités durant le 1er trimestre. Son président M. H. M. Molson y déclare en partie ce qui suit:

En février 1960 toutes les actions ordinaires de Fort Garry Brewery Limited, Winnipeg, ont été acquises permettant à votre compagnie de s'installer dans les centres du marché de toutes les provinces de l'ouest du Canada. L'état consolidé des bénéfices pour l'exercice inclut, pour la période 31 mars 1960 les bénéfices de Sicks' Breweries Limited pour six mois comparés à ceux de trois mois seulement l'année dernière. On doit tenir compte de ce facteur en faisant la comparaison des bénéfices actuels avec ceux de la période analogue des années antérieures.

Etat consolidé des bénéfices pour 6 mois, jusqu'au 31 mars*

	1958	1959	1960
Profit des opérations	\$3,089,473	\$3,208,245	\$5,031,127
Revenu provenant des placements et des loyers	77,505	183,116	278,070
Profit sur vente de placements	1,797	47	2,930
Provision pour impôts sur le revenu	1,450,000	1,889,000	2,576,000
Part des actionnaires minoritaires	—	97,559	28,040
Dividendes versés sur les actions privilégiées à 5 1/2 %	—	122,135	280,103
Bénéfices sur les actions "A" et "B"	\$1,718,775	\$1,876,714	\$2,457,984

Bénéfices par action "A" et "B" \$0.57 \$0.48 \$0.62

Les actions "A" et "B" émises à la fin de chaque période (subdivisées) 3,005,280 3,910,300 3,924,704

*Les chiffres ci-dessus sont sujets aux vérifications et aux ajustements de fin d'année

Le volume de ventes ainsi que notre part des ventes totales de bière effectuées au Canada ont augmenté comparés à l'année dernière et les perspectives pour le reste de l'année sont très encourageantes.

Gouvernements — Institutions religieuses
Municipalités — Services publics — Industries

BÉLANGER INC.

VALEURS DE PLACEMENT

Membre de:

"The Investment Dealers' Association of Canada"

611 OUEST, RUE ST-JACQUES — MONTREAL

Tél.: UN. 1-1461

Ces obligations ayant été vendues, cette annonce n'apparaît qu'à titre documentaire.

Cité de Westmount

\$1,010,000.00

Obligations sérieuses, 4 1/4 %, non rachetables

Datées du 1er mai 1960

Echéance: du 1er novembre 1960 à 1974 inclusivement

Cédule des échéances

Montant	Date	Montant	Date	Montant	Date
\$48,000	1960	\$72,000	1965	\$66,000	1970
\$56,000	1961	\$74,000	1966	\$73,000	1971
\$63,000	1962	\$80,000	1967	\$73,000	1972
\$61,000	1963	\$82,000	1968	\$79,000	1973
\$67,000	1964	\$65,000	1969	\$51,000	1974

Graham, Armstrong
Securities Ltd.

Geoffrion, Robert
& Gélinas Inc.

* Ces émissions ayant été vendues, cette annonce n'apparaît qu'à titre documentaire

Nouvelle émission

Ruby Foo's Enterprises Ltd.

(Incorporée en vertu des lois de la province de Québec)

"C'est le but des loisirs organisés que d'apprendre à l'homme ce qu'il peut faire quand il ne fait rien"

Par R. P. M. MONTPETIT, o.m.i.

(S.D.-E.) — Au cours de la soirée des mérites au Centre de l'Immaculée-Conception, mardi soir, le R.P. Montpetit, directeur de la Faculté d'éducation physique de l'Université d'Ottawa et président de la Commission "Loisirs" du C.A.C., a prononcé la phrase suivante qu'il nous fait grand plaisir de reproduire au "Devoir". Le R.P. Montpetit est la plus grande autorité en matière d'éducation physique, étant l'ancien entraîneur de l'équipe nationale de hockey.

Un philosophe français, Victor Cousin, déboulait un soir à Paris, en compagnie d'un autre philosophe. Croisant un prêtre qui allait communier un malade, il eut la réflexion suivante : ayons l'honnêteté de reconnaître que le prêtre fait quelque chose pour les âmes pendant que nous tentons de prouver que l'âme existe. En m'invitant ce soir, à vous dire un mot de la longueur d'une "courte allocution", je me demande si le père de la Sablonnière n'a pas voulu m'arracher, tout à votre honneur, un aveu semblable à celui de Victor Cousin ! Quoi qu'il en soit de ses bonnes intentions, je suis très heureux d'être des vôtres, en cette soirée des mérites et du couronnement de vos athlètes de l'année. Et après vous avoir vu évoluer avec autant de force, d'habileté et de grâce à la fois, après avoir entendu célébrer tant de mérites, je ne puis m'empêcher de penser tout haut, un peu à la manière de notre philosophe de Paris : alors que nous des universités, essayons de prouver la nécessité de la récréation, des loisirs et de l'éducation physique, vous du Centre de l'Immaculée-Conception de Montréal, vous vous organisez des loisirs et vous vous adonnez à l'éducation physique de façon admirable. Dirigeants et dirigés de ce centre paroissial, athlètes de l'année à la couronne visible ou cachée, permettez qu'au nom de vos parents et amis et en mon nom personnel, j'ajoute à vos lauriers, l'hommage de notre sérieuse appréciation et l'encouragement de nos plus sincères félicitations. Et ces félicitations et ces encouragements sont plus que des paroles agréables d'un visiteur poli, croyez-moi.

Mes amis, bon gré mal gré, il nous faut reconnaître l'éducation physique, le sport et l'athlétisme comme un fait sociologique indéniable. Ce serait jouer lourdement à l'autruche (jeu individuel) que de ne pas vouloir réfléchir à cette terrible force capable de mettre d'accord, instantanément, des millions d'hommes, d'adolescents et d'hommes mûrs, dans l'appréciation d'un athlète, par exemple.

Il faut l'avouer, nos arènes sportives possèdent un pouvoir d'unification qu'on chercherait vain dans la figure d'un héros national, dans la télévision, l'art, la presse, la politique (sur tout en temps d'élection). Aucun autre phénomène social, pas même la mort, parce qu'en pratique on se conduit comme si on n'y croyait pas, peut se vanter d'un pareil pouvoir d'unification.

Canal d'énergies

On a écrit savamment, mais avec raison, que le sport sous toutes ses formes était le plus grand canal d'énergies psychiques moderne qui soit, et l'un des plus extraordinaires planificateurs de mentalité collective, parce qu'il projette tout d'un coup dans l'esprit, des courants qui deviennent de véritables principes.

Trop de fois hélas, cette force des activités physiques mentionnées, a été coupée de son contenu culturel pour se contenter de faire l'amusement et le plaisir des foules. Trop souvent on la réduit au bénéfice d'une pure organisation sociale ou commerciale en faisant de nos athlètes des "corps sans âme" et des "demi-huîtres".

D'autre part, cette puissance, bien maniée, peut satisfaire à des besoins réels, légitimes, importants. Elle peut faire jouer au corps son vrai rôle dans la vie de l'homme, tout comme au moyen âge et dans l'antiquité. Elle est capable de mettre en lumière le rapport "âme-corps" en empêchant ce dernier de se produire en dehors de la conscience, comme elle peut faire du stade, un lieu de culture et de morale chrétiennes, un véritable foyer de saine intégrité.

Si autrefois l'arène chez les Grecs était le signe et la manifestation d'une culture, si l'athlète grec était l'expression la plus haute de l'équilibre atteint par une société, et jouait, à plus d'un titre, le rôle que joue l'artiste de nos jours, pourquoi nos centres paroissiaux ne pourraient-ils pas leur être comparés et avantageusement aujourd'hui ?

Sacrifices

Jadis, un athlète c'était quelqu'un capable, pour donner sa pleine mesure, d'immoler une foule de plaisirs personnels : boissons alcooliques, femmes prolongées, famille, pour ne nommer que ceux-là : un athlète c'était quelqu'un qui se maîtrisait, se disciplinait, contrôlait son tempérament, se conformait au code de l'entraînement, aux règles du jeu, faisait son devoir en vue d'une victoire. Un athlète c'était encore quelqu'un qui se battait contre la fatigue et les courbatures musculaires, qui s'entraînait et s'entraînait encore, sans jamais vouloir brûler les étapes qui mènent au succès. Un athlète, c'était aussi quelqu'un qui ne se prenait jamais pour un autre, parce que dans

la mesure où il se perfectionnait, dans la même mesure il comprenait combien il lui restait à apprendre et combien d'autres le dépassaient sur tel ou tel point. Toujours cher l'athlète la patience et la tolérance ont été à l'honneur.

Aujourd'hui un athlète c'est encore quelqu'un qui pratique toutes ces vertus morales naturelles et un athlète chrétien c'est quelqu'un qui pratique toutes ces vertus morales naturelles et bien d'autres encore, mais pour éduquer, développer, fortifier son corps afin de le rendre plus utile à son âme, afin de l'aider à perfectionner sa personnalité et afin de se rapprocher davantage de Dieu.

C'est dans cette élévation d'esprit que Pie XII voulait qu'on choisisse comme modèle les athlètes de l'échelle suivante dans l'estimation des athlètes et dans l'admiration qu'on leur porte : "On attribuerait le plus grand prix, non à celui qui a les muscles les plus forts et les plus agiles, mais à celui qui fait preuve d'une aptitude plus grande à les soumettre à l'empire de l'esprit."

Loisirs

Un autre fait social, également installé à demeure chez nous, et dont les conséquences sont peut-être encore plus grandes que celles de l'éducation physique, du sport et de l'athlétisme, c'est le problème des loisirs. Véritable défi à l'esprit que ce problème, car il se pose surtout au plan vertical de la personnalité. Qui osera en mesurer l'envergure et le poids d'éternité ?

Les loisirs sont à l'heure présente un credo universel en politique, une espèce de sacrement en économie. N'allons pas croire naïvement que c'est par pure vanité que les gouvernements s'enorgueillissent de leur voir grandir sous leur tutelle, et par simple prudence que les économistes les analysent avec crainte dans leurs études !

Si les psychiatres ne sont plus assez nombreux pour guérir les victimes des loisirs, si les éducateurs et des chefs de groupe, de plus en plus nombreux, insistent sur la nécessité des associations de loisirs telles que la vôtre ; si des journalistes y reviennent si souvent et à pleines pages dans les journaux ; si des profiteurs tiennent tant à organiser des loisirs ; si des sociologues sérieux nous affirment que le monde ne peut plus supporter ces heures de loisirs sans se défaire parce qu'il les comprend mal ; s'ils y voient un lien de cause à effet entre les heures de loisirs et la vague montante de l'alcool, de la neurasthénie, du besoin de psychanalyse, des maladies de cœur, des ulcères d'estomac, du sexe devenu religion, du culte des acteurs et des actrices et du nombre toujours grandissant des maisons de santé mentale ; si un penseur comme Daniel-Rops écrivait déjà en 1942 : "De même qu'il y a un problème chrétien du travail, il y a une question chrétienne des loisirs" ; si enfin des universitaires catholiques croient qu'une éducation des loisirs, adaptée à notre société moderne, est aussi nécessaire qu'une éducation du travail ; en d'autres mots, qu'il est aussi important "d'apprendre à l'homme ce qu'il peut faire quand il ne fait rien" que de lui en-

seigner à travailler, je pense que le problème des loisirs se pose bel et bien. Et l'effort qui s'impose pour que les loisirs humanisent le monde au lieu de le dégrader, est l'affaire de tous et de chacun.

Dirigeants et dirigés, abonnés du Centre de l'Immaculée, vos mérites et vos succès nous le prouvent, vous l'avez cette conception humanisante des loisirs, vous avez le goût du gratuit et du jeu exigeant par des loisirs sains, vous savez pratiquer l'oubli de soi et la soumission au bien commun que demandent des loisirs enrichissants, vous comprenez que les loisirs peuvent être d'excellentes occasions de vertus naturelles et de vertus théologiques, vous savez quoi faire et comment faire quand vous n'avez rien à faire. Continuez de donner l'exemple.

Félicitations

Le monde a besoin de vous pour apprendre à éviter les dangers des loisirs, pour apprendre à vivre avec eux sagement, pour apprendre à donner une place à la pensée chrétienne dans les loisirs. Vous avez donc raison, aussi bien dans le domaine des loisirs que celui de l'éducation physique, du sport et de l'athlétisme d'être félicités et encouragés.

Bien chers parents et amis — et c'est pour vous que je termine — vous êtes venus nombreux ce soir applaudir les mérites des vôtres et admirer les trophées de vos jeunes. Vous aussi vous avez droit à des félicitations très sincères.

Si tous les parents et les adultes agissaient comme vous, le faites ce soir, dans la ville, la province, le pays, nous aurions vite des loisirs respectueux de la dignité humaine et générateurs de citoyens équilibrés. Si plus de parents comprenaient, comme vous, la valeur formatrice des loisirs organisés par les centres comme celui-ci, on verrait certainement moins d'enfants, de jeunes gens et de jeunes filles se gaspiller à jamais dans les grilles, les salles de danse, les tavernes et les restaurants du coin.

Vos jeunes ont besoin de loisirs, chers parents, mais ils ont aussi besoin de vous pour que ces loisirs les grandissent, les épanouissent et fassent d'eux des citoyens actifs et chrétiens. Ces deux qualités peuvent aller de pair. Vous tenez à vos jeunes, et à la prunelle de vos yeux, et vous avez raison. Vos centres de loisirs sont d'autres écoles tout aussi importantes et c'est votre devoir de les encourager, de les soutenir, de les défendre.

Jeunes gens et jeunes filles qui fréquentez ce centre, dirigeants et dirigés, qui êtes l'âme du centre, parents et amis, si précieux, si nécessaires par vos encouragements, donnez-vous la main, serrez vos rangs. Et comme dans la chanson, "ça ira encore mieux demain".

Remise

MILWAUKEE Les Braves de Milwaukee ont annoncé que la joute qui devait avoir lieu contre les Giants de San Francisco jeudi dernier et qui fut remise à cause de la pluie, sera disputée le 21 juin au Country Stadium au cours d'un programme double.

"A BLUE BONNETS" Scotch Abbe sera en quête d'un 5ème gain d'affilée

Scotch Abbe, un poulain de trois ans par Gene Abbe-Scotie's Pride appartenant à la puissante écurie Clukey de Harrington, Delaware, sera en quête de sa cinquième victoire consécutive, ce soir à Blue Bonnets, lorsqu'il affrontera sept rapides ambassadeurs de la classe B-2 qui se disputent une bourse de \$2,000 dans la cinquième et principale épreuve de la soirée.

Ce jeune poulain prometteur a remporté deux victoires à la piste Roosevelt des New York avant de gagner les deux courses auxquelles il a participé à Blue Bonnets. Son meilleur temps a été celui de 2:06.3 dans son avant-dernière course et les observateurs le croient capable de faire encore mieux. Ce sera la première fois qu'il devra affronter des adversaires de la classe B. Couduit par Ned Galentine, qui possède la meilleure moyenne de gagnants depuis le début de la saison, Scotch partira de la poule enviable sixième position mais il semble avoir assez de rapidité pour surmonter ce handicap.

Linda's Gun et Meadow Bowser semblent devoir lui offrir la plus forte opposition tandis que Priam, Gipsy Rose Chief, Casanova, Scotch Eagle et Mighty Torrid sont tous susceptibles de renverser les calculs des connaisseurs.

Les trotteurs de la classe C-2 se disputent deux bourses de \$1,200 tandis que deux autres épreuves seront pour les ambassadeurs de la même catégorie.

Thelgers semble avoir une bonne chance de l'emporter dans la deuxième course tandis que Cindy R. semble avoir une bonne chance de remporter une seconde victoire dans la quatrième.

Copper Norris, avec Roger White dans le sulky, qui partira de la deuxième position dans la huitième course, semble le choix logique tandis que Pipedream peut fort bien l'emporter dans la neuvième.

Entretiens le secrétaire des courses Lucien Bombardier est à préparer trois excellents programmes qui sauront sûrement plaire aux amateurs en fin de semaine. Il est probable que Philip Frost de l'écurie Maplewood, qui a réussi le meilleur mille de la saison chez les trotteurs, soit 2:04.3 sera appelé à affronter une forte opposition, y compris une couple de nouveaux venus.

Filion en tête

Hervé Filion continue de mener le bal dans la course au championnat chez les conducteurs avec un total de 29 victoires, soit 14 de plus que ses plus proches rivaux Vern Cowger et Melvin Turcotte avec 15 chacun. Viennent ensuite Ned Galentine et Duncan MacTavish avec 14 triomphes chacun tandis que Marcel Dostie a visité 13 fois le cercle des vainqueurs.

C'est Ned Galentine qui possède néanmoins la meilleure moyenne de gagnants soit 350 grâce à 14 victoires en 40 départs. Dostie le suit dans ce département avec 288 consistant en 13 victoires sur 45 départs.

Meneurs

Voici la liste des meneurs d'après leurs moyennes de gagnants : (22 mai inclus)

Galentine, Ned	1er	2e	3e
Dostie, Marcel	14	8	5
	13	6	8

David Jenkins professionnel

LOS ANGELES — David Jenkins, champion mondial et olympique de patinage artistique, est devenu professionnel hier. Jenkins, âgé de 23 ans, a signé un contrat avec la troupe des Ice Follies. Il fera ses débuts avec cette troupe à Los Angeles le 8 septembre prochain. Il donnera la même performance que lors des récents Jeux olympiques d'hiver à Squaw Valley en Californie.

Les termes du contrat de Jenkins n'ont pas été dévoilés. Jenkins étudie présentement la médecine à l'Université de Cleveland.

Jack Kay au club Marlborough

Jack Kay, professionnel de golf au club Pinegrove, et Brian Powell, joueur amateur de Mont-Bruno, défendront leurs championnats omnium printaniers vendredi prochain quand la Province of Quebec Golf Association débutera sa 41ème saison de tournois au Club Marlborough. Kay tentera encore ses chances vers le premier prix de \$250, tandis que Powell défendra le Trophée MacDonald pour les amateurs.

Parmi les 148 compétiteurs on voit inscrits les anciens champions amateurs de ce tournoi : Tom Hunter de Whitlock, John Turner de Kanawak, Ken Banks d'Islemer, Elliot Godol du Club Elm Ridge, et Don Doe de Granby. Les rangs des professionnels seront renoués par la présence de Damien Gauthier du Municipal, Ray Haines, Elm Ridge, Stan Horne, Islesmere, Alan Johnson, Kanawak, et Jules Huot du Laval, l'hôte, Jim Swarbrick, professionnel au Marlborough, a annoncé que le parcours sera en très bonne condition lors de l'ouverture du tournoi.

Clermont Vézina, de Québec, reconnu comme un des meilleurs amateurs de la province, se présentera pour la première fois dans cette catégorie, il sera accompagné par le professionnel

Le tournoi sera sous la direction de Ray Giffie, président de la Province of Quebec Golf Association.

Les derniers classements du "Ring" démontrent aussi que Yonekura est considéré le troisième aspirant chez les poids coqs, à la suite de son rendement contre Becerra. Alphonse Halimi de France, l'ancien champion, est l'aspirant numéro un suivi de Eder Joffe du Brésil. La plus grosse surprise du mois a été enregistrée par Hank Casey de Richmond en Californie qui a battu Henry Hank de Detroit pour monter en neuvième place dans le classement des poids moyens. Casey a délogé Carmen Basilio qui est oisif trop longtemps. La défaite de Hank l'a fait glisser de la quatrième à la cinquième position.

Nouveau joueur Régina — Les Rough Riders de Saskatchewan de la ligue de football de l'Ouest, ont engagé Leonard King, un joueur de demi-arrière de 6 pieds et de 190 livres de l'Université du Connecticut et des Redskins de Washington de la ligue Nationale. Ce joueur américain a joué dans les rangs semi-professionnels l'an dernier.

Meilleures recettes SYDNEY, N.E. — Les séries éliminatoires 1959 de la coupe Memorial ont rapporté \$47,633 de plus que celles de la coupe Allan, a-t-on déclaré hier, au cours de la réunion annuelle de l'ACHA à Sydney, N.E.

M. W.A. Hewitt de Toronto, trésorier de l'ACHA, a déclaré aux délégués de cet organisme que l'association nationale a retiré quatre fois plus de profits du circuit junior que du circuit senior en 1959.

Au cours de 33 journées de la coupe Memorial, l'ACHA a reçu la somme de \$45,487 comparativement à \$10,494 pour les 29 journées de la coupe Allan. Les recettes brutes se sont chiffrées par \$89,529 pour la coupe Memorial comparativement à \$39,896 pour la coupe Allan.

Ce soir 8h.15

10 COURSES
PARI-DOUBLE
PARI QUINIELA



Dimanche 2h.15

Admission: CLUBHOUSE \$2.50 GRANDSTAND \$1.00 (Entrées populaires)

Service spécial d'autobus Clubhouse ultra-chic Salle à manger STATIONNEMENT GRATUIT Enfants non admis

Tous les mercredis soir, soirée des dames

Où... Reuben, Ralph et leur frère Dave

"refuseront de vous le laisser porter... à moins qu'il ne soit parfaitement ajusté"



Frais et Elegant

Un complet d'été ne doit pas nécessairement être une quenille... sûrement pas si vous l'achetez chez A. Gold & Sons. Nos nouveaux complets en Terylene & Worsted "poids tropical", sont taillés et façonnés dans nos propres ateliers... et ils conservent leur élégance avec très peu de repassage... voire même pas du tout. Vous en serez ravi par leur fraîcheur, leur coupe et leur élégance raffinées. Voir c'est croire... venez donc en essayer un.

59.50 et plus

Utilisez notre Compte Courant Libéral

A. Gold & Sons

MONTREAL

Vêtements et Accessoires à leur Meilleur



Photo prise à la clinique des Alouettes. On remarque : de gauche à droite : Al Hopkins, Alan Quirk, Leo Cahil, instructeur, Ed. T. Asselin, président du Q. R. F. U., George Alevisatos, Ian MacDonald et Alf. Sliwinsky. Ces joueurs participeront, vendredi soir, au stadium de Verdun, à une joute-bénéfice. Les recettes iront à l'avancement du football amateur. Avant la partie, on observera une minute de silence en mémoire de Doug Kerr, décédé la semaine dernière.

Les Yankees de New-York essuient un revers: 9 à 3

DETROIT — Charlie Maxwell, Frank Bolling et Red Wilson ont frappé un coup de deux buts chacun alors que les buts étaient remplis, hier après-midi et les Tigers de Detroit ont écrasé les Yankees de New-York au compte de 9-3.

Le lanceur Frank Lary a espacé huit coups sûrs et il a été crédité de la victoire.

A la suite de cette victoire, les Tigers sont montés sur un pied d'égalité avec les Yankees.

en quatrième position. C'était la quatrième victoire consecutive des Tigers et la dixième au cours de leurs 14 dernières joutes.

Lary a aidé sa propre cause lorsqu'il a frappé un double bon pour un point à la huitième.

Ralph Terry, le premier des quatre lanceurs des Yankees a été débuté de la défaite.

Roger Maris a frappé ses huitième et neuvième coups de circuit et Tony Kubek a fait compter l'autre point des Yankees sur un simple.

NEW-YORK	AB	P	CS	Pp
Kubek, AC	4	0	0	0
Mantle, CC	3	0	0	0
Cerr, CC	4	0	0	0
Berra, B	4	0	0	0
Skowron, 1B	4	0	0	0
Max, CF	4	0	0	0
McDougal, 2B	4	0	0	0
Richardson, 2B	4	0	0	0
Terry, L	1	0	0	0
Gable, L	1	0	0	0
James, L	1	0	0	0
A-Howard	1	0	0	0
Maas, L	1	0	0	0
TOTAUX	33	0	0	0

DETROIT	AB	P	CS	Pp
Tou, 3B	3	2	1	0
Chastain, CC	4	1	0	0
Maxwell, CC	4	1	0	0
Kaline, CC	4	1	0	0
Cash, 1B	4	1	0	0
Wilson, B	4	1	0	0
Bolden, 2B	4	1	0	0
Fernandez, AC	3	1	1	0
Lary, L	3	1	1	0
TOTAUX	30	9	3	0

Les Orioles de Baltimore ont défait les White Sox

CHICAGO — Le frappeur d'urgence Clint Courtney a frappé un simple à la neuvième manche hier après-midi, et Bob Boyd a croisé le marbre permettant ainsi aux Orioles de Baltimore de remporter une victoire de 3-2 sur les White Sox de Chicago.

C'était la quatrième victoire consecutive des Orioles et leur 18e au cours de leurs 27 dernières parties. La recrue Chuck Estrada a été crédité de sa troisième victoire.

Le vétéran lanceur des Sox, Early Wynn a été débuté de la défaite. Ce dernier a espacé 10 coups sûrs et retiré huit frappeurs au bâton.

Luis Aparicio a été blessé au cours de la joute, lorsque Val Thomas a tenté de voler le deuxième cousin. Aparicio a dû quitter la joute à la septième manche.

BALTIMORE	AB	P	CS	Pp
Breeding, 2B	4	0	0	0
D-Courtney, 2B	4	0	0	0
E-Kaline, 2B	4	0	0	0
Person, CF	4	0	0	0
Woodling, CC	4	0	0	0
E-Terry, CF	4	0	0	0
Cecile, 1B	4	0	0	0
B-Palmer, 1B	4	0	0	0
Drogo, 1B	4	0	0	0
Brant, CC	4	0	0	0
Robinson, 2B	4	0	0	0
Hansen, AC	4	0	0	0
Thomas, B	4	0	0	0
C-Boyd, 2B	4	0	0	0
Ginsberg, B	4	0	0	0
Estrada, L	4	0	0	0
TOTAUX	33	3	2	0

CHICAGO	AB	P	CS	Pp
Hicks, CC	4	0	0	0
Landis, CC	4	0	0	0
Fox, 2B	4	0	0	0
Minoso, CC	4	0	0	0
Wilkens, 1B	4	0	0	0
Lollar, P	4	0	0	0
Leach, CF	4	0	0	0
Briggs, 2B	4	0	0	0
Aparicio, AC	4	0	0	0
A-Silvers	4	0	0	0
Exposito, AC	4	0	0	0
Wynn, L	4	0	0	0
TOTAUX	32	2	1	0

D-simple pour Breeding à la 9e
D-courant pour Courtney à la 9e
D-simple pour Woodling à la 9e
BALTIMORE 001 001-3
CHICAGO 000 100-3
E-Aparicio, Smith, R-A, Baltimore
27-6, Chicago 27-9
F-Aparicio et Courtney, Thomas et Hansen
Breeding et Gentle, 1SB, Baltimore
10, Chicago 5, 2B: Minoso, Lollar,
Brant, CC, Lollar, BV, Minoso, S,
Robinson, Estrada.
ml cs p m b b r
Berrada (G, 3-1) 9 5 2 2 4 6
Wynn (P, 2-2) 9 10 3 2 5 4
A: Aparicio, Rice, Smith, Ringe, T.
3:02 Ass. 5:51

Les Red Sox de Boston l'emportent par 5-3

KANSAS CITY. — Les Red Sox de Boston ont étouffé un ralliement à la huitième manche et ont finalement brisé une série de 10 défaites consécutives en l'emportant au compte de 5-3 sur les Athletics de Kansas City, hier après-midi.

Bill Monbouquette, le lanceur débutant des Sox, a remporté sa quatrième victoire contre trois défaites. Don Larsen a été débuté de la défaite.

Les Athletics ont marqué 2 points à la septième à la suite d'un double de Marv Throneberry, de simples par Whitey Merz et Dick Williams et d'un coup sacrifice de Hamlin.

BOSTON	AB	P	CS	Pp
Keough, CC	4	0	0	0
Rumley, 2B-1B	4	1	2	0
Conger, CF	3	0	1	1
Wertz, 1B	5	0	0	0
S-Green, 2B	5	0	0	0
Stephens, CC	5	2	2	0
Malone, 2B	5	0	2	0
Budini, AC	5	1	3	2
Sullivan, 1B	2	0	0	0
Monbouquette, L	3	1	0	0
Sturdivant, L	0	0	0	0
Bowditch, L	0	0	0	0
Portland, L	0	0	0	0
Borland, L	0	0	0	0
TOTAUX	35	4	11	4

KANSAS CITY	AB	P	CS	Pp
Carey, 2B	4	0	1	0
TOTAUX	33	5	3	0

Lumpie, 2B
Snyder, CC
C-Tuttle, CC
Stern, CC-1B
Hansen, CC-1B
D-Bauer, CF
Chill, R
Throneberry, 1B
E-Daley, CC
Hamlin, AC
Larsen, L
Giggle, L
A-Williams
B-Johnson
Kutyna, L
G-Polles
TOTAUX 35 3 3 0

A-simple pour Giggle à la 7e
B-courant pour Williams à la 7e
C-simple pour Snyder à la 8e
D-simple pour Herzog à la 8e
E-retire pour Throneberry à la 8e
F-courant pour Wertz à la 9e
G-RAB pour Kutyna à la 9e
BOSTON 000 111 011-3
KANSAS CITY 000 000 210-3
E: Throneberry, Lumpie, R-A, Boston 27-6, Kansas City 21-13, 1SB: Stern, 2, Geiger, Buddin, 3, Throneberry, BV, Stephens, Buddin, 3, Keough, Bowditch, Geiger, BS: Hamlin, Buddin
M-Johnson (G, 4-3) 6 5 2 2 1 5
Sturdivant 5 2 1 0 1 0
Bowditch 5 2 1 0 1 0
Portland 1 0 0 0 0 0
Borland 1 0 0 0 0 0
Larsen (P, 6-4) 5 5 3 3 1 2
Giggle 1 0 0 0 1 2
Kutyna 2 2 2 1 2 0
A: Napp, Umont, Drummond et Berry, T., 2:45 Ass. 3:45

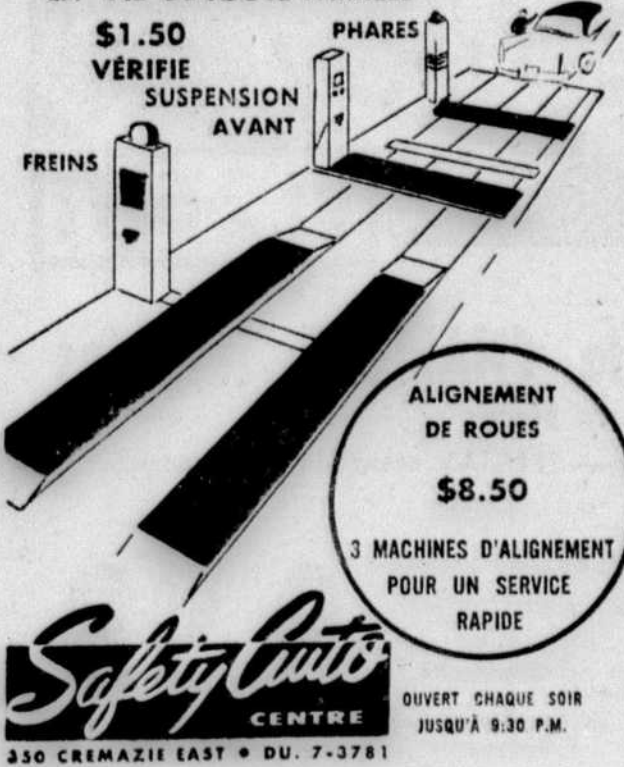


Au club de golf de Sainte-Dorothée, hier, les deux vétérans du club Canadien, Maurice Richard et Doug Harvey, paraissent très sérieux. Le vétéran joueur de défense a-t-il demandé à Maurice s'il reviendra au jeu à l'automne? La réponse viendra d'ici le huit juin.

(Photo Le Devoir)

VOTRE VOITURE EST-ELLE RÉELLEMENT SÛRE?

5 MINUTES SUR NOTRE VOIE DE SÛRETÉ ASSURERA LA VIE DE TOUTE FAMILLE



Dans la ligue Provinciale junior

Deux rencontres sont au programme ce soir dans la ligue de baseball Provinciale. Le président Léon Martel, dans deux cas, la partie débutera à 8:30 p.m. A Joliette, les Mous-ses auront la visite du Cordon Bleu de Montréal. Les Blue Caps de Terrebonne visiteront les Cardinals de St-Jérôme sur le terrain de ces derniers.

La joute qui suscite le plus d'intérêt est celle qui oppose le Terrebonne aux Cardinals. La rivalité qui existe entre ces deux équipes continue de s'affirmer cette saison. A date, les deux clubs n'ont pas subi la défaite et aucun d'eux ne semblent s'avouer vaincu en face de l'autre car une confiance énorme anime les deux camps.

Les Blue Caps autant que les Cardinals alignent un puissant club à la défensive, des frappeurs redoutables et d'habiles coureurs sur les sentiers. Selon les amateurs qui suivent de près les activités de ce circuit, les spectateurs assisteront ce soir à un intéressant duel de lanceurs. Le nouveau gérant du Terrebonne Pierre Demers aura recours à son as lanceur gaucher Mike Schum qui a remporté les deux victoires de son équipe jusqu'à présent. Tant qu'André Filiatreault, et désignera probablement le meilleur artiller d'outre de la ligue, André Pilon.

L'an dernier, Pilon a compilé un dossier très enviable. Avec

un an de plus d'expérience et après avoir amélioré son contrôle comme il semble l'avoir fait, nul doute qu'il devrait connaître une saison remarquable. A plusieurs reprises des entraîneurs de différentes organisations majeures sont allés le voir signer un contrat professionnel en 1960.

D'après le pilote Pierre Demers si Schum parvient à retirer les Robert Rioux, Lionel Vermette, Ghislain Cloutier et Royal Maher, il croit un gain facile pour son club. Il a confiance que ses gros canons: Gilles Lavigne, Robert Contant et Claude Nolin se feront valoir.

Limite augmentée

MONTREAL — La ligue internationale de baseball a annoncé que la limite des joueurs actifs d'une équipe sera dorénavant de 21 au lieu de 20. Cette décision entre en vigueur immédiatement.

M. Frank Shaughnessy, président de la ligue, a déclaré que cette augmentation a été approuvée au cours d'une récente réunion des membres de cette ligue. La limite de 20 joueurs existait depuis 1952.

Boise, Idaho. — George Logan, 250, de Boise, a défait aux points, Billy Fields, 200, de San Francisco, en 10 rounds.

La guigne s'acharne aux Royaux

Les Royaux de Montréal ont encaissé hier soir deux autres défaites aux mains des Bisons de Buffalo, baissant pavillon 8-7 dans la première partie d'un programme double et 9-2 dans la seconde partie, devant 2,817 spectateurs.

Royaux et Bisons ont utilisé un total de 10 lanceurs dans la première partie et se sont combattus mutuellement la partie, avec deux erreurs des visiteurs et un total de 29 coups sûrs en huit manches.

Les Royaux menaient par 6-1 après trois manches de jeu et ils n'ont pu protéger leur avance. Joe Altobelli a cogné son 11ème circuit de la saison et il a fait compter quatre points.

PREMIERE PARTIE	AB	P	CS	Pp
BUFFALO	5	1	2	1
Drake, CC	5	0	0	0
Hopke, 3B	4	1	2	0
Bowman, 3B	4	1	2	0
Lonnett, R	3	1	1	0
Davis, CF	3	1	1	0
Morgan, 2B	3	1	1	0
Wine, AC	4	2	3	0
Hacker, L	0	0	0	0
Smith, L	0	0	0	0
A-Vasile	0	0	0	0
B-B. Taylor	1	0	1	0
TOTAUX	30	8	7	1

DETROIT	AB	P	CS	Pp
McDonald, 2B	4	0	0	0
New-Tor, 24-13, Detroit 27-12, D-1				
McDonald, Berra et Skowron; Per-noudes et Cash, 1SB; New-York, Detroit 7, 2B: Wilson, Bolling, Maxwell, Lary, CC: Maris 2				
ml cs p m b b r				
Terry (P, 2-2) 2 5 3 3 4 2				
Gable 3 1 2 2 5 1				
James 1 0 0 0 0 0				
Maas 1 0 0 0 0 0				
Lary (G, 4-3) 8 3 3 2 3				
A: McDonald, Stevens, Monochick, Chapp, T., 2:40 Ass. 12:35				

Archie Moore l'emporte

INDIANAPOLIS. — Le vieil Archie Moore, appesanti par les circonstances, a emporté par la méthode la victoire technique au 10e round sur le poids lourd Willi Beamanoff, d'Allemagne, au cours d'un match de dix rounds non pour le titre à Indianapolis hier soir.

Moore, titulaire mi-round mondial, pesait 206 1/2 livres, soit 31 1/2 livres de plus que la limite des mi-rounds. Beamanoff a fait osciller la balance à 198 1/2 livres.

L'arbitre Frank Gilmer a arrêté le combat après 1:32 minutes du dixième round.

Moore, 40 ans, a battu Beamanoff, 34 ans, par la méthode, 10 rounds à 1.

Beamanoff a été blessé à la tête au 10e round par un coup de poing en plein visage.

Beamanoff a été blessé à la tête au 10e round par un coup de poing en plein visage.

Beamanoff a été blessé à la tête au 10e round par un coup de poing en plein visage.

Beamanoff a été blessé à la tête au 10e round par un coup de poing en plein visage.

Beamanoff a été blessé à la tête au 10e round par un coup de poing en plein visage.

Beamanoff a été blessé à la tête au 10e round par un coup de poing en plein visage.

Beamanoff a été blessé à la tête au 10e round par un coup de poing en plein visage.

Beamanoff a été blessé à la tête au 10e round par un coup de poing en plein visage.

Beamanoff a été blessé à la tête au 10e round par un coup de poing en plein visage.

Beamanoff a été blessé à la tête au 10e round par un coup de poing en plein visage.

Beamanoff a été blessé à la tête au 10e round par un coup de poing en plein visage.

Beamanoff a été blessé à la tête au 10e round par un coup de poing en plein visage.

Beamanoff a été blessé à la tête au 10e round par un coup de poing en plein visage.

Beamanoff a été blessé à la tête au 10e round par un coup de poing en plein visage.

Beamanoff a été blessé à la tête au 10e round par un coup de poing en plein visage.

Beamanoff a été blessé à la tête au 10e round par un coup de poing en plein visage.

Beamanoff a été blessé à la tête au 10e round par un coup de poing en plein visage.

Beamanoff a été blessé à la tête au 10e round par un coup de poing en plein visage.

Beamanoff a été blessé à la tête au 10e round par un coup de poing en plein visage.

Beamanoff a été blessé à la tête au 10e round par un coup de poing en plein visage.

Beamanoff a été blessé à la tête au 10e round par un coup de poing en plein visage.

Beamanoff a été blessé à la tête au 10e round par un coup de poing en plein visage.

Beamanoff a été blessé à la tête au 10e round par un coup de poing en plein visage.

Beamanoff a été blessé à la tête au 10e round par un coup de poing en plein visage.

Beamanoff a été blessé à la tête au 10e round par un coup de poing en plein visage.

Beamanoff a été blessé à la tête au 10e round par un coup de poing en plein visage.

Beamanoff a été blessé à la tête au 10e round par un coup de poing en plein visage.

Beamanoff a été blessé à la tête au 10e round par un coup de poing en plein visage.

Beamanoff a été blessé à la tête au 10e round par un coup de poing en plein visage.

Beamanoff a été blessé à la tête au 10e round par un coup de poing en plein visage.

DETROIT	AB	P	CS	Pp
Phillips, L	0	0	0	0
D-Grasman	0	0	0	0
Sarkent, L	0	0	0	0
Lehman, L	0	0	0	0
TOTAUX	0	0	0	0

DETROIT	AB	P	CS	Pp
Phillips, L	0	0	0	0
D-Grasman	0	0	0	0
Sarkent, L	0	0	0	0
Lehman, L	0	0	0	0
TOTAUX	0	0	0	0

DETROIT	AB	P	CS	Pp
Phillips, L	0	0	0	0
D-Grasman	0	0	0	0
Sarkent, L	0	0	0	0
Lehman, L	0	0	0	0
TOTAUX	0	0	0	0

DETROIT	AB	P	CS	Pp
Phillips, L	0	0	0	0
D-Grasman	0	0	0	0
Sarkent, L	0	0	0	0
Lehman, L	0	0	0	0
TOTAUX	0	0	0	0

DETROIT	AB	P	CS	Pp
Phillips, L	0	0	0	0
D-Grasman	0	0	0	0
Sarkent, L	0	0	0	0
Lehman, L	0	0	0	0
TOTAUX	0	0	0	0

DETROIT	AB	P	CS	Pp
Phillips, L	0	0	0	0
D-Grasman	0	0	0	0
Sarkent, L	0	0	0	0
Lehman, L	0	0	0	0
TOTAUX	0	0	0	0

Drysdale et Roseboro. Pagnonville.				
Umbricht, Gross 6, (Mel 8 et Burge				
G.: Drysdale (4-4) P.: Umbricht (0				
CC: Le Ang.: Howard 2e. Rosche				
3e, Demeter 6e, Pitts: Nelson les				



M. Henri Quimet, président général de la campagne du Prêt d'honneur qui aura lieu du 1er au 14 novembre prochain, est heureux d'annoncer que M. Marcel Farley, gérant des ventes de la papeterie L'Union Limitée, a accepté la présidence de la Grande visite étudiante. A cette grande visite, plus de 10,000 étudiants y participent dans plus de 185 paroisses. Au cours des présentes semaines, M. Farley et les membres de son comité exécutif sont actuellement à procéder aux nominations des présidents de paroisses. Sur cette photo : de gauche à droite, M. Henri Quimet, M. Jean Séguin, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste et M. Marcel Farley.

M. Rivard et l'autonomie

Québec doit rester hors des limites de l'action et de l'influence du fédéral

ILES-DE-LA-MADELEINE (De notre envoyé spécial) — "La province de Québec doit continuer la bataille pour rester hors des limites, non seulement de l'action mais de l'influence du gouvernement fédéral", a déclaré hier le procureur général de la province, M. Antoine Rivard, dans un réquisitoire contre la centralisation fédérale.

Le ministre, qui adressait la parole lors d'une assemblée en faveur de M. Hormidas Langlais, a repris sa thèse, maintes fois exposée et maintes fois discutée, du "droit exclusif" des provinces à l'impôt direct pour des fins provinciales. Maurice Duplessis, dit-il, a sauvé la province de Québec de la ruine, de la tételle et de la sujétion. A sa mort, nous nous sommes demandé ce qui allait nous arriver, si nous n'allions pas perdre la bataille de l'autonomie. Paul Sauvé a continué la lutte, non seulement en proclamant des principes autonomistes, mais en réussissant à faire reculer le gouvernement d'Ottawa. Quand il mourut tragiquement en janvier dernier, la province fut encore prise d'inquiétude. Puis ce fut l'arrivée d'An-

tonio Barrette et la continuation, avec l'équipe de l'Union nationale, de la bataille pour arracher la province de Québec des griffes du gouvernement fédéral.

Subsides : sujétion

La politique des subsides signifie la mise en tutelle de la province de Québec, dit le ministre. Or contre qui devrions-nous livrer bataille en 1960 et ensuite? Contre ceux-là qui, à la faveur de la guerre, se sont emparés de nos revenus. Ces gens là c'étaient les libéraux d'Ottawa et l'un d'entre eux a coopéré à la mise à la mode de la théorie néfaste du néo-fédéralisme. Il s'appelle Jean Lesage et voudrait aujourd'hui nous en remontrer en matière d'autonomie.

Lorsque l'Union nationale a posé un geste d'autonomie positive en décrétant un impôt provincial sur le revenu des particuliers et demande que cet impôt, en vertu du droit exclusif des provinces sur l'impôt direct pour des fins provinciales, soit déduit de l'impôt fédéral, qui a déclaré que la politique des subsides était équitable et constitutionnelle? C'est Jean Lesage. Il a dit que la province de Québec avait eu tort d'agir sans consulter le gouvernement fédéral.

Et c'est le même Jean Lesage qui aujourd'hui voudrait être premier ministre? C'est lui pourtant qui a déclaré que la déduction était une chose impossible. Je crois que nous pouvons affirmer en cette affaire : "Dis-moi d'où tu viens et je te dirai probablement qui tu es et certainement où tu vas". Jean Lesage aura beau se déguiser en "mardi gras" on sait très bien qui il est.

Dans le Québec nous n'avons pas besoin d'un "deuxième choix" comme premier ministre, nous ne voulons pas de "restants". Les idées ne meurent pas. La lutte pour l'autonomie continue. Pour la livrer il faut compter sur les hommes dont le passé est garant de l'avenir, a dit M. Rivard, en conclusion.

L'Association can.-américaine reçoit Mgr Primeau

Samedi, le 21 mai, l'Association canado-américaine recevait officiellement pour la première fois, Son Excellence Mgr J. Primeau, S.T.D., le nouvel évêque du diocèse de Manchester, à l'occasion de la réunion semi-annuelle de la Haute-Cour de la société.

Après avoir visité l'immeuble de la rue Concord, une réception était offerte à l'évêque de Manchester au cours de laquelle on lui présentait les officiers et directeurs généraux de tous les coins de la Nouvelle-Angleterre et de la province de Québec, arrivés la veille pour la réunion d'affaires, ainsi que les invités spéciaux.

Le midi, à la suite de la réception, un banquet intime fut servi dans les salons de l'association où Mgr Primeau était l'invité d'honneur. Mgr Primeau sera aussi l'invité d'honneur au grand congrès ACA de l'automne prochain à Manchester. La Haute-Cour de l'association canado-américaine eut lieu la veille, vendredi, le 20 mai, au bureau-chef, 52, rue Concord. Les officiers généraux de la société présentèrent leurs rapports au cours de la matinée. La séance de l'après-midi, les directeurs généraux des différentes régions firent leurs rapports.

Ce fut la dernière réunion de la Haute-Cour avant le 22ième congrès quadriennal de la société : congrès qui se tiendra à Manchester même, les 3, 4 et 5 septembre prochains.

La Haute-Cour de l'association canado-américaine se compose des membres suivants :

La réunion d'affaires s'ouvrait à 10h30 de l'avant-midi, sous la présidence du juge Emile Lemelin.

Le juge Emile Lemelin, Manchester, N.H., président général ; M. Adolphe Robert, Manchester, N.H., président émérite ; Mgr Hector A. Benoit, D.D., P.D., Somersworth, N.H.,

Le programme de voirie du parti libéral

Québec participera à la route transcanadienne et construira une autoroute Montréal-Québec

RIVIERE-DU-LOUP — Le chef provincial du parti libéral, M. Jean Lesage, qui poursuit actuellement une campagne électorale à travers tous les comtés de la province, a promis mardi soir, à Rivière-du-Loup, que son gouvernement établira un plan directeur de tout le réseau routier de la province en relation avec la planification que déterminera le Conseil d'orientation économique qu'établira son parti après le 22 juin. Il a proposé un plan de voirie en 4 points, pour doter les régions économiques de la province des routes dont celles-ci ont besoin pour se développer. M. Lesage a particulièrement mis de l'avant la construction d'une autoroute Montréal-Québec à quatre voies et la participation de la province à la construction de la route transcanadienne.

La route transcanadienne

Après avoir rappelé que la construction des routes relève des provinces M. Lesage a déclaré que son gouvernement accepterait de coopérer avec le gouvernement d'Ottawa pour compléter le secteur québécois de la route transcanadienne. "Je n'ai aucune objection à accepter l'argent d'Ottawa pour construire cette route car Ottawa nous doit cet argent en matière de voirie. Ottawa, dit-il, est responsable de l'état de certaines de nos routes par suite de l'usage qu'en font les autorités militaires en y circulant avec de lourds camions, des pièces d'artillerie et même des tanks. Il a également blâmé le gouvernement de l'Union nationale pour avoir refusé de participer à la construction de la route transcanadienne. La raison, dit-il, c'est que l'Union nationale ne voulait pas accorder les contrats de construction de cette route par voie de soumission publique comme l'exigent les règlements fédéraux.

M. Lesage a dit que les millions que le Québec pourrait ainsi aller chercher à Ottawa permettraient d'affecter les crédits provinciaux du ministère de la voirie à des projets de construction de routes à caractère régional.

Programme détaillé

En plus de la construction d'une super autoroute sans péage entre Montréal et Québec, M. Lesage a proposé en second lieu la construction de routes à quatre voies partout où la chose est nécessaire. Parlant dimanche dernier à Sherbrooke, il avait promis de relier la région des Cantons de l'Est à la métropole canadienne et à la capitale québécoise par une route à quatre voies. M. Lesage a dit que dans certains cas, il ne serait nécessaire d'ajouter deux autres voies aux routes actuelles.

Le gouvernement devrait ensuite construire des routes ordinaires à deux voies, en ligne droite. Nous parcourons les montagnes, s'il le faut, mais les routes principales de la province doivent être droites, a dit M. Lesage. Enfin, il a prôné la construction de routes régionales et locales se reliant au terrain et construites selon les besoins de la population.

Routes à boggie

M. Lesage a dit que le système de construction de routes à deux voies dans les régions populeuses de la province, à l'Union nationale construit actuellement des routes qui sont défectueuses et vieillottes avant même d'être terminées.

Il n'y a aucune raison de conserver les routes poussiéreuses et non pavées qui recouvrent une partie de la province. A la longue, dit M. Lesage, les routes en gravier coûtent plus cher que les routes en asphalte et en ciment à cause du lavage qu'elles subissent par les neiges et les pluies. Il faut sans cesse les recommencer de sorte qu'à la longue, elles sont plus dispendieuses que les routes d'asphalte.

Parlant d'asphalte, M. Lesage a dit que la plupart des routes construites par l'Union nationale sont recouvertes de "papier goudronné" au lieu d'une bonne couche d'asphalte. Cette der-

nière s'écoule dans la caisse électorale de l'Union nationale. M. Lesage qui parlait alors d'un ralliement de plus de 2,500 personnes à Rivière-du-Loup en faveur de la candidature du Dr. Alphonse Couturier, député sortant de charge de ce comté.

M. Lesage a salué le Dr. Couturier comme l'un de ses "principaux lieutenants" qui l'aide

actuellement à faire le nettoyage de la province. Cette remarque a été interprétée par plusieurs comme désignant le Dr. Couturier à un poste de ministre dans le cabinet Lesage si le parti libéral est élu le 22 juin.

M. Lesage a d'ailleurs ajouté qu'à 7h30, le 22 juin au soir, l'Union nationale aura concédé la victoire au parti libéral.

5,000 papetiers ont obtenu une hausse de 15 cents l'heure

Les compagnies suivantes, formant un groupe de manufacturiers de papier-journal de l'est du Canada, et comprenant la St. Lawrence Corporation Limited (papeteries de Dolbeau et Trois-Rivières), l'Anglo-Canadien Pulp and Paper Mills, Ltd., la James MacLaren Co. Ltd. et la Bowaters Mersey Paper Co. Ltd., dont la capacité annuelle de production de papier-journal se chiffre à environ 100,000 tonnes, et les United Papermakers and Paperworkers, l'International Brotherhood of Pulp, Sulphite and Paper Mills Workers et l'International Brotherhood of Electrical Workers, représentant environ 5,000 employés des compagnies ci-haut mentionnées, ont renouvelé leur contrat de travail pour une période d'un an (1er mai 1960 au 30 avril 1961).

Le nouveau contrat accorde une augmentation minimum de 15 cents l'heure pour la durée du contrat de même que d'autres avantages similaires aux augmentations récemment négociées par d'autres manufacturiers de papier-journal de l'est du Canada.

Les négociations se sont déroulées les 18 et 19 mai, à l'hôtel Reine-Elisabeth. M. S. E. Williams, vice-président de la St. Lawrence Corporation Ltd., était le porte-parole des compagnies et M. J. A. d'Aoust, vice-président et administrateur régional des United Papermakers and Paperworkers agissait comme principal porte-parole des syndicats.

M. Lesage dans Laval et Bourget

Le chef du parti libéral, M. Jean Lesage a parcouru hier les comtés de Bourget et de Laval. M. Lesage était accompagné d'une suite d'automobiles et précédé de voitures de la police.

Il n'a pas fait de discours. Il s'est contenté de converser avec les électeurs des deux comtés, leur demandant d'appuyer M. Jean Meunier, dans Bourget et M. Lagacé, dans Laval.

Il s'est arrêté chez M. Meunier où il a rencontré une délégation de plus de 50 membres de l'Association des femmes libérales. Il a également fait un bref arrêt chez M. Joe Frascadore, le chef de l'organisation libérale chez les Néo-Canadiens.

De là, M. Lesage s'est rendu à l'hôtel de ville de Montréal-Est où le maire Roland McDuff, frère du candidat de l'Union nationale, dans Bourget, M. Romeo McDuff, lui a souhaité la bienvenue.

M. Lesage s'est ensuite rendu à Pointe-aux-Trembles où il fut accueilli par le maire, M. Jean Langelier.

Hier après-midi, M. Lesage a visité plusieurs municipalités du comté de Laval en compagnie du candidat, M. Lagacé. Hier soir, il adressait la parole à un ralliement à l'Abord-a-Plouffe.

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. 30 A 5 H. 30 — SAMEDI COMPRIS
OUVERTS VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. 30

Nouveau numéro COMMANDES TELEPHONIQUES
VI. 2-6171

Chez dupuis

Pour les membres du clergé

PALETOTS (doublés)

Tissu spun léger, bien noir. Modèle sans doublure. 13.50

Doublés de qualité supérieure en serge tropicale. Coupe soignée. Noir. 32.50

TAILLES : 36-38-40-42-44

PLASTRONS POUR PRETRES

5.95 chacun

En soie cordée noire. Galons d'attache à la ceinture. DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 782



● Bleu - Rose - Vert - Aqua
● Motif fleuri fond blanc
● Trois côtés à volant de 3"
● Les coins sont arrondis
● Lavables à la machine
● Pas de repassage

S.V.P. indiquer un 2e choix de nuance en téléphonant votre commande

DRAPERIES : hauteur 90", couvrant 32" de mur

DUPUIS — SOUS-SOL — RAYON 1235

l'ensemble

CONGRES PROVINCIAL DES S.S.J.B. A CHICOUTIMI

SAINT-HYACINTHE. — Six cents délégués des seize Sociétés Saint-Jean-Baptiste diocésaines ou régionales de la province se réuniront à Chicoutimi les 3, 4, 5, 6 juin à l'occasion du quatorzième congrès annuel de la Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec. "L'économie du Québec, au Québecois", tel sera le thème de ces importantes assises nationales, présidées par M. Richard Rioux, de Trois-Rivières.

Parmi les conférenciers qui exposeront divers aspects du thème, on note M. Jean Lancôt, président du Conseil d'expansion économique de Montréal, le docteur Rosario Cousineau, directeur de la faculté de Commerce de l'Université de Sherbrooke, M. François-Albert Angers, de l'Ecole des Hautes études commerciales de Montréal, M. Paul-Henri Guimond, courtier de Québec, et M. Paul Normandeau, industriel de Drummondville.

Son honneur le maire Rosaire Gauthier, de Chicoutimi, souhaitera la bienvenue aux congressistes à l'ouverture du congrès et offrira une réception civique aux délégués le samedi après-midi. Les délibérations se tiendront à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier et au Séminaire de Chicoutimi. Le banquet du congrès aura lieu le samedi soir au grand café de l'Hôtel-Dieu et sera suivi d'une soirée artistique typiquement sagnayenne à l'auditorium Beauchamp.

Le dimanche midi une messe sera célébrée en la chapelle du Séminaire par Mgr Victor Tremblay, p.d., aumônier régional de la Société Saint-Jean-Baptiste du Saguenay et M. l'abbé Jean-Paul Morin, aumônier provincial, prononcera le sermon de circonstance.

chapelin général : M. l'abbé Doria P. des Ruiseaux, Manchester, N.H., assistant chapelin général : le juge Edouard J. Lampron, Nashua, N.H., vice-président général : M. Joseph

(Suite à la page 7)